



Étude comparative internationale
des politiques publiques
en faveur de l'économie
de Services

Octobre 2019

Etude comparative internationale des politiques publiques en faveur de l'économie de services

Octobre 2019

Sommaire

Préalable méthodologique	3
Introduction	5
Synthèse	7
Partie 1 : Les services, un changement de paradigme mondial	13
1. Les services, moteur de l'économie mondiale	14
2. La transformation servicielle de l'économie	19
Partie 2 : Les grands pays de services	23
1. Les grands pays de services en termes de PIB	24
2. Les grands pays de services en termes d'emplois	25
3. Les grands pays de services en termes d'échanges internationaux.....	27
4. Les quatre catégories de pays en matière de services	29
4.1. Les pays spécialisés dans certains secteurs de services.....	30
4.2. Les pays matures sur le plan des services et plurisectoriels	31
4.3. Les pays en transformation vers une économie de services	31
4.4. Les pays passifs vis-à-vis des services.....	31
Partie 3 : Quelles politiques publiques pour accompagner le développement des services ?	33
1. Les pays volontaristes.....	36
1.1. La Chine	36
1.2. L'Inde	40
1.3. Le Luxembourg	45
2. Les pays réformés	46
2.1. Les pays réformés inquiets	46
2.1.1 L'Australie	47
2.1.2 Le Royaume-Uni.....	49
2.2. Les pays réformés pragmatiques.....	52
2.2.1 Le Canada.....	52
2.2.2 Les Pays-Bas	55
2.2.3 La Suède.....	57
2.3. Les pays réformés attentistes.....	60
2.3.1 L'Allemagne	60
Partie 4 : Forces et faiblesses de la France	63
1. La France, un champion fragile	64
1.1. Des performances internationales, mais une baisse de régime.....	66
1.2. Des limites et des handicaps dans son espace intérieur	66
2. La France, un pays attentiste... et donc en danger	70
2.1. Des réformes structurelles prometteuses, mais tardives	70
2.2. L'économie de services dans l'angle mort des politiques publiques	71
Conclusion	77
Annexes	79

Préalable méthodologique

Pour ce benchmark, nous nous sommes essentiellement appuyés sur les données fournies, à la date du 1^{er} octobre 2019, par les organismes internationaux que sont la Banque mondiale, l'OCDE et l'OMC car elles permettent les comparaisons internationales.

Ces organisations s'appuient sur la classification internationale des branches d'activités CITI¹. Les services correspondent aux divisions 50 à 99 de la CITI et comprennent la valeur ajoutée dans les services professionnels et personnels, les services financiers, les services publics, le transport, les soins de santé, le commerce de gros et de détail (y compris les hôtels et les restaurants), et les services immobiliers. Sont également inclus les frais bancaires imputés, les droits à l'importation et tous les ajustements statistiques réalisés par les compilateurs nationaux, ainsi que les divergences résultant du redimensionnement.

La valeur ajoutée est la production nette d'un secteur après avoir additionné toutes les productions et soustrait les intrants intermédiaires. Elle est calculée sans déduction de l'amortissement des actifs fabriqués ou de l'épuisement et de la dégradation des ressources naturelles.

Les services ainsi définis correspondent à ce que l'on désigne traditionnellement par le secteur tertiaire.

¹ CITI : classification internationale de référence de la division statistique des Nations Unies (UNSD) relative aux activités économiques et qui permet aux entités d'être classifiées selon l'activité réalisée.

Introduction

L'édition 2019 du rapport sur le commerce mondial de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) considère que « **les services sont devenus la composante la plus dynamique du commerce international et que leur rôle continuera d'augmenter au cours des prochaines décennies** ».

Dans son allocution de présentation du rapport le 9 octobre 2019, Roberto Azevêdo, directeur général de l'OMC, déclarait : « *De la logistique à la finance, en passant par l'informatique, les services sont devenus l'épine dorsale indispensable de nos économies. Les services génèrent plus des deux tiers de la production économique. Ils représentent plus des deux tiers des emplois dans les pays en développement et les quatre cinquièmes des emplois dans les pays développés.* »

La France dispose d'atouts considérables pour conforter, voire améliorer, sa position de grand pays de services. Elle peut s'appuyer sur ses champions internationaux pour réussir à l'exportation. Et sur son marché intérieur, d'importantes possibilités de développement existent, si l'on se réfère par exemple au nombre de recrutements non pourvus dans de nombreux métiers de services.

Pourtant, notre pays semble prendre le chemin de la stagnation. Depuis plusieurs années, les grandes entreprises françaises de services ont tendance à perdre des places sur le podium mondial, nos échanges de services avec la zone euro ont chuté depuis 2012, les marchés de croissance serviciels sont mal appréhendés, nombre de métiers de services sont en tension et certaines mesures viennent directement pénaliser les entreprises de services. Pourquoi un tel paradoxe ?

Une des raisons est sans doute à chercher dans le retard pris par la France, au cours des dernières décennies, dans les réformes de fond (droit du travail, fiscalité, dépense publique). Malgré les réformes structurelles prometteuses entamées ces dernières années, les classements internationaux ne laissent guère de doute sur l'écart qu'il reste à combler à notre pays vis-à-vis de ses partenaires et concurrents.

A cela s'ajoute l'insuffisante prise en compte du changement de paradigme économique que nous sommes en train de vivre et l'effacement de l'économie de services dans les discours et les politiques publiques. C'est ainsi que la Commission nationale des services, créée en 2013, a disparu, ou encore que les services marchands n'ont été pris en compte que très partiellement dans le projet de Pacte productif lancé en avril 2019 par le Président de la République. Pourtant les services pourraient créer 80 % des postes nécessaires pour atteindre le plein emploi d'ici à 2025.

Cette situation met la France en danger. Car, pendant ce temps, d'autres pays se préparent à l'économie de demain. Des pays volontaristes, comme la Chine et l'Inde, qui déploient des stratégies offensives, et systémiques, pour prendre des positions de leaders mondiaux.

Mais aussi des pays plus proches de nous, qui sont déjà passés par la phase des grandes réformes dopant leur économie, et qui mettent en œuvre des politiques publiques ciblées avec des objectifs précis de croissance.

Dans la **première partie** de cette étude, nous livrons des informations permettant de saisir ce que représentent les services aujourd'hui sur le plan mondial, et le basculement qui s'opère vers une économie servicielle.

Dans la **deuxième partie**, nous examinons comment se comportent les principales économies de la planète vis-à-vis des services (part du PIB, emplois, exportations). De cette observation, nous avons pu dégager quatre catégories de pays en matière de services :

- les pays spécialisés ;
- les pays matures et plurisectoriels ;
- les pays en transformation vers une économie de services ;
- les pays passifs.

La **troisième partie** décrit les politiques publiques en direction de l'économie de services mises en œuvre par neuf pays : Allemagne, Australie, Canada, Chine, Inde, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède. Leur analyse permet de dessiner quatre familles de pays :

- les pays volontaristes ;
- les pays réformés inquiets ;
- les pays réformés pragmatiques ;
- et les pays réformés attentistes.

Enfin, dans la **quatrième et dernière partie**, nous nous penchons sur la France, un grand pays de services, mais qui vit sur ses acquis et qui est donc en danger.

Synthèse

« *Plus un pays est riche, plus la part moyenne des services [dans son économie] est grande* »². Cette affirmation tirée d'un rapport de l'OCDE résume bien la réalité économique du monde d'aujourd'hui.

Les services, moteur de l'économie mondiale

De fait, les services représentent aujourd'hui 65 % du PIB mondial et près de 50 % des emplois. Dans les pays développés, les chiffres sont, en moyenne, respectivement de 70 % et 80 %. Quant aux pays émergents, ils semblent avoir, eux aussi, basculé dans une économie de services depuis le début des années 2010.

Pourtant, quand on observe les échanges internationaux, cette réalité ne saute pas aux yeux. Les échanges de services ne représentent environ que 20 % du commerce mondial. Cela s'explique par les barrières aux échanges, souvent plus fortes pour les services que pour les biens, mais aussi par le fait que les statistiques nationales et internationales appréhendent mal l'économie de services.

De nombreux experts estiment que la part des services dans les échanges mondiaux est sous-estimée. Est-ce la raison qui a poussé l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à mettre au point un nouvel outil prévisionnel : le *WTO Global Trade Model* ? Selon celui-ci, « *la part des services dans le commerce mondial pourrait augmenter de 50 % d'ici 2040* »³.

La transformation servicielle de l'économie

Les économies contemporaines sont définitivement entrées dans l'ère des services après le premier choc pétrolier. Elles sont aujourd'hui véritablement entrées dans l'économie de services à la faveur de la mutation des attentes des citoyens-consommateurs, de la révolution technologique en cours et de l'émergence de nouveaux modèles économiques (ex. plateformes).

Les services sont centraux dans le développement des grands marchés de croissance qui émergent en réponse aux principaux enjeux sociétaux que sont **la transition écologique, la transition numérique ou encore le vieillissement de la population**. Ils répondent aux attentes de la population en termes de **qualité de vie, de sens et de cohésion sociale**. Ils sont devenus un relai de croissance et de création d'emplois **pour nos territoires**. Dans une économie mondialisée, ils sont **incontournables dans les échanges extérieurs** pour notre pays.

Ce nouveau modèle serviciel repose sur plusieurs caractéristiques principales :

- dans une prestation de services, c'est une performance d'usage, et non un usage seul, qui est vendu ;
- la prestation de services se co-construit dans une vraie relation avec le client ;
- le service ne se stocke pas : il s'opère en réponse à des flux ponctuels ou aléatoires de clientèle, ou en continuité de service ;
- la valeur ajoutée du modèle économique repose majoritairement sur l'expertise (savoir-être et savoir-faire) des collaborateurs ;
- la rentabilité du modèle économique repose sur la maîtrise de la masse salariale : les salaires et les charges induites peuvent représenter jusqu'à 70 % de la valeur ajoutée des entreprises ;
- les collaborateurs des entreprises de services travaillent souvent en autonomie, disséminés sur le territoire, en proximité du client.

C'est donc à une mutation profonde que nous assistons qui contraint les entreprises, dans tous les secteurs, à s'adapter et transformer la façon dont elles interagissent avec leurs clients, dont elles génèrent leurs revenus, dont elles forment et gèrent leurs collaborateurs, dont elles mesurent la performance de leurs offres...

² « Les politiques d'échanges de services dans une économie mondialisée », OCDE, 2018.

³ « Rapport sur le commerce mondial 2019 », OMC, 2019.

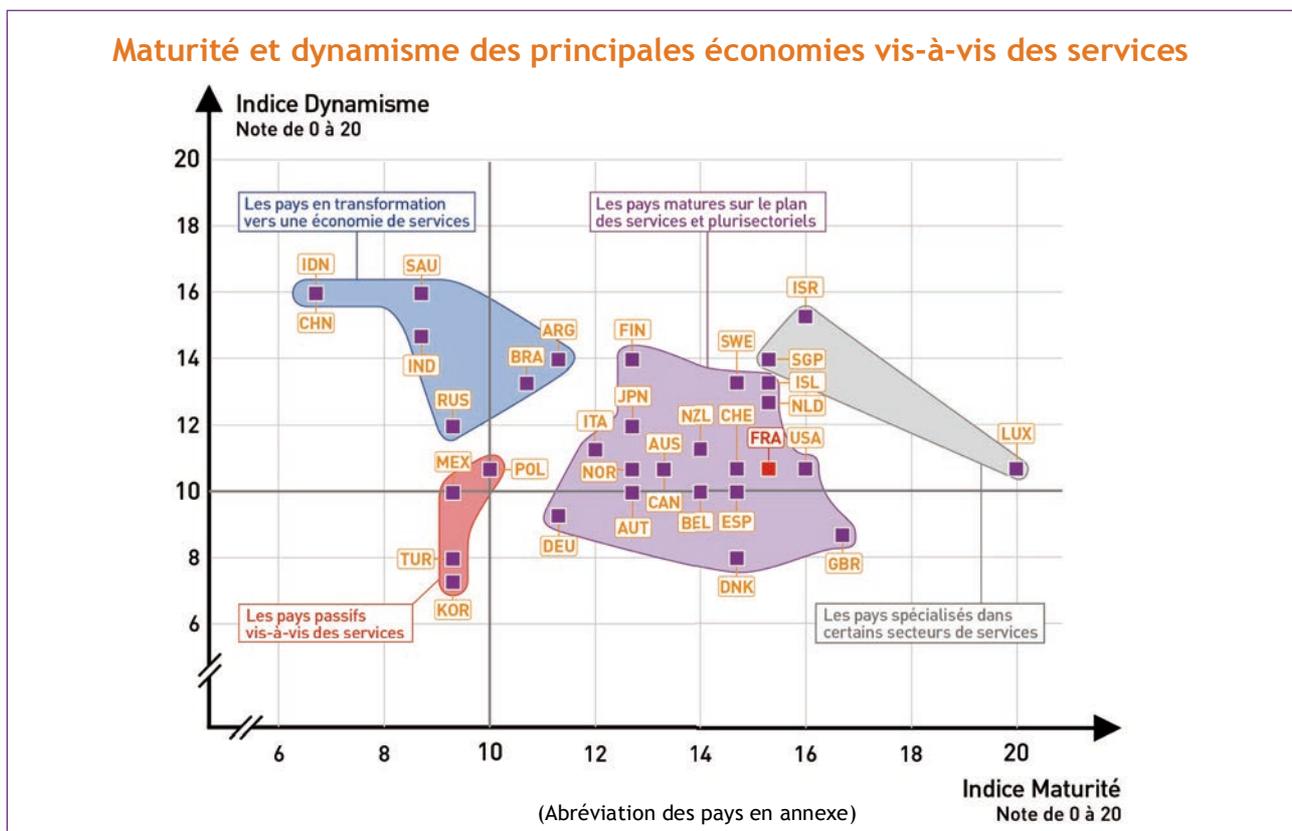
Les grands pays de services

On peut penser que les pays les plus matures sur le plan des services seront ceux qui aborderont en meilleure position cette transformation servicielle. Rien n'est moins sûr pourtant car la dynamique au sein des principales économies (en termes de PIB et PIB par habitant) de la planète n'est pas la même sur la période récente de 2010 à aujourd'hui.

Sur la base de trois indicateurs (part des services dans le PIB, pourcentage des emplois de services par rapport au total des emplois, et part des services dans les exportations), on peut distinguer quatre catégories de pays :

- **les pays spécialisés** dans certaines catégories de services, comme le Luxembourg et Singapour où les services financiers pèsent fortement dans l'économie (respectivement 30 % et 12 % du PIB) ;
- **les pays matures** sur le plan des services et plurisectoriels. Les principales économies développées appartiennent à cette catégorie ;
- **les pays en transformation vers une économie de services**. On retrouve dans cette catégorie des pays pour lesquels les services pèsent relativement moins dans la création de richesse et d'emplois, mais qui ont affiché la volonté de miser sur eux pour se développer (Chine, Inde). On trouve également des économies encore dominées par l'exploitation des matières premières (Pays du Golfe persique...) ;
- **les pays passifs** vis-à-vis des services, qui privilégient le développement de leur industrie, comme la Pologne, la Turquie ou la Corée.

Le graphique ci-dessous permet d'apprécier les degrés de maturité et de dynamisme des pays vis-à-vis de l'économie de services⁴.



⁴ • La maturité d'un pays vis-à-vis de l'économie de services est établie sur la base d'un indice calculé à partir des indicateurs suivants : poids des services dans le PIB, importance des emplois et des exportations de services.
• Le dynamisme vis-à-vis de l'économie de services est établie sur la base de l'évolution de cet indice entre 2010 et 2017 ou 2018.

L'analyse des politiques publiques menées dans neuf pays de niveau de maturité et de dynamisme différents en matière de service a permis d'extraire quatre grandes familles :

1. les pays volontaristes : Chine, Inde, Luxembourg ;
2. les pays réformés inquiets : Australie, Royaume-Uni ;
3. les pays réformés pragmatiques : Canada, Pays-Bas, Suède ;
4. les pays réformés attentistes : Allemagne.

Des pays volontaristes

Ces pays revendiquent le potentiel de l'économie de services comme vecteur de développement de leur économie.

La Chine traduit sa volonté d'investir dans les services dans ses plans quinquennaux successifs qui contiennent des objectifs chiffrés précis. Le 13^{ème} plan quinquennal (2016-2020) prévoit ainsi de porter la part des services dans le PIB à 56 % du PIB en 2020, soit plus de cinq points supplémentaires par rapport à 2015 (50,5 %). Le pays a lancé des expérimentations dans 17 zones géographiques. L'agglomération de Pékin en a profité pour mettre en œuvre des politiques d'ouverture du secteur des services dont bénéficient les entreprises à capitaux étrangers. À l'occasion du XIX^e congrès du parti communiste chinois d'octobre 2017, le président Xi Jinping a fixé l'horizon 2035-2050 comme celui au cours duquel la Chine fera son entrée dans l'industrie des services à forte valeur ajoutée et deviendra ainsi une « *société socialiste aboutie et forte* »⁵.

Autre exemple, celui de l'Inde qui s'est lancée dans les services informatiques dans les années 1990 et qui en est aujourd'hui le premier exportateur mondial. Dès le début, le gouvernement indien a accompagné la dynamique entrepreneuriale en libéralisant les investissements étrangers et en créant les premières zones de développement spécial et les premiers parcs technologiques dédiés au développement informatique. C'est ainsi que des leaders mondiaux ont pu émerger comme Infosys, Wipro ou Tata Consultancy Services (TCS).

En 2018, l'Inde a lancé le programme « *Champion Services* ». L'initiative vise à soutenir le développement de 12 secteurs identifiés comme « champions » : services IT, tourisme et hôtellerie, santé, transport et logistique, comptabilité et finance, audiovisuel, services juridiques, communication, services de construction, services environnementaux, services financiers, éducation. Les différents ministères concernés sont invités à préparer et mettre en œuvre des plans d'actions développant une vision pour chacun des secteurs champions à l'horizon 2022 (année du 75^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Inde). Le but est d'améliorer la compétitivité de ces secteurs, de créer des emplois, de soutenir les exportations et de favoriser ainsi la croissance du PIB. Le président Narendra Modi fait des services la priorité pour renforcer la croissance indienne.

Des pays réformés, mais inquiets

Les pays de cette catégorie, ayant une économie de services déjà très développée, n'entendent pas vivre sur leurs acquis et abordent la place des services dans leur économie à l'image des pays volontaristes. Une catégorie qu'ils sont d'ailleurs sur le point de rejoindre prochainement.

Ces pays ont conduit des réformes de fond, surtout dans les années 1980 et 1990, en matière de droit du travail, fiscalité, marchés financiers, dépense publique. Mais la concurrence toujours plus vive de la Chine pour l'Australie, et la perspective du Brexit pour le Royaume-Uni, les ont décidés à développer davantage encore leur économie de services.

⁵ Xi Jinping, « Remporter la victoire décisive de l'édification intégrale de la société de moyenne aisance et faire triompher le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère », Rapport au XIX^e Congrès national du Parti communiste chinois, 18/10/2017.

L'Australie a, par exemple, fait réaliser une étude à l'OCDE⁶ en vue d'élaborer une stratégie nationale lui permettant de tirer pleinement parti de l'économie de services. Le gouvernement australien s'est emparé de ce rapport, tout d'abord en dégagant des moyens budgétaires pour stimuler la compétitivité des exportations de services. Ensuite, en organisant des « *policy sprints* », ateliers se déroulant de manière agile sur une période ramassée de 12 semaines, sur les thèmes des services financiers, des services professionnels et des TIC. Les travaux de ces groupes de travail ont été remis au mois d'août 2019 et préconisent, pour stimuler les exportations de services, entre autres mesures, de simplifier la réglementation nationale, de lever les barrières existantes sur les marchés étrangers, de soutenir l'internationalisation des entreprises. La réflexion va se poursuivre en 2019 et 2020 avec d'autres « *policy sprints* » concernant, par exemple, les secteurs de la création et de la santé.

Quant au gouvernement du Royaume-Uni, dès 2013, il jetait les bases d'un partenariat soutenu entre les pouvoirs publics et le secteur privé en vue de faire du Royaume-Uni la plaque tournante mondiale des services aux entreprises⁷. Trois priorités étaient définies : créer un environnement favorable aux affaires, développer les compétences, développer les marchés à l'export et attirer de nouveaux investissements. Parmi les actions mises en œuvre, on peut citer le « *Growth Voucher Program* » qui a permis à 28 000 PME de bénéficier de conseils d'experts pour se développer.

En 2019, le gouvernement britannique a publié une stratégie en faveur du tourisme afin de « bâtir une économie de l'expérience de classe mondiale », qui vise à stimuler la productivité, développer les compétences (formation de 30 000 apprentis par an, mentorat pour 10 000 employés du secteur), améliorer et promouvoir l'offre touristique (construction de 130 000 chambres d'hôtel).

Des pays réformés pragmatiques

Dans cette catégorie, on trouve des pays qui, ayant instauré un cadre favorable aux entreprises grâce à des réformes de fond ambitieuses, mènent également des politiques sectorielles *ad hoc* permettant de développer et de moderniser les activités de services.

Le Canada vient, par exemple, d'élaborer une nouvelle stratégie fédérale pour la croissance⁸ du tourisme. Le gouvernement s'engage ainsi à maintenir l'élan en investissant dans le tourisme afin de créer des emplois pour la classe moyenne et de favoriser la croissance économique en portant ses efforts sur la coordination des investissements publics et privés, et sur la pénurie de main d'œuvre. L'objectif est d'augmenter les recettes annuelles du tourisme et de créer 54 000 emplois d'ici à 2025.

Le gouvernement néerlandais a annoncé, en juin 2019, un programme visant à développer l'écosystème néerlandais des startups, et particulièrement des « *scale-ups* » avec l'objectif de créer chaque année deux nouvelles licornes. Les Pays Bas ont également poursuivi une politique active en faveur des services à la personne : parmi les pays de l'Union Européenne, le pays est aujourd'hui celui présentant le plus grand nombre de personnes jouissant de soins à domicile.

En Suède, le gouvernement Reinfeldt (2006-2014) a mis en place des déductions fiscales RUT (pour le nettoyage, l'entretien, la blanchisserie) qui ont fait reculer le travail illégal et ont créé de nombreux emplois.

⁶ « Australian Services Trade in the Global Economy », OCDE, 2018.

⁷ « Growth is Our Business » : A Strategy for Professional and Business Services », HM Government, 2013.

⁸ « Créer des emplois pour la classe moyenne : une stratégie fédérale pour la croissance du tourisme », Gouvernement du Canada, 2019.

Des pays réformés attentistes

On retrouve ici les pays économiquement matures sur le plan des services qui gardent un tropisme industriel fort et ne déploient pas de politique particulière en direction du secteur.

En Allemagne, les lois Hartz, mises en œuvre entre 2003 et 2005, ont permis au pays de sortir du marasme dans lequel il était plongé au début des années 2000 (déficit chronique, chômage élevé, faible croissance).

Sur le plan des services, l'Allemagne occupe une position paradoxale. Leur part dans son PIB est faible (61,4 % en 2017) comparativement aux autres pays développés. Les services ne représentent que 18 % du total des exportations. Pourtant, l'Allemagne est le troisième plus gros exportateurs de services au monde derrière les États-Unis et le Royaume-Uni.

En fait, l'Allemagne ne semble pas avoir développé spécifiquement un secteur des services indépendant de celui de l'industrie, ni mis en place de politiques publiques à l'endroit des services, au risque d'ailleurs de fragiliser son industrie. En effet, alors que l'industrie allemande est en récession depuis quelques mois, le pays ne peut pas s'appuyer sur un secteur des services fort pour atténuer ses effets. Pourtant l'OCDE mettait l'Allemagne en garde, dès 2016, par la voix de son secrétaire général : « *Vous devez investir dans les services, améliorer la qualification des gens dans les services, sinon les succès de l'industrie vont s'affaiblir, parce que vous n'aurez pas le même niveau de productivité dans les deux domaines* »⁹.

La France, un grand pays de services qui vit sur ses acquis

La France est un grand pays de services. Ceux-ci représentent plus de 70 % de son PIB, et 77 % de ses emplois. Notre pays est même l'un des principaux exportateurs de services, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne, et devant la Chine et l'Inde.

Mais sa situation stagne, alors que certains de ses concurrents voient la part des services dans leur PIB croître, tels la Suède (+ 6,7 %), les Pays-Bas (+ 2,4 %) ou les États-Unis (+ 1,5 %). Bien que ses exportations de services représentent un tiers du total de ses exportations en 2018, notre pays a connu une chute importante du solde de ses échanges extérieurs de services entre 2012 et 2016. Il s'est ensuite redressé lentement mais n'avait pas atteint en 2018 son niveau de 2014.

Pourtant, la France dispose d'atouts considérables pour conforter, voire améliorer, sa position de grand pays de services. Elle peut s'appuyer sur ses champions internationaux pour réussir à l'exportation. Et sur son marché intérieur, d'importantes possibilités de développement existent, si l'on se réfère par exemple au nombre de recrutements non pourvus dans de nombreux métiers de services.

Une des raisons est sans doute à chercher dans le retard pris par la France, au cours des dernières décennies, dans les réformes de fond (droit du travail, fiscalité, dépense publique). Ces dernières années, des réformes structurelles prometteuses ont été lancées. Cependant nombre d'entre elles mettront du temps à produire leur plein effet.

L'économie de services dans l'angle mort des politiques publiques françaises

Ni tout à fait réformée comme nos grands voisins européens, ni volontariste comme les grands pays qui souhaitent s'imposer sur les marchés mondiaux de services, la France ne prend pas suffisamment conscience de sa place dans le monde et dans le jeu concurrentiel international.

⁹ « Études économiques de l'OCDE : Allemagne », OCDE, avril 2016.

Il y a dix ans, notre pays avait su faire preuve de clairvoyance en prenant conscience du rôle de l'économie de services dans la création de richesse et d'emplois. Il s'était doté de dispositifs permettant l'analyse, la réflexion et la mise en œuvre d'actions pour développer ces activités (ex. Commission nationale des services, Secrétariat d'Etat aux services).

Cet élan global, à l'échelle nationale, s'est depuis essoufflé. Restent aujourd'hui des initiatives sectorielles accompagnées par les pouvoirs publics dont l'impact pourrait être amplifié (numérique, tourisme, transport/logistique) et de nombreux marchés délaissés et mal exploités (services à la personne, communication, événementiel, ...). Les uns et les autres gagneraient à la mise en place d'une ambition et d'un cadre national coordonné de développement.

Cette situation met la France en danger. Car, pendant ce temps, comme nous l'avons vu, d'autres pays se préparent à l'économie de demain.

Notre pays peut se doter de deux ambitions : l'une en faveur de la ré-industrialisation, l'autre en faveur de l'économie de services. Ces deux ambitions ne sont pas antinomiques car l'économie de services sert aussi l'ambition industrielle. L'avenir des services et celui des autres grands secteurs est intimement lié et d'égale importance pour le devenir de notre pays.

Pour tirer pleinement profit du potentiel des services, la France doit trouver une approche qui lui ressemble et respecte son modèle économique et social. Cela ne se fera qu'en poursuivant les réformes structurelles engagées et en osant affirmer une ambition en faveur de l'économie de services.

Partie 1

Les services, un changement de paradigme mondial

1. Les services, moteur de l'économie mondiale

Les services dans le PIB et la valeur ajoutée

Les services prennent une part chaque jour croissante dans les activités humaines. Ils représentent aujourd'hui plus de 65 % du PIB mondial. En dix ans, cette part a progressé de 5,5 %. Si la tendance se confirme, la part des services dans le PIB mondial pourrait dépasser les 70 % d'ici à 2030.

L'accroissement du poids des services s'observe dans l'ensemble des pays, quel que soit leur stade de développement.

Si les pays occidentaux, dits développés, sont moteurs dans l'augmentation du poids des services dans l'économie mondiale, les pays émergents ou à revenu intermédiaire prennent leur part de manière remarquable depuis le début de la décennie.

Secteur tertiaire en pourcentage du PIB en 2000¹⁰



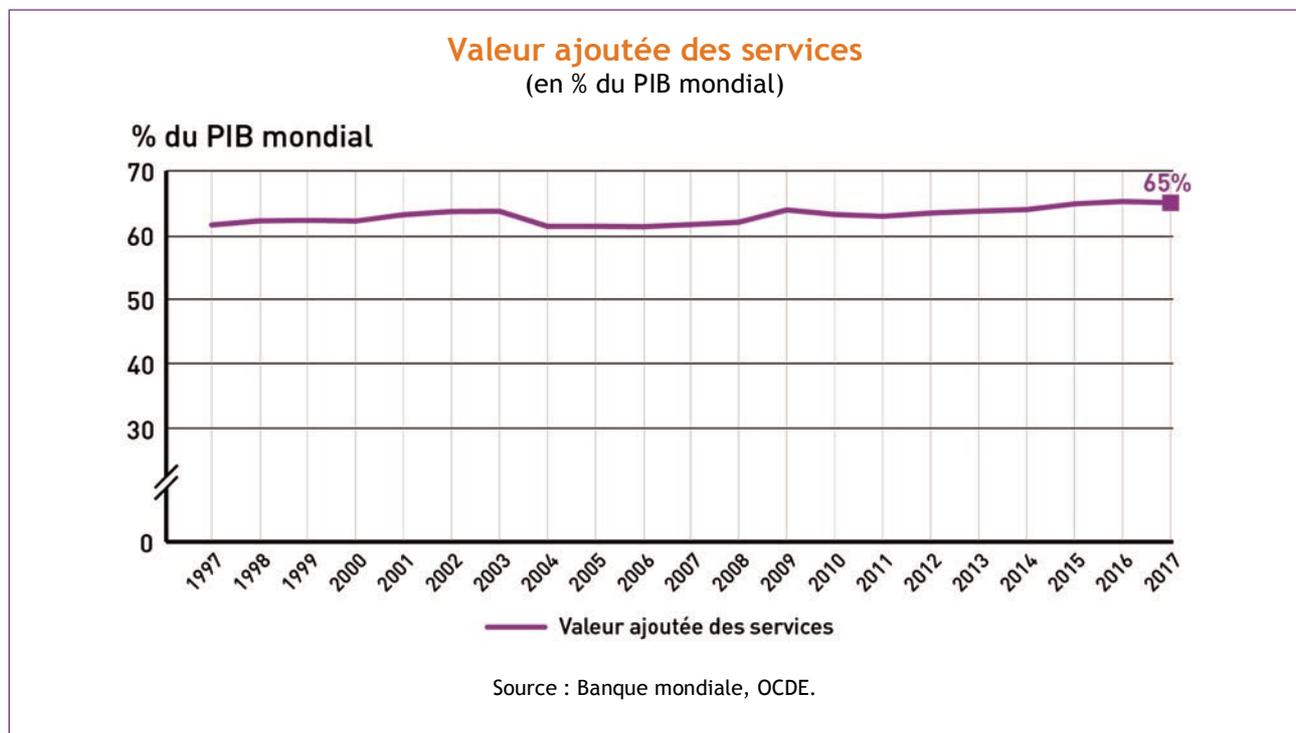
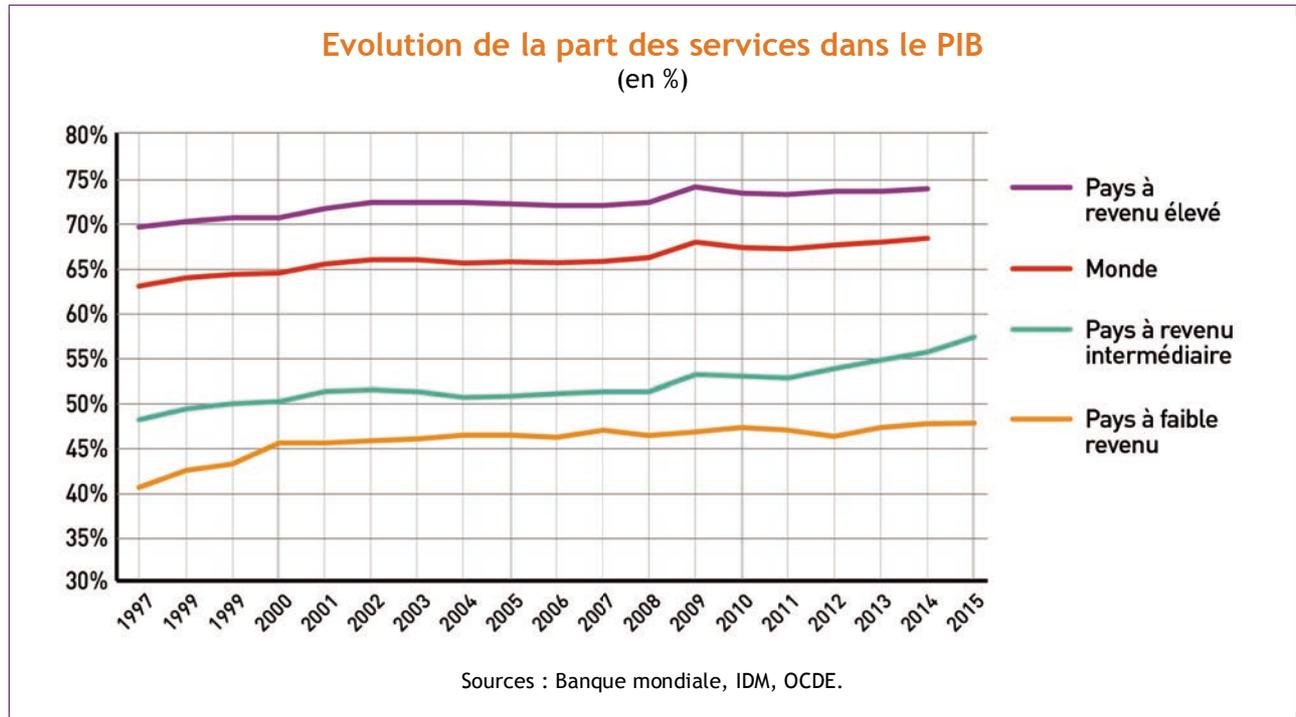
Secteur tertiaire en pourcentage du PIB en 2017



¹⁰ Source : Atlasocio.com d'après les données de la Banque mondiale.

Comme le remarque l'OCDE, « à tout moment, plus un pays est riche, plus la part moyenne des services [dans son économie] est grande »¹¹.

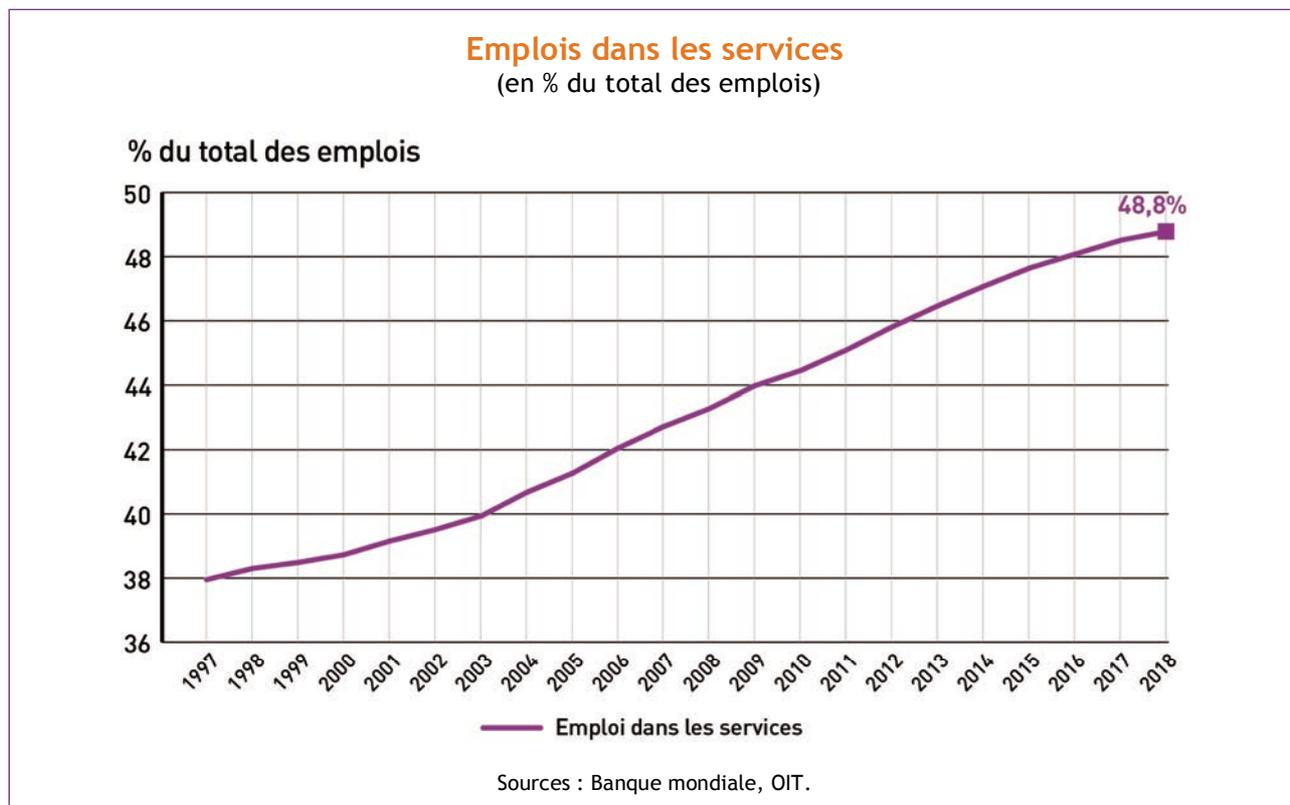
Selon la Banque mondiale, les services représentaient 65 % de la valeur ajoutée dans le PIB mondial en 2017. Dans les économies développées, cette part atteint plus de 70 %.



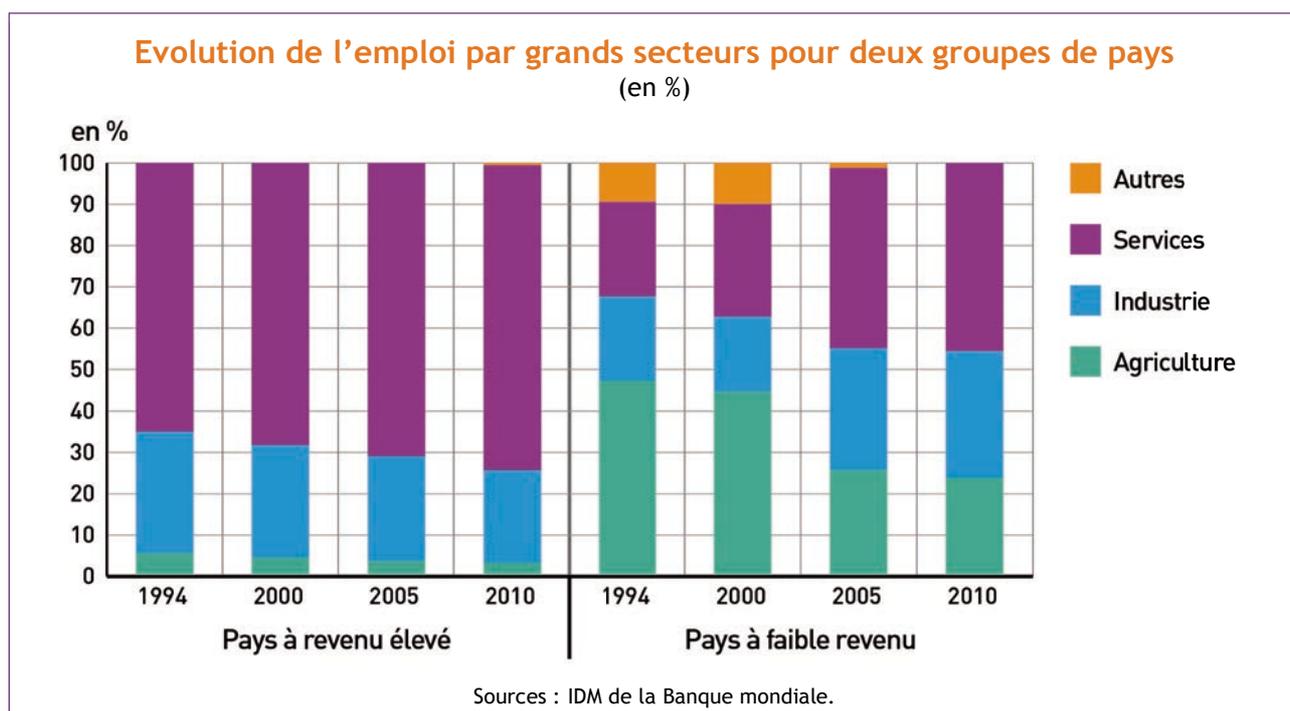
¹¹ « Les politiques d'échanges de services dans une économie mondialisée », OCDE, 2018.

Les services dans l'emploi

En termes d'emploi, les services sont également majeurs puisqu'ils regroupaient près de 50 % du total des emplois mondiaux en 2018.



Dans les économies développées, cette proportion est comprise entre 60 % et 70 % de l'emploi total. Même dans les pays à faible revenu, la part des emplois de services dans l'emploi total avoisinait déjà les 45 % en 2010 alors qu'elle n'était que de 25 % en 1994. L'OCDE prévoit que l'emploi dans les services continuera d'augmenter dans les prochaines années pour finir par se stabiliser autour de 80-85 % de l'emploi total.



Le développement des services ne se fait au détriment ni de l'industrie ni des autres secteurs

L'augmentation continue, et sur toute la surface du globe, du poids des services entraîne, *de facto*, la baisse de la part des autres grands secteurs de l'économie. Selon l'OCDE, « *ce mouvement symétrique s'explique par le rythme plus rapide du progrès technique dans les industries manufacturières que dans les services, par un renforcement de la demande de services au détriment des produits manufacturés, sous l'effet de la hausse des niveaux de revenus, et par un fléchissement des prix relatifs des biens manufacturés* ».

Mais, dans le même temps, comme le rappelle l'organisation internationale, « *la production, tant de l'agriculture que des industries manufacturières, continue de progresser régulièrement en valeur absolue. Par exemple, alors que la part des industries manufacturières dans le PIB nominal mondial est passée de 20 % en 1997 à 15 % en 2015, le niveau de la production manufacturière mondiale en valeur absolue a grimpé de 44 %* ».

Si l'on considère les pays développés membres de l'OCDE, on remarque que les emplois de services connaissent l'évolution la plus prononcée parmi tous les secteurs économiques.

Répartition des emplois par grands secteurs entre 2010 et 2018 (Pays membres de l'OCDE)

Secteurs	2010 en milliers	2018 en milliers	Évolution 2010-2018
Agriculture	27 972 220	26 783 960	- 4,25 %
Construction	39 803 900	43 487 900	9,26 %
Industrie	82 887 900	89 854 700	8,41 %
Services	393 234 900	441 485 700	12,27 %

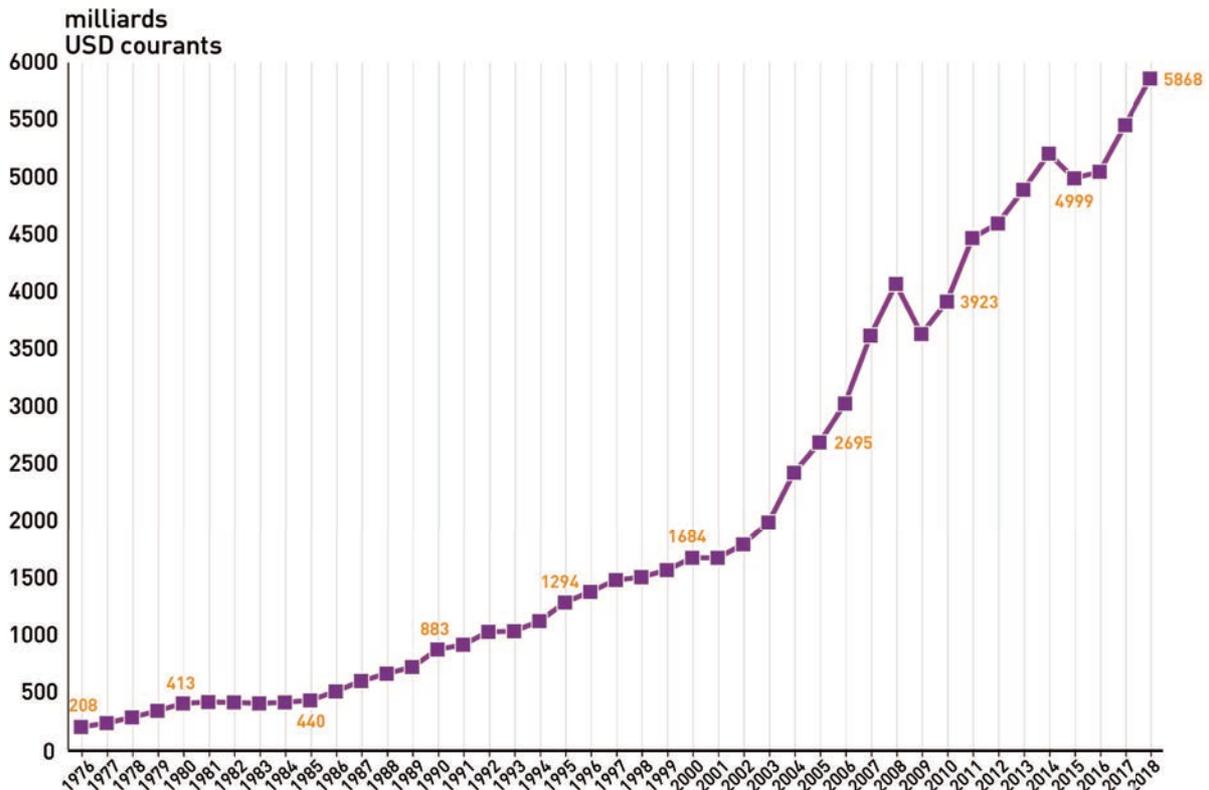
Les services dans les échanges internationaux

Sur la base de la statistique actuelle, on relève que les services représentent environ 20 % du total des échanges, une proportion relativement constante depuis des décennies.

La croissance des échanges mondiaux de services est régulière, d'un peu plus de 4 % par an sur les dix dernières années (+ 43 % entre 2008 et 2018). Les exportations mondiales de services ont même augmenté de 8 % en 2017 et de plus de 7 % en 2018 pour s'établir à 5 868 milliards de dollars.

Evolution des exportations mondiales de services depuis 1976

(en milliards USD courants)



Sources : Banque mondiale, FMI.

Cependant, plusieurs experts considèrent que **la proportion des services dans le total des échanges est sans doute sous-évaluée**. Dans une allocution le 13 janvier 2013 à l'OMC¹², son directeur général Pascal Lamy indiquait que « *les statistiques traditionnelles ne parviennent pas à bien rendre compte de la façon dont s'opèrent les échanges de produits manufacturés aujourd'hui. Elles ne permettent pas non plus de saisir pleinement le rôle considérable que les services jouent dans l'industrie manufacturière* ».

Début 2019, le cabinet McKinsey mettait en avant, dans une étude sur les échanges et les chaînes de valeur mondiale¹³, la sous-évaluation des services dans la statistique traditionnelle. En utilisant des statistiques alternatives prenant en compte la valeur réelle des services dans la production de biens, le développement de nouveaux *business models* fondés sur les abonnements, le leasing, ou encore les échanges de logiciels, la R&D et les services digitaux gratuits, McKinsey estime que **la valeur des échanges de services est d'ores et déjà plus importante que la valeur des échanges de biens dans le monde**. Au cours des dernières années, les échanges de services auraient même augmenté 60% plus vite que les échanges de biens.

Cette **sous-évaluation des échanges de services dans les statistiques mondiales** étaient également mise en avant par l'étude « *Mondialisation des services : 10 ans qui vont tout changer* » publiée en 2014 par le cabinet Oliver Wyman. Reprenant les données de l'OMC, il

¹² Allocution du Directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, à la table ronde sur "De nouvelles étapes dans la mesure du commerce en valeur ajoutée" qui s'est tenue à l'OCDE (Paris) le 16 janvier 2013.

¹³ Globalization in transition: The future of trade and value chains, McKinsey, janvier 2019.

estimait que 60 % des échanges mondiaux de services n'étaient pas mesurés par les statistiques publiques.

Aujourd'hui, la grille de lecture statistique n'est plus adaptée à la nouvelle réalité économique que représente l'économie de services.

Par ailleurs, les services étant amenés à jouer un rôle croissant à l'avenir dans les chaînes de valeur mondiales et les échanges, les politiques, les approches comptables et statistiques vont devoir s'adapter à ce phénomène. Dans une récente prise de position sur l'avènement de l'économie servicielle¹⁴, la CCI Paris Ile-de-France estime qu'il est aujourd'hui nécessaire d'appréhender la création de valeur par les flux. En effet, de nombreux modèles économiques, telles que ceux des plateformes, viennent aujourd'hui bouleverser l'appréhension classique de la valeur (cash, actifs matériels, etc.). Selon la CCI, *« les politiques publiques appréhendant la valeur seulement par les stocks seront de plus en plus anachroniques à l'avenir. Les normes comptables ont ainsi des difficultés à prendre en compte les modèles de type Saas (Software as a service) où l'on consomme un abonnement et non une transaction. Les approches statistiques et comptables vont donc devoir intégrer ce phénomène de création de valeur par les flux ».*

2. La transformation servicielle de l'économie

Les économies contemporaines sont définitivement entrées dans le siècle du service. Cette évolution a commencé il y a près de 50 ans et est amenée à se poursuivre dans les décennies à venir. Elle repose sur une transformation totale des attentes des citoyens-consommateurs-producteurs vers plus d'**usage, de personnalisation, d'instantanéité et de sens.**

Les services sont centraux dans le développement des **grands marchés de croissance** qui émergent en réponse aux principaux enjeux sociétaux que sont la **transition écologique, la transition numérique ou encore le vieillissement de la population.** Ils répondent aux attentes de la population en termes de **qualité de vie et de cohésion sociale.** Ils sont devenus un **relai de croissance et de création d'emplois**, y compris pour nos territoires. Dans une économie mondialisée, ils sont devenus **incontournables dans les échanges extérieurs** pour notre pays.

Les services, vecteur de montée en gamme des autres secteurs

Les services sont un levier majeur de **montée en gamme et de compétitivité pour l'ensemble des autres secteurs de l'économie**, que ce soit l'industrie, l'agriculture, le commerce ou la construction.

Une étude récente de la CCI Paris Ile de France¹⁵ note que le **basculement actuel dans une économie véritablement servicielle**, accéléré par le numérique, va bien au-delà de la part croissante du secteur tertiaire dans le PIB et **concerne tous les secteurs d'activités** - dont les entreprises de services elles-mêmes.

Dans ce nouveau modèle, la valeur ajoutée est de moins en moins tirée de la production et la vente d'un bien mais de la vente d'un service. Ce service peut être fourni seul, ou via un bien. **Le déplacement de la valeur vers le service, l'usage et l'expérience au plus près du client est une des principales caractéristiques de la transformation servicielle.**

Cette transformation est en cours sous nos yeux. L'étude de la CCI nous indique que la part des revenus tirés des services chez plusieurs groupes industriels mondiaux ne fait que croître : de l'ordre de 15 à 25 % il y a quelques années, elle est passée de 30 à 50 %. D'ici 2020, 50 % de leurs revenus pourraient être issus des services même si les disparités restent grandes selon la taille ou le secteur de l'entreprise.

¹⁴ « L'avènement d'une économie servicielle : comment s'en saisir ? », CCI Paris-Ile-de-France, février 2019.

¹⁵ « Les entreprises françaises au défi de la transformation servicielle de l'économie », CCI Paris Ile-de-France, 2019.

A titre d'exemple, en 2011 (dernière année pour laquelle les données sont disponibles), 32 % seulement de la valeur ajoutée des exportations mondiales de véhicules automobiles provenaient du secteur automobile ; 68 % provenaient d'autres secteurs dont 40 % des services principalement opérés par des prestataires de services¹⁶. Cette part du service ne cesse de se renforcer car elle permet aux entreprises d'engendrer des revenus plus importants et plus réguliers.

C'est également le cas dans l'aéronautique, secteur industriel par excellence. Depuis quelques années Airbus et Boeing ont pris le virage des services pour fournir de nouvelles offres aux compagnies aériennes, aux aéroports, voire aux passagers, en complément de la vente d'avions. Les deux constructeurs aéronautiques estiment d'ailleurs que la valeur du marché des services à l'aviation commerciale pourrait dépasser celle du marché des avions neufs d'ici 20 ans¹⁷. Les deux constructeurs font par ailleurs travailler un écosystème important d'entreprises de services à très haute valeur ajoutée (ex. Dassault Systèmes, Cap Gemini ...).

A l'ère de l'économie servicielle, il ne peut y avoir d'économie forte sans services forts, compétitifs et innovants.

Les services, une dynamique de développement autonome

Il convient de rappeler que, si les services sont souvent réduits à leur contribution à d'autres secteurs économiques, **ils ont également une dynamique économique qui leur est propre**. Ainsi en France, plus de 60 % des échanges *BtoB* de services sont réalisés entre entreprises de services. Par ailleurs, de nombreux secteurs de services offrent leurs prestations aux particuliers, en *BtoC* (services à la personne, hôtellerie/restauration, services financiers, ...).

Cette dynamique économique propre est aujourd'hui de plus en plus visible à mesure que les services se développent dans l'économie.

Commentant l'évolution des indices ISM manufacturier et ISM services (voir graphique ci-après), Rexecode remarque que, depuis 2000, les services ont connu 3 configurations en cas de contraction du secteur manufacturier :

- En 2001 les services suivent de manière amortie et retardée le comportement de l'industrie.
- En 2008 les services plongent avec l'industrie.
- **A partir de 2016, les services semblent avoir une évolution qui leur est propre.**

¹⁶ Organisation mondiale du commerce (OMC), « Examen statistique du commerce mondial 2018 ».

¹⁷ « Airbus et Boeing ouvrent un nouveau front sur les services », *Les Echos*, 17 juillet 2018.

Enquête auprès des directeurs d'achat aux États-Unis



Les indices ISM manufacturier et ISM services publiés chaque mois par l'organisme américain Institute for Supply Management, reflètent la santé de ces deux secteurs aux États-Unis. Évalués en pourcentage, ils résultent d'une enquête auprès de 400 entreprises portant sur des données d'activité et d'emplois des secteurs. Une valeur supérieure à 50 % indique une expansion par rapport au mois précédent. Une valeur inférieure à 50 % indique une contraction.

Cette mutation profonde vers l'économie de services entraîne un bouleversement des modèles économiques des entreprises, dans tous les secteurs, qui doivent s'adapter et transformer la façon dont elles interagissent avec leurs clients, dont elles génèrent leurs revenus, dont elles forment et gèrent leurs collaborateurs, dont elles mesurent la performance de leurs offres...

Le modèle économique des entreprises de services : un ADN commun

Les services ont un modèle économique qui leur est propre et constitué de certaines caractéristiques qui les distinguent des autres grands secteurs de l'économie.

Notamment :

- Dans une prestation de services, c'est une performance d'usage, et non un usage seul, qui est vendu.
- La prestation de services se co-construit dans une vraie relation avec le client.
- Le service ne se stocke pas : il s'opère en réponse à des flux ponctuels ou aléatoires de clientèle, ou en continuité de service.
- La valeur ajoutée du modèle économique repose majoritairement sur l'expertise (savoir-être et savoir-faire) des collaborateurs.
- La rentabilité du modèle économique repose sur la maîtrise de la masse salariale : les salaires et les charges induites peuvent représenter jusqu'à 70 % de la valeur ajoutée des entreprises.
- Les collaborateurs des entreprises de services travaillent souvent en autonomie, disséminés sur le territoire, en proximité du client.
- Les entreprises de services sont aujourd'hui le premier lieu d'intégration économique et sociale.

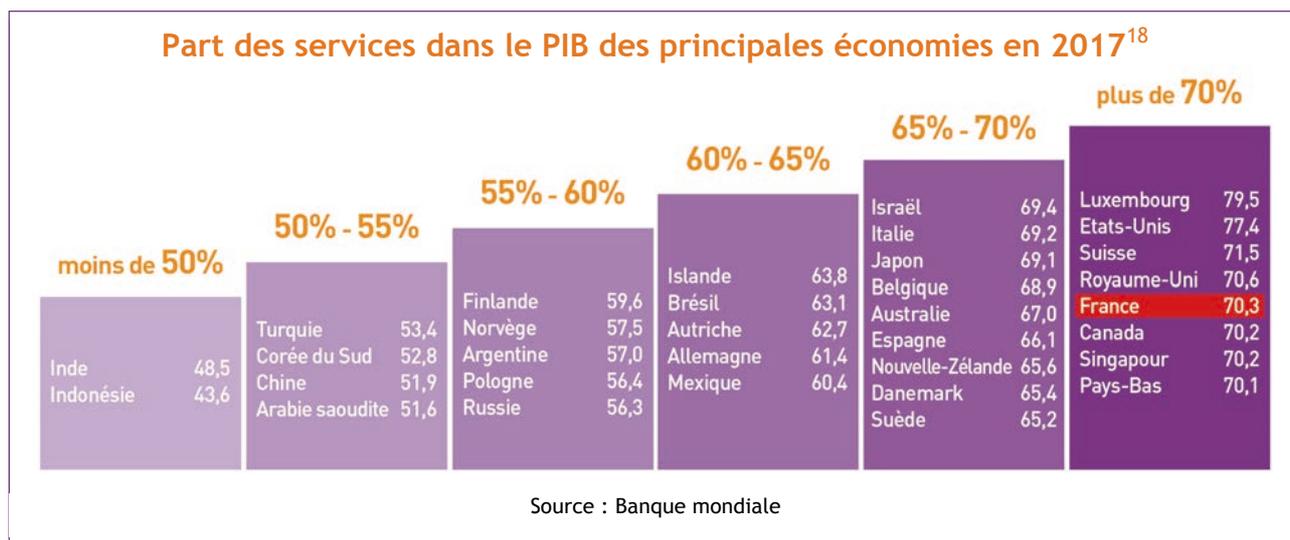
Partie 2

Les grands pays de services

1. Les grands pays de services en termes de PIB

Nous avons choisi de nous concentrer sur les économies les plus développées de la planète, c'est-à-dire les économies dont le PIB en volume est le plus important et dont le PIB par habitant est le plus élevé.

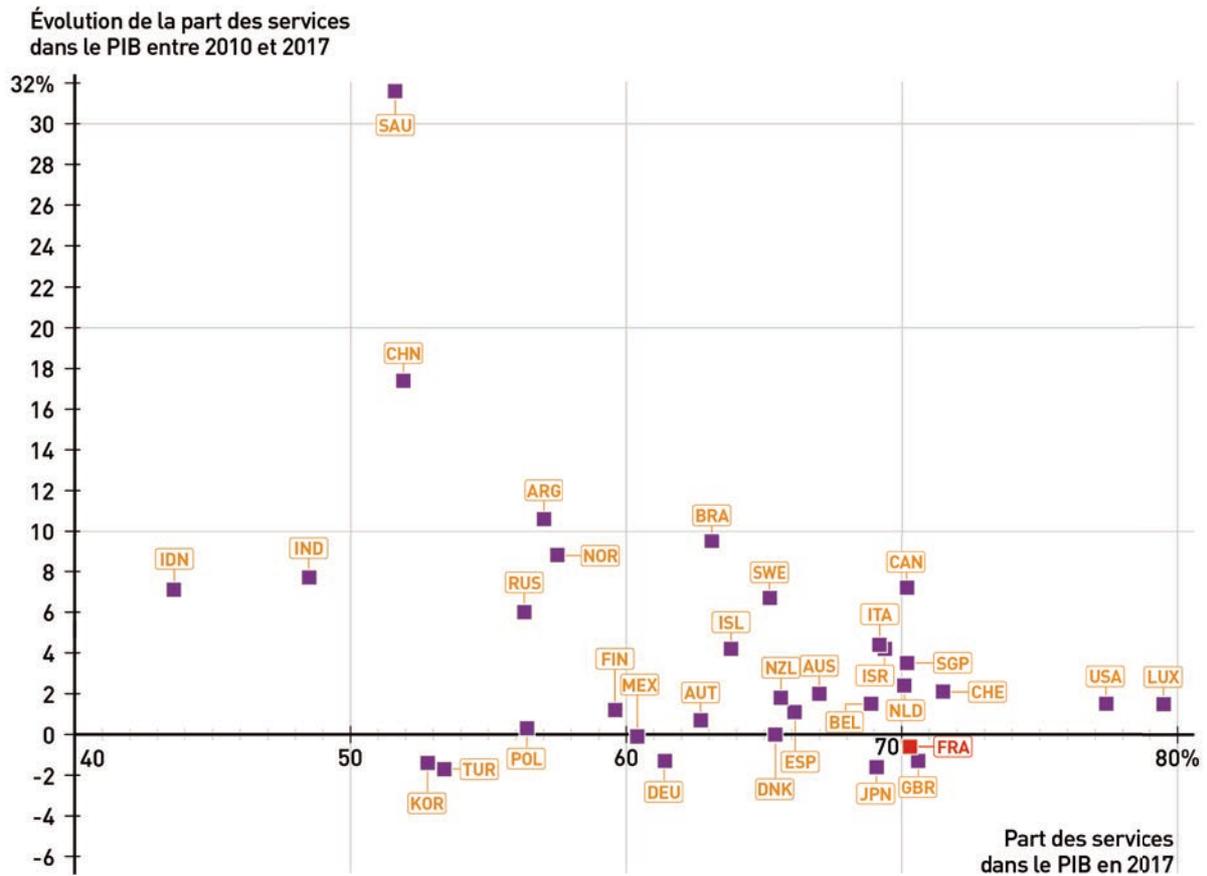
Dans les 33 pays sélectionnés, la proportion des services dans le PIB est comprise entre 43,6 % pour l'Indonésie et 79,5 % pour le Luxembourg.



Si l'on observe maintenant les chiffres de manière dynamique, c'est-à-dire en prenant en considération leur évolution dans le temps, on ne sera pas surpris de constater que des écarts significatifs séparent les pays (voir graphique ci-après). Les plus matures sur le plan des services progressent en effet moins rapidement, voire baissent, alors que les pays moins matures connaissent des taux de progression plus importants.

¹⁸ Chiffres de 2016 pour, la Nouvelle-Zélande, l'Islande et la Pologne. Estimation pour le Canada.

Classement des pays en fonction de la part des services dans le PIB et de son évolution depuis 2010



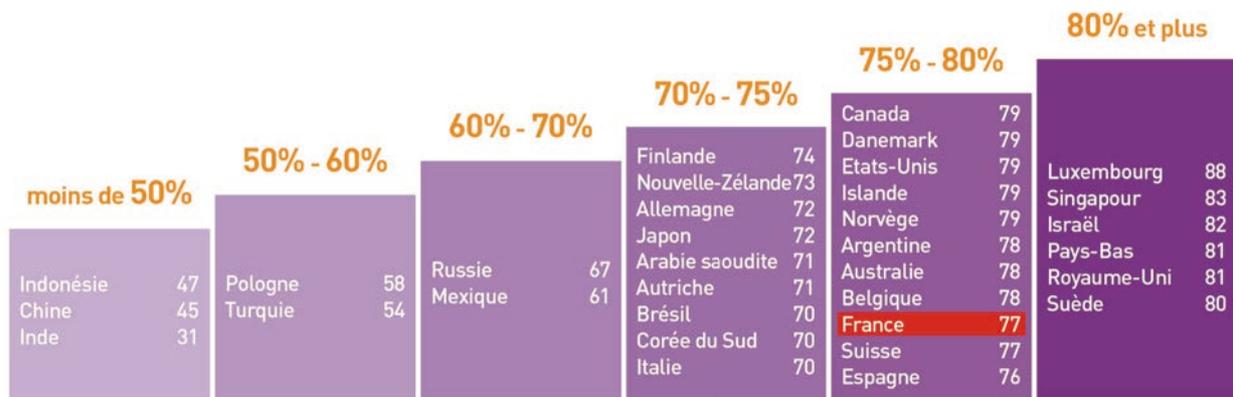
Source : Banque mondiale
(Abréviation des pays en annexe)

2. Les grands pays de services en termes d'emplois

Il est également pertinent de regarder l'importance que représentent les services en termes d'emplois.

Dans les 33 pays sélectionnés, on remarque que l'écart est important entre l'Inde, où seulement 31 % des emplois se trouvent dans les activités de services, et le Luxembourg où ceux-ci représentent 88 % du total des emplois du pays.

Proportion des emplois de services dans les principales économies en 2018
(en % du total des emplois)



Source : Banque mondiale

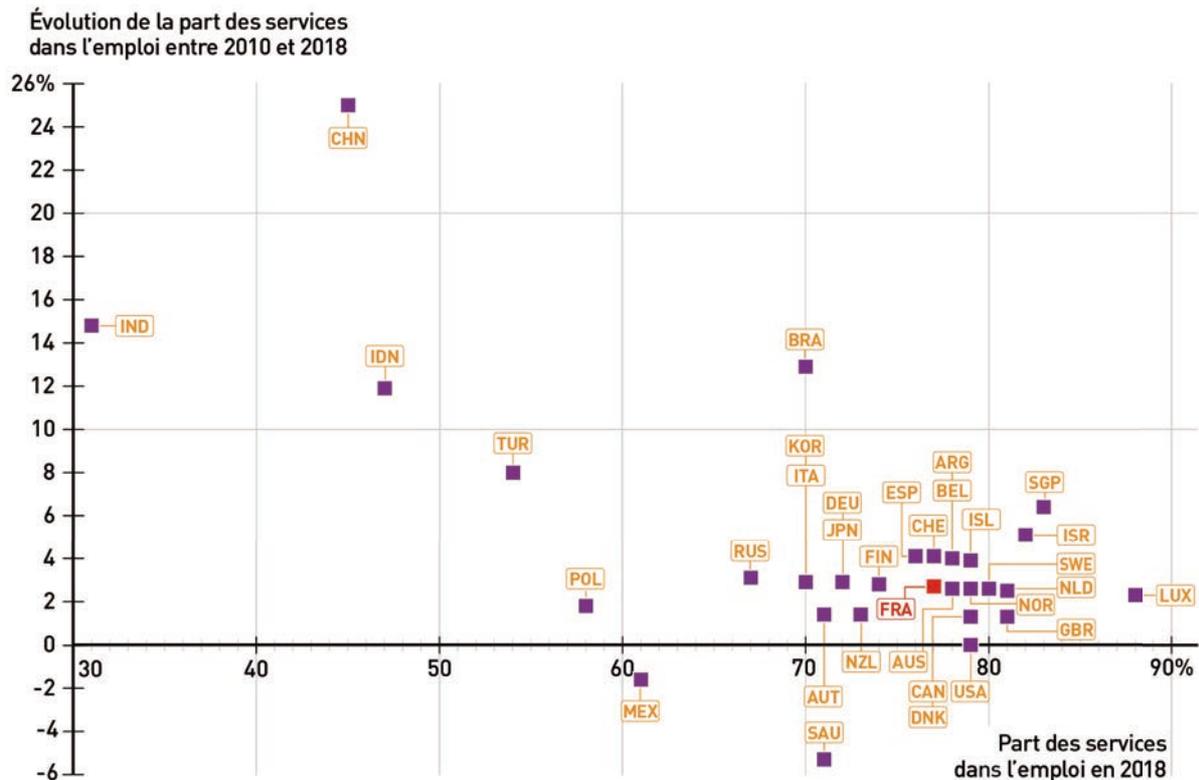
La plupart des pays - précisément 26 sur les 33 - dépassent la barre des 70 %. Trois pays seulement ont des emplois de services représentant moins de 50 % du total des emplois, dont la Chine (45 %) et l'Inde (31 %). En Chine, l'industrie regroupe 29 % des emplois et l'agriculture 27 %. En Inde, le secteur agricole reste prépondérant avec 44 % des emplois contre 25 % pour l'industrie.

En France, 77 % des emplois sont des emplois de services, une proportion proche de celle de l'Australie (78 %), des Etats-Unis et du Canada (79 %).

L'examen de l'évolution de la proportion des emplois de services entre 2010 et 2018 (voir graphique ci-après) permet de distinguer les pays qui connaissent une transformation importante, de ceux qui, ayant une proportion d'emplois de services déjà importante, ne progressent que lentement.

Quoiqu'il en soit, la très grande majorité des pays voit l'emploi dans les services progresser.

Classement des pays en fonction de la part des services dans l'emploi et de son évolution depuis 2010



Source : Banque mondiale
(Abréviation des pays en annexe)

3. Les grands pays de services en termes d'échanges internationaux

Un troisième indicateur mérite d'être pris en considération, celui des échanges internationaux de services, et sans doute plus pertinemment encore celui de l'évolution des exportations de services.

Les États-Unis dominent largement l'exercice avec un montant des exportations de services plus de deux fois supérieur à celui de son challenger, le Royaume-Uni. L'Allemagne, puissance exportatrice de premier plan, suit le Royaume-Uni de près.

La France occupe la 4^{ème} place, confirmant qu'elle est une grande puissance exportatrice de services, devant la Chine et l'Inde. On remarquera la 7^{ème} place occupée par les Pays-Bas.

Montant des exportations de services commerciaux en 2018

(en millions USD courants)

CLASSEMENT	PAYS	MONTANT EN MILLIONS \$
N° 1	Etats-Unis	805 739
N° 2	Royaume-Uni	374 560
N° 3	Allemagne	337 150
N° 4	France	293 665
N° 5	Chine	231 809
N° 6	Inde	204 322
N° 7	Pays-Bas	195 615
N° 8	Japon	188 942
N° 9	Singapour	182 229
N° 10	Espagne	150 104

Source : Banque mondiale

Si l'on considère maintenant la proportion que représentent les exportations de services dans le total des exportations des pays, la hiérarchie du tableau ci-dessus s'en trouve bouleversée.

On ne sera pas surpris de trouver le Luxembourg à la première place du classement ni l'Inde parmi le peloton de tête. La performance de ce pays s'explique par la part des services informatiques dans les exportations. Rappelons que ce secteur représente plus de 10 % du PIB indien et que 80 % de la production indienne est exportée¹⁹. La Chine, à l'inverse, n'exporte que peu de services en proportion du total de ses exportations.

Part des services dans le total des exportations en 2018



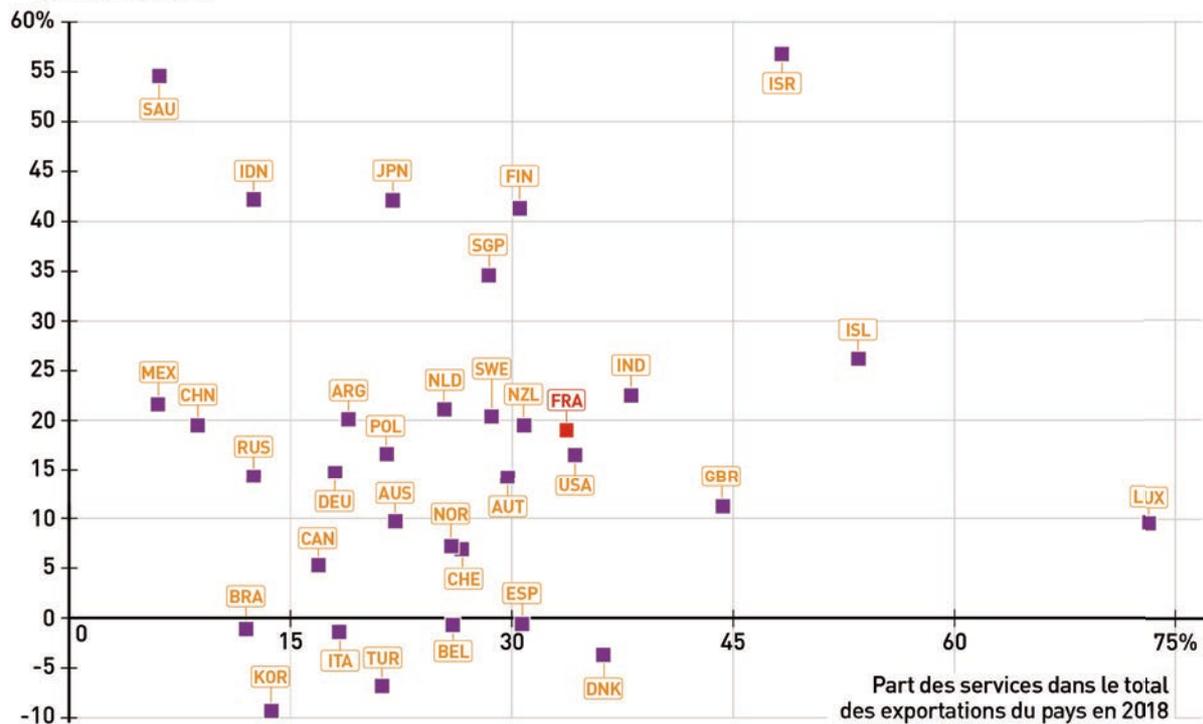
Source : Banque mondiale

¹⁹ « Making Globalization More Inclusive Lessons from experience with adjustment policies », OMC, octobre 2019.

Enfin, si l'on prend en considération l'évolution de la part des exportations de services dans le total des exportations en 2010 et 2018, on s'aperçoit qu'il existe globalement une dynamique positive concernant les exportations de services dans le monde. La France occupe une place honorable (+ 19 %) devant les États-Unis (+ 16,5 %) et le Royaume-Uni (+ 11,2 %).

Classement des pays en fonction de la part des services dans les exportations et de son évolution depuis 2010

Evolution de la part des services dans le total des exportations du pays entre 2010 et 2018



Source : Banque mondiale
(Abréviation des pays en annexe)

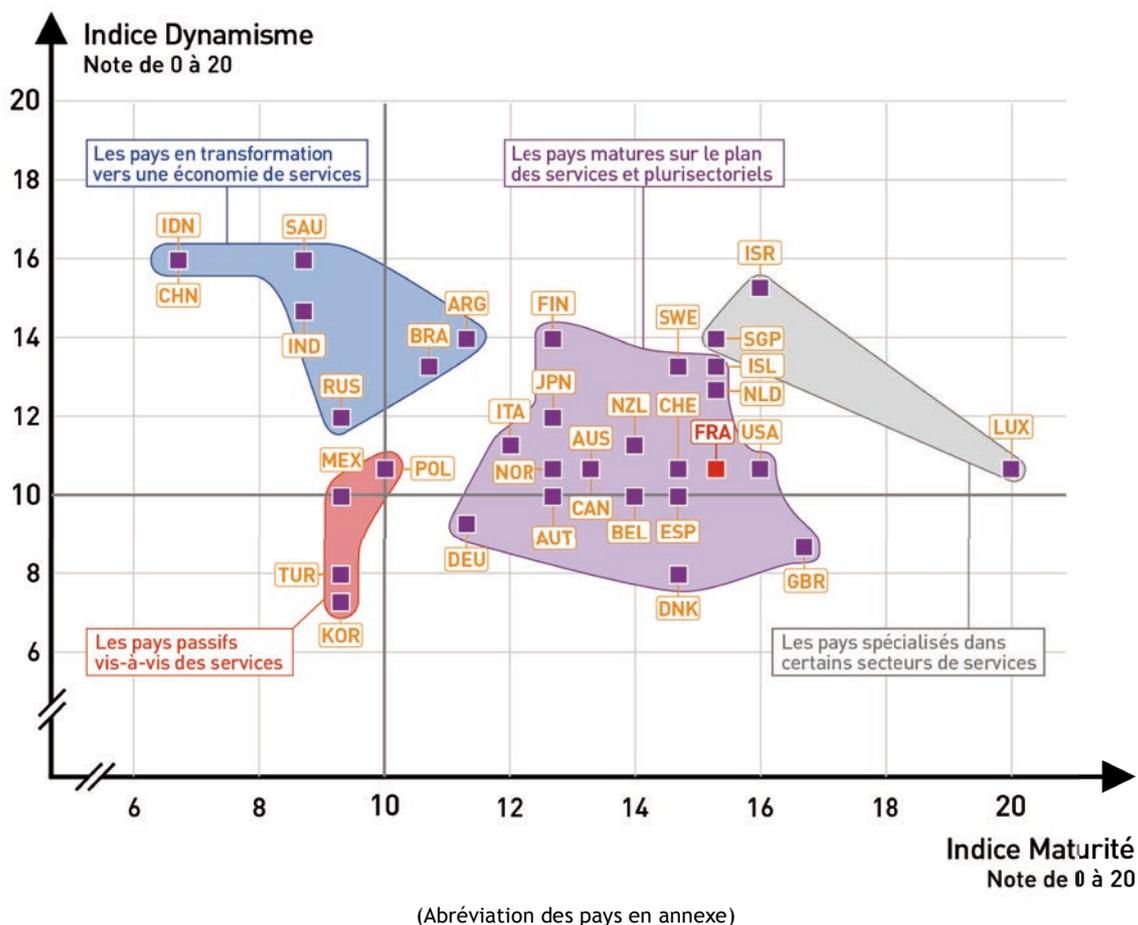
4. Les quatre catégories de pays en matière de services

Parmi les économies mondiales les plus développées, il est possible de dégager **quatre catégories de pays** du point de vue de l'importance et de la dynamique des activités de services dans l'économie.

Ces catégories ont été construites à partir des critères suivants :

- **La maturité du pays vis-à-vis de l'économie de services** établie sur la base d'un indice calculé à partir des indicateurs suivants : poids des services dans le PIB, importance des emplois et des exportations de services.
- **Le dynamisme du pays vis-à-vis de l'économie de services** établie sur la base de l'évolution de cet indice entre 2010 et 2017 ou 2018.

Classement des pays en fonction des indices de maturité et de dynamisme de l'économie de services



4.1. Les pays spécialisés dans certains secteurs de services

La première catégorie est celle des pays spécialisés dans un ou quelques secteurs de services. Le Luxembourg appartient assurément à ce groupe de par la forte dépendance de son économie au secteur financier qui représente un tiers du PIB. Le Luxembourg est l'un des plus importants marchés monétaires, le deuxième gestionnaire de fonds d'investissement au monde et le premier centre de banque privée de la zone euro. De nombreuses sociétés de réassurance y ont également leur siège. Singapour appartient à ce groupe de pays, avec des services financiers qui contribuent à plus de 12 % du PIB.

Figurent également dans ce groupe des pays absents de notre sélection mais dont la part des services dans le PIB peut être exorbitante. Il s'agit principalement de micro-États considérés comme des « paradis fiscaux » qui abritent nombre de sociétés holdings, et de pays qui tirent leurs ressources essentiellement du tourisme.

En Europe, d'autres pays pourraient être intégrés à cette catégorie. C'est le cas, par exemple, de Malte qui privilégie le secteur financier, mais aussi les plateformes de jeux en ligne. C'est aussi le cas de la Grèce dont l'économie est dominée par le tourisme et le transport maritime.

4.2. Les pays matures sur le plan des services et plurisectoriels

Cette catégorie est composée des économies développées, anciennes puissances industrielles, qui ont progressivement évolué vers les services après le premier choc pétrolier. La part des services dans leur PIB est comprise entre 65 % et 75 %, voire plus pour les États-Unis.

Aux marges inférieures de cet ensemble figurent des pays qui ne franchissent pas la barre des 65 % de services dans leur PIB, parce qu'ils sont encore très imprégnés par leur activité industrielle (Allemagne, Autriche), voire, pour certains d'entre eux, aussi par leur agriculture (Islande).

4.3. Les pays en transformation vers une économie de services

Cet ensemble est composé de deux sous-catégories :

- D'une part, les pays dont l'économie est dominée par l'exploitation des matières premières et singulièrement le pétrole. Ils ont entamé une mue vers une économie davantage tournée vers les services, conscients que l'épuisement de leurs ressources naturelles et, surtout, la réduction programmée des énergies émettrices de gaz à effet de serre, mettent leur économie en danger. Dans cette catégorie figurent les pays du Golfe persique (Arabie Saoudite, Émirats Arabes Unis) et la Russie.
- D'autre part, les pays dont l'économie est encore déséquilibrée dans le sens où les services ne représentent qu'une part relativement peu importante de leur PIB comparativement aux pays matures. La plupart ont affiché récemment leur volonté de miser sur les services pour accroître leur développement sur le marché intérieur et à l'international. Ce groupe est composé de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie et de l'Argentine.

4.4. Les pays passifs vis-à-vis des services

Ces pays - Corée du Sud, Mexique, Pologne et Turquie - ont des économies essentiellement industrielles et ne semblent pas vouloir s'orienter vers les services. En effet, la part des services représente moins de 60 % de leur PIB et a décru ou stagné entre 2010 et 2017.

Cependant certains pays s'interrogent sur les marchés d'avenir. Ainsi, en Pologne, les décideurs politiques prennent conscience que le pays « *se développe très vite, mais [que ses] moteurs de croissance se tarissent.* [La Pologne est devenue] “*l'atelier d'assemblage*” de l'Europe »²⁰.

²⁰ Propos tenus le 3 octobre 2019 par la ministre polonaise des entreprises et des technologies. « La Pologne ne veut plus être « l'atelier d'assemblage de l'Europe », Le Monde, 19 octobre 2019.

Partie 3

Quelles politiques publiques pour accompagner le développement des services ?

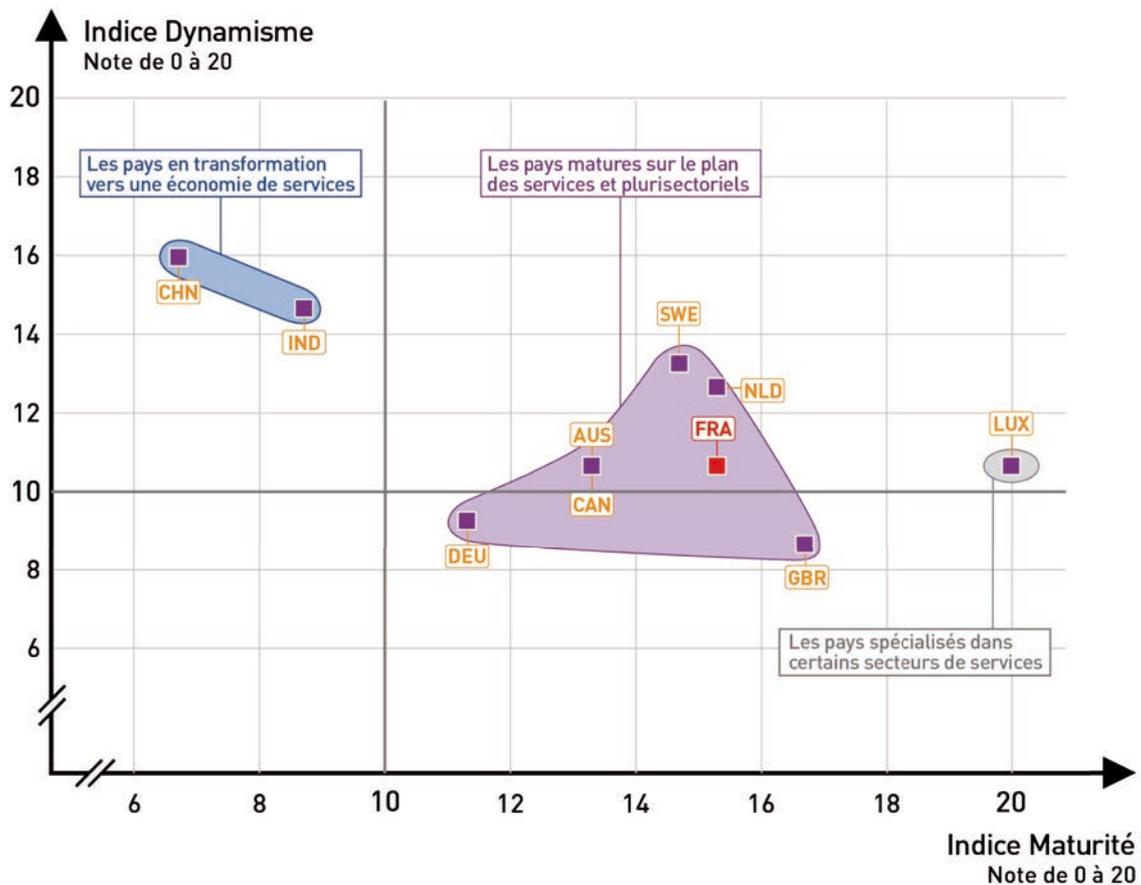
Panel des pays étudiés

Nous avons sélectionné 9 pays dont les caractéristiques dessinent une cartographie de plusieurs types de politiques publiques. Cette grille de lecture permet de comprendre en quoi **la maturité et le dynamisme de ces pays vis-à-vis de l'économie de services ont été façonnés par des politiques publiques**. Elle permettra également de positionner la France dans son environnement international (voir Partie 4).

Ce panel de 9 pays est composé de :

- **deux pays en transformation vers une économie de services** : la Chine et l'Inde dont la maturité est inférieure à la nôtre mais dont le dynamisme est certain ;
- **cinq pays matures sur le plan des services et plurisectoriels** :
 - les Pays-Bas et la Suède qui, à l'inverse, sont dynamiques sur le plan des services ;
 - l'Australie et le Canada, dont l'économie de services progresse peu ;
 - le Royaume-Uni, en perte de dynamisme ;
 - l'Allemagne, avec un niveau de maturité inférieur au nôtre et en perte de dynamisme ;
- **un pays spécialisé** : le Luxembourg, dont le dynamisme semble également en panne.

Classement des 10 pays sélectionnés positionnés en fonction des indices de maturité et de dynamisme de l'économie de services²¹



NB : pour des raisons de comparaison, la France est positionnée dans le graphique mais sera étudiée en partie 4.

(Abréviations des pays en annexe)

Pour chacun de ces 9 pays, nous avons établi des monographies qui ont permis de comprendre comment ils gèrent, pilotent et accompagnent l'économie de services. Tous ont décidé d'être actifs, sans pour autant emprunter la même voie. Deux grandes familles se dessinent :

- **Les pays volontaristes :** Chine, Inde, Luxembourg.
- **Les pays réformés :**
 - Les pays réformés inquiets : Australie, Royaume-Uni ;
 - Les pays réformés pragmatiques : Canada, Pays-Bas, Suède ;
 - Les pays réformés attentistes : Allemagne.

²¹ La maturité du pays vis-à-vis de l'économie de services est établie sur la base des indicateurs suivants : poids des services dans le PIB, importance des emplois et des exportations de services. Le dynamisme du pays vis-à-vis de l'économie de services est mesuré sur la base de ces mêmes indicateurs entre 2010 et 2017 ou 2018.

1. Les pays volontaristes

Dans cette catégorie, on retrouve des pays dits spécialisés ou en transformation, qui revendiquent le potentiel de l'économie de services comme vecteur de développement de leur économie.

1.1. La Chine

À retenir :

- Les plans quinquennaux successifs prévoient un développement significatif du secteur des services, avec des objectifs chiffrés.
- Des expérimentations centrées sur le développement des services sont lancées dans 17 zones géographiques.
- La plus grande foire mondiale consacrée aux services se tient annuellement à Beijing.
- 2050 a été fixé par le président Xi Jinping comme horizon pour faire entrer la Chine dans l'ère des services à forte valeur ajoutée.

Repères

Pays en transformation vers une économie de services.

Répartition de la valeur ajoutée 2018 :

services : 51,7 % ; industrie : 33,9 % ; construction : 6,9 % ; agriculture : 7,5 %.

Emplois dans les services

2018 : 45 % du total des emplois.

Exportations de services

commerciaux 2018 : 8,7 % du total des exportations.

Dès la fin des années 2000, la Chine a orienté ses plans quinquennaux vers un rééquilibrage des grands secteurs de l'économie, au profit des services.

12^{ème} plan quinquennal (2011-2015)

Ainsi, le 12^{ème} plan quinquennal (2011-2015) prévoyait-il un développement des services avec pour objectif d'augmenter de quatre points leur part dans la valeur ajoutée du PIB. Des mesures en faveur des prestations de services dans des secteurs soutenus par les autorités comprenaient par exemple l'alignement du tarif des consommations de flux (eau, électricité, gaz, chauffage) sur celui de l'industrie ou encore une réforme de la TVA applicable aux services aux entreprises.

Le développement de nombreux secteurs était mentionné dans le plan :

- **services financiers** : développement des micro-entreprises, innovation scientifique, économie verte, opérations transfrontalières des entreprises, nouveaux formats de services tels que le commerce en ligne, ainsi que des produits et services financiers innovants ;
- **logistique** : systèmes logistiques modernes, professionnels et basés sur l'information, logistique tierce partie, construction et liaison de l'infrastructure logistique, efficacité logistique et réduction des coûts logistiques ;
- **services de haute technologie** : services d'information, développement de logiciels, services d'intégration de systèmes d'information, services à valeur ajoutée, services de sécurité de l'information et services de contenu numérique ;
- **services aux entreprises** : comptabilité, vérification, fiscalité, ingénierie, certification et accréditation de normes, évaluation de crédit, courtage, consultation en gestion, études de marché et autres services professionnels ;
- **tourisme** : tourisme intérieur, développement du tourisme émetteur, protection et développement des ressources touristiques.

Il était également mentionné **les services destinés au 3^{ème} âge et l'amélioration des soins pour l'ensemble de la population avec l'évolution du système de santé (réforme des hôpitaux) et la mise en place d'une couverture santé pour toute la population (avec un taux de remboursement de 70 %).**

Le 12^{ème} plan envisageait également de **favoriser les investissements étrangers vers ces secteurs**, et de renforcer le rôle de Hong Kong en tant que centre financier international.

3^{ème} session du XVIII^{ème} Congrès du Parti communiste de novembre 2013

Le Parti affirme que les services peuvent être un moyen de stimuler l'économie et l'emploi. Trois grandes catégories de réformes ont été énoncées en ce sens :

- **éliminer les distorsions avec l'industrie qui a été historiquement favorisée.** Cela se traduit, par exemple, par la libéralisation des taux d'intérêts des dépôts qui doit encourager les investisseurs à s'intéresser aux services à faible intensité de capital plutôt qu'à l'industrie. Mais aussi par l'augmentation des coûts de l'énergie pour les secteurs énergivores, par l'introduction d'une taxe sur la pollution, et encore par la déduction des investissements pour le secteur des services, etc. ;
- **déréguler et ouvrir les services à des investissements privés et étrangers.** C'est ainsi qu'entre mai 2013 et décembre 2014, une nouvelle compagnie aérienne a été autorisée, de nouvelles banques privées sont apparues, des hôpitaux à capitaux 100 % étrangers se sont implantés, des zones franches se sont ouvertes, etc. ;
- **privatiser :** l'État vend sa participation dans des sociétés publiques et des monopoles qui empêchent l'entrée de nouveaux acteurs ; les participations encore détenues par l'État sont gérées selon les normes du secteur privé²².

13^{ème} plan quinquennal (2016-2020)

Le plan adopté en mars 2016 se concentre sur trois domaines : **l'accès du plus grand nombre à Internet - « Internet Plus », le secteur des services et les industries stratégiques.** Un mot semble lier entre elles ces priorités : **innovation**, utilisé plus de 200 fois dans le texte. Le gouvernement chinois entend augmenter les dépenses de R&D jusqu'à 2,5 % du PIB (+0,4 point) et générer 60 % de la croissance par les brevets et techniques ainsi mis au point²³.

Le gouvernement chinois prend, par ailleurs, acte de **l'intégration accrue de l'industrie et des services et ne veut pas rester à l'écart de ce mouvement reposant sur des services à forte intensité de connaissances.** Il constate également que les investissements dans les services représentent plus de 60 % des stocks mondiaux d'investissements directs, et que l'innovation dans les services s'accélère grâce au numérique (*cloud*, internet des objets, IA, etc.).

²² Ryan Rutkowski, « Service Sector Reform in China », Peterson Institute for International Economics, Policy Brief, janvier 2015.

²³ Jean-Charles Simon, Bo Han et Cristelle Albaric, « Le 13^{ème} plan quinquennal chinois : une aubaine pour les entreprises françaises », *La Lettre des Réseaux*, 22 avril 2016.

Fort de ce constat, le gouvernement chinois veut **porter la part des services dans le PIB à 56 % en 2020**, soit plus de cinq points supplémentaires par rapport à 2015 (50,5 %). Il compte s'appuyer sur les échanges des marchandises pour **développer concomitamment les échanges de services**, tant en quantité qu'en qualité, et réduire ainsi son déficit commercial lié aux services.

Le 13^{ème} plan quinquennal prévoit ainsi que les barrières au développement des services puissent être levées (monopoles, réglementations...) et que les **investissements étrangers dans les services soient favorisés**. Les priorités affichées portent sur la **digitalisation, le commerce électronique, la formation et l'enseignement, la santé et les services aux personnes âgées**.

Le but de Pékin est clairement d'augmenter le taux de croissance annuel des échanges chinois de services au-delà du taux de croissance mondial au cours du 13^{ème} plan quinquennal afin de consolider, voire d'améliorer, sa place dans le commerce mondial des services.

XIX^e congrès du parti communiste chinois (PCC) en octobre 2017

On retiendra du discours du président Xi Jinping, lors du XIX^e congrès du parti communiste chinois (PCC) d'octobre 2017, qu'il a prôné une « **ouverture à la concurrence dans les services** » et la « lutte contre les monopoles ». Il a souhaité un « renforcement de la création, la protection et l'application de la propriété intellectuelle ».

Des mesures d'ouverture du marché chinois aux étrangers ont été évoquées, en particulier pour les services, ainsi que la non-discrimination des entreprises étrangères afin qu'elles puissent bénéficier pleinement des politiques publiques chinoises.

Dans son discours, le président chinois a insisté sur l'innovation qui reste le deuxième objectif mentionné de la politique économique chinoise, avec une importance nouvelle donnée à la recherche fondamentale et à la politique d'attraction des scientifiques. Il a également mis en avant l'éducation, notamment supérieure (« universités chinoises de classe mondiale »), la formation professionnelle et le développement d'écoles privées. Dans le domaine de la santé, le développement des hôpitaux privés a été annoncé.

Enfin, tout comme l'innovation doit irriguer l'ensemble de l'économie, l'écologie doit être présente dans chaque activité afin d'arriver à une « civilisation écologique ». À ce titre, le développement de la finance verte doit être soutenu.

Des objectifs ambitieux

Xi Jinping a, par ailleurs, fixé deux horizons. Le premier, 2020-2035, doit être celui du « développement fondamental »²⁴ permettant de faire de la Chine une « économie socialiste moderne » ; le second, 2035-2050, celui au cours duquel la Chine fera son entrée dans l'industrie des services à forte valeur ajoutée et deviendra ainsi une « société socialiste aboutie et forte »²⁵.

²⁴ Juliette Genevaz, « La nouvelle puissance chinoise », entretien avec Émilie Frenkiel, *La Vie des Idées*, 11 mai 2018.

²⁵ Xi Jinping, « Remporter la victoire décisive de l'édification intégrale de la société de moyenne aisance et faire triompher le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère », Rapport au XIX^e Congrès national du Parti communiste chinois, 10 octobre 2017.

Où en est-on aujourd'hui ?

Avant l'été 2019, l'Institut des finances et de l'économie de l'académie chinoise des sciences sociales confirmait, à l'occasion d'un colloque sur le « développement du secteur des services en Chine », que **l'économie de l'Empire du milieu était désormais dominée par les services**. Ceux-ci représentent en effet 52,2 % de l'économie et 46,3 % des emplois en 2018. Des chiffres très proches de ceux qui figurent dans la partie 2 de ce document et provenant de la Banque mondiale.

À la veille du nouveau plan quinquennal, la Chine compte **17 zones géographiques expérimentales incitées à se mobiliser davantage en faveur du secteur des services**. Ces zones sont appelées à élaborer leur propre plan de développement, à l'instar de Beijing qui, depuis 2015, est autorisée par le gouvernement central à mettre en œuvre des politiques d'ouverture du secteur des services. Un nombre croissant d'entreprises à capitaux étrangers a bénéficié de cette ouverture, par exemple dans les services aéroportuaires et les services aux entreprises, contribuant ainsi à la croissance économique de la capitale. En janvier 2019, un nouveau programme sur trois ans a été élaboré par la municipalité pékinoise axé sur le leasing, les services aux entreprises, les services informatiques et les services financiers.

Pour les chercheurs de l'Institut des finances et de l'économie, il est clair que la Chine est entrée dans « l'ère de l'économie de services ». Pour autant, tout n'est pas parfait selon les membres de l'institut et il convient de poursuivre les réformes pour le développement des services, notamment en cassant le monopole de certains secteurs et en résolvant les problèmes d'accès au marché²⁶.

Services et consommation moteurs de croissance

En avril 2019, dans son étude économique de la Chine, l'OCDE affirmait que « **le rééquilibrage de l'économie se poursuit, les services et la consommation étant de plus en plus des moteurs de la croissance**. En outre, dans le secteur des services, ce ne sont plus les services financiers qui se distinguent, mais d'autres comme le commerce ou les services aux entreprises. Le remplacement de la taxe sur le chiffre d'affaires par une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en 2016 favorise l'**externalisation de services** et, de manière plus générale, le développement du secteur des services, dans la mesure où la TVA perçue sur les consommations intermédiaires peut maintenant être récupérée ».

Pour l'OCDE, le gouvernement chinois pourrait « **stimuler encore davantage le développement des services en garantissant des conditions de concurrence équitables aux entreprises privées et étrangères. Il devrait également supprimer les mesures protectionnistes locales, comme celles consistant à empêcher l'entrée sur le marché ou la sortie d'entreprises extérieures et à leur imposer des conditions discriminatoires en termes de tarification ou d'accès aux marchés publics locaux. Il faudrait libéraliser davantage les échanges de services, en particulier ceux sur lesquels reposent les chaînes de valeur mondiales (CVM), tels que les transports, la logistique et les services informatiques** ».

²⁶ « L'industrie des services représente désormais la moitié de l'économie chinoise », *Le Quotidien du Peuple*, 30 août 2019.

Le plus grand salon mondial des services

La Chine organise, depuis 2012, le **salon international du commerce des services**, la **CIFTIS** (China International Fair for Trade in Services). Biennale à l'origine, le CIFTIS devrait désormais se dérouler annuellement. Le CIFTIS a pour objectif de contribuer au développement des services, axe principal de la transformation du mode de développement de la Chine et de la restructuration de son économie.



La CIFTIS se proclame première plate-forme globale spécialisée dans le commerce des services à travers le monde, et la seule **couvrant les 12 secteurs du commerce des services définis par l'OMC** : services aux entreprises, services de communication, services de construction et d'ingénierie connexes, services de distribution, services éducatifs, environnementaux, financiers, sanitaires et sociaux, touristiques, services récréatifs, culturels, sportifs, de transport et autres services.

La CIFTIS est organisée par le ministère du Commerce et la municipalité de Beijing.

1.2. L'Inde

À retenir :

- Le président Narendra Modi fait des services la priorité pour renforcer la croissance indienne.
- L'orientation informatique a été précoce et affirmée, y compris à l'export.
- Le programme « Champion Services » est lancé en 2018 et vise à soutenir 12 secteurs de services.
- Nombreuses initiatives centrées sur les services : Global Exhibition on Services (GES), Digital India, Skill India, Smart Cities Mission, etc.

Repères

Pays en transformation vers une économie de services.

Répartition de la valeur ajoutée 2017 : services : 53,9 % ; industrie : 21,7 % ; agriculture : 17,1 % ; construction : 7,4 %.

Emplois dans les services 2018 : 31 % du total des emplois.

Exportations de services commerciaux 2018 : 38 % du total des exportations.

Il est intéressant de constater que l'Inde ne mise pas tout son développement sur la seule industrie et se projette directement dans l'économie du XXI^e siècle, celle des services. Même si l'Inde reste encore un **pays modeste au regard de la place qu'occupent les services dans son économie** relativement aux autres pays plus matures, **les services représentent 38 % de ses exportations, une part significative.**

Cette orientation « services » n'est pas nouvelle, puisque **la croissance indienne est tirée par les services depuis au moins 35 ans**. Les services, en effet, contribuaient déjà pour 50 % de la croissance indienne dans les années 1980. Aujourd'hui, leur contribution dépasse les 70 %. Les services sont également les principaux contributeurs à la croissance de l'emploi.

Parmi les services, trois catégories se distinguent par leur importance et assurent ensemble 36 % de la croissance totale de la productivité du pays dans les années 2000 : **le commerce, les services financiers et les services aux entreprises**. Parmi ces derniers, **les services informatiques sont une des grandes réussites de l'Inde** qui en est le premier exportateur mondial²⁷.

Dans ce secteur des services informatiques, le gouvernement indien a accompagné la dynamique créée par les entrepreneurs des services en mettant en œuvre des mesures ciblées au début des années 1990 :

- suppression de la licence Raj libéralisant les investissements dans la plupart des secteurs dont celui des technologies de l'information, alors qu'un boom du secteur informatique est attendu pour préparer le passage à l'an 2000 ;
- création des premières zones de développement spécial (SDZ : Special Development Zones) et des premiers parcs technologiques dédiés au développement informatique (STPI : Software Technology Parks of India). C'est ainsi que des leaders mondiaux ont pu émerger comme Infosys, Wipro ou Tata Consultancy Services (TCS).

Le développement du secteur informatique indien s'est également appuyé sur l'enseignement supérieur, notamment privé (instituts de technologie), en capacité de former des ingénieurs en nombre et sur l'usage de l'anglais dans ces mêmes établissements.

Mais si l'Inde exporte massivement ses services informatiques, d'autres secteurs participent à la croissance comme les autres services aux entreprises, le tourisme, les services financiers ou le commerce.

Des besoins importants laissent espérer des possibilités de développement dans les transports, la logistique, la santé, l'environnement (traitement des eaux et des déchets).

Plus globalement, le gouvernement de Narendra Modi, a su mettre en œuvre, au cours de son précédent mandat (2014-2019), des **réformes structurelles** facilitant le développement économique du pays : par exemple, la mise en place d'une taxe unifiée sur la valeur ajoutée (GST), l'adoption d'une loi sur les faillites et l'assouplissement des conditions d'investissement étranger. D'autres réformes sont en cours, notamment la mise en place d'un cadre bureaucratique facilitant les affaires (*ease of doing business*), la réforme du code du travail, le développement de l'apprentissage, la réforme de l'impôt sur les sociétés. De lourds investissements ont été réalisés dans les infrastructures. Le gouvernement a ainsi pu annoncer, en 2018, l'électrification complète de tous les villages du pays.

Par ailleurs, une étude de l'OMC²⁸ parue en octobre 2019 met en évidence que le développement des services en Inde a été favorisé par une réglementation du marché du travail moins lourde et plus flexible que dans le secteur industriel régit notamment par l'*Industrial Disputes Act* depuis 1947.

Aujourd'hui, l'Inde prend à bras-le-corps le sujet des services, consciente de son importance cruciale pour son développement et lance de nombreuses initiatives.

²⁷ Isabelle Bensidoun et Françoise Lemoine, « Les services moteurs du développement ? L'expérience indienne », *Le Blog du CEPII*, 13 juillet 2018.

²⁸ Making Globalization More Inclusive : Lessons from experience with adjustment policies- World Trade Organization - Octobre 2019

Des initiatives nombreuses pour le développement des services

La Champion Services Sectors Initiative

En 2018 a été lancée la « *Champion Services Sectors Initiative* », pilotée par le Ministère du commerce. L'initiative vise à soutenir le développement de 12 secteurs identifiés comme « champions » : services IT, tourisme et hôtellerie, santé, transport et logistique, comptabilité et finance, audiovisuel, services juridiques, communication, services de construction, services environnementaux, services financiers, éducation.

Les différents ministères concernés sont invités à préparer et mettre en œuvre des plans d'actions développant une vision pour chacun des secteurs champions à l'horizon 2022 (année du 75^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Inde). Le but est d'améliorer la compétitivité de ces secteurs, de créer des emplois, de soutenir les exportations et de favoriser ainsi la croissance du PIB. Il a été fixé un objectif : porter à 4,2 % en 2022 la part du secteur indien des services dans les exportations mondiales de services (contre 3,3 % en 2015).



INDIA SERVICES

SERVING INDIA & THE WORLD WITH PRIDE



Le Services Export Promotion Council (SEPC)

Le Ministère du commerce indien a également créé le Services Export Promotion Council (SEPC) qui a pour tâche de soutenir les exportateurs de services indiens. Le SEPC organise et participe à des salons, foires et rencontres acheteurs - vendeurs en Inde comme à l'étranger : CIFTIS de Beijing, Pacific Alliance Business Matchmaking en Amérique du Sud, MIPCOM à Cannes, ProfServ aux États-Unis, World Travel Mart à Londres, Buyer Seller Meet at Australia à Sydney.

La politique d'encouragement à l'exportation de services se traduit également par le Service Export from India Scheme (SEIS) qui consiste à soutenir les entreprises exportatrices par des crédits d'impôts sur les recettes en devises étrangères.

Global Exhibition on Services (GES)

Ce salon se déroule tous les ans autour des douze secteurs champions des services. Lors de l'inauguration de la première édition en 2015, le premier ministre Modi a exhorté le secteur des services à devenir le principal moteur de la croissance indienne. Les objectifs de la GES sont clairement affichés : présenter les réussites de l'Inde dans tous les secteurs des services, positionner l'Inde comme championne des services, créer des emplois en tirant parti des exportations de services. La prochaine édition de la GES aura lieu du 26 au 28 novembre 2019 à Bangalore.

Digital India

Ce programme phare du gouvernement qui vise à transformer l'Inde en une société numérique. Il concerne avant tout l'État et implique plusieurs ministères et départements gouvernementaux coordonnés par le Département de l'électronique et des technologies de l'information (DeitY). Digital India s'appuie sur neuf piliers : les autoroutes à large bande, l'accès universel à la connectivité mobile, le programme d'accès public à Internet et la gouvernance électronique, la réforme du gouvernement par la technologie (e-Kranti), la prestation électronique de services, l'information pour tous, la fabrication électronique, l'informatique pour l'emploi et les programmes de récolte précoce.

Dans le cadre de Digital India a été développé le **programme de promotion de la sous-traitance (IBPS : The India BPO Promotion Scheme) pour encourager la création d'emplois de sous-traitance IT dans l'ensemble du pays, et surtout dans les petites villes et les zones rurales.** Le programme comprend des aides et subventions à la fois pour les donneurs d'ordre et les sous-traitants.

Skill India

Ce programme ambitieux a été lancé en 2015 par le premier ministre Narendra Modi. Il porte sur la formation et se décline en plusieurs initiatives comme la mission nationale de développement des compétences (National Skill Development Mission), la politique nationale de développement des compétences et de l'esprit d'entreprise (National Policy for Skill Développement and Entrepreneurship), le programme de prêts de compétences (Skill Loan Scheme), etc. C'est dans ce cadre qu'Oracle termine en 2019 la construction d'un campus à Bangalore, sa deuxième plus grande implantation après son siège social de San Francisco. L'Oracle Academy, qui y sera abritée, s'est engagée à former chaque année plus de 500 000 élèves et étudiants à développer leurs compétences informatiques.

Smart Cities Mission

Un autre programme gouvernemental vise à développer 100 villes intelligentes dans le pays. Le 7 septembre 2019, la ville d'Aurangabad a été inaugurée en tant que première ville industrielle indienne intelligente et entièrement nouvelle. L'objectif est de promouvoir des villes qui fournissent des infrastructures et une qualité de vie décentes à leurs citoyens, un environnement propre et durable et des solutions intelligentes. Il s'agit de porter les efforts sur l'approvisionnement en eau et en électricité, l'assainissement et la gestion des déchets, les transports en commun et la mobilité urbaine, le logement, la connectivité informatique et la numérisation, la participation des citoyens, la sécurité, la santé et l'éducation. En mai 2020 se tiendra la 6^{ème} édition de Smart Cities India Expo à New Delhi.



Le « jugaad » indien

Signalons également que l'Inde est à la pointe de l'innovation ou de l'ingénierie frugale, appelée *jugaad* en hindi, mélange d'ingéniosité, de créativité, de disruption, de bricolage, de détournement d'usage. Le *jugaad*, internationalement reconnu, est désormais décliné en technique de management. **Le secteur des services ne reste pas à l'écart du jugaad qui est un des moyens les plus efficaces pour son développement.** Ainsi, dans le secteur de la santé, l'Arvind Eye Care System propose une chirurgie ophtalmique à bas coût et à grande échelle. Autre exemple, celui des maternités abordables gérées par Life Spring qui proposent des soins de santé infantile de qualité à des prix de 30 à 40 % inférieurs à ceux du marché. Dans le secteur financier, la société Eko propose des services bancaires sans agence au citoyen. Grâce à ses guichets chez les commerçants, les clients d'Eko peuvent ouvrir des comptes d'épargne, déposer ou retirer des espèces de leur compte, envoyer des fonds dans tout le pays, recevoir des fonds de l'étranger, créditer leur forfait mobile ou payer de nombreux services.

1.3. Le Luxembourg

À retenir :

- Le pays s'est spécialisé dans la finance et est devenu pionnier dans la finance verte.
- Un plan en faveur de la « Troisième révolution industrielle » a été lancé et s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication, les énergies renouvelables et les transports.

Repères

Pays spécialisé dans certains secteurs de services.

Répartition de la valeur ajoutée 2018 : services : 86,7 % ; industrie : 7 % ; construction : 6 % ; agriculture : 0,25 %.

Emplois dans les services 2018 : 88 % du total des emplois.

Exportations de services commerciaux 2018 : 74,7 % du total des exportations.

La forte dépendance du Luxembourg au secteur financier n'est pas le fruit du hasard. Comme l'indiquait en 2017 Carlo Thelen, économiste et directeur général de la chambre de Commerce du Grand-Duché du Luxembourg : « *Si l'on compte les effets directs et indirects, la finance représente autour de 40 % des recettes fiscales du pays. Mais il est normal pour un petit pays de se concentrer sur ses points forts, nous n'aurons jamais une économie diversifiée comme l'Allemagne ou la France. Et nous essayons de diversifier ce secteur avec différents piliers : gestion de fortune, fonds d'investissement, assurance, réassurance, fintech...* »²⁹.

Le pays s'est positionné, au moment de la COP 21 de Paris en 2015, comme pionnier de la finance verte en créant une *Climate Finance Task Force*³⁰. Toute une palette d'outils est désormais disponible : obligations vertes, fonds d'investissement dédiés au développement durable, accélérateur de finance climatique, labels de qualité pour les produits de finance verte, plate-forme de financement climatique entre l'État luxembourgeois et la Banque européenne d'investissement (BEI), etc. C'est ainsi que le Luxembourg abrite 40 % des fonds d'investissement responsables européens et plus de 60 % des actifs sous gestion. La Bourse du Grand-Duché assure la cotation de la moitié des obligations vertes de la planète pour un montant de 100 milliards d'euros, grâce au Luxembourg Green Exchange (LGX).

Mais le Luxembourg, conscient de sa dépendance à la finance, et donc de sa fragilité, tente aujourd'hui de se diversifier dans d'autres activités. Le gouvernement a lancé, en 2014, l'initiative « Digital Luxembourg » dans le but de développer le secteur de l'économie numérique.

Par ailleurs, le pays a demandé en 2016 à l'économiste Jérémy Rikfin d'explorer de nouveaux relais de croissance prenant largement appui sur les technologies de l'information et de la communication, les énergies renouvelables et les transports³¹. Une révolution industrielle qui prend largement sa source dans les services !

²⁹ « Pourquoi la croissance est 4 fois plus forte au Luxembourg qu'en France », *BFM Business*, 21/05/2017.

³⁰ « Comment le Luxembourg s'est mis au service de l'environnement », *Les Échos*, 05/12/2018.

³¹ Dans le cadre du projet nommé « Troisième révolution industrielle ».

Le gouvernement luxembourgeois a retenu 9 actions prioritaires parmi lesquelles :

- la mise en place progressive de la mobilité comme service ("*Mobility as a service*") ;
- la promotion de l'économie circulaire par les marchés publics ;
- la réalisation d'un projet phare pour démontrer la dimension socio-économique des quartiers intelligents, durables, circulaires et à zéro énergie ;
- la construction d'un « Internet » national de l'énergie ;
- la mise en place de la plateforme "*Luxembourg Sustainable Development Finance Platform*".

2. Les pays réformés

Dans cette catégorie se trouvent des pays qui ont engagé des grands chantiers de réformes en matière d'organisation de l'État, de fiscalité et de droit du travail.

Cette catégorie des pays réformés est composée de trois types de pays :

- ceux qui, **inquiets** de leur environnement concurrentiel, ont décidé d'adopter une stratégie vis-à-vis des services proche de celle déployée par les pays volontaristes : l'Australie et le Royaume-Uni ;
- ceux qui adoptent une attitude résolument **pragmatique** et réagissent en fonction des **opportunités** : le Canada, les Pays-Bas et la Suède ;
- ceux qui adoptent un comportement **attentiste** à l'égard de l'économie de services au risque de la fragiliser : l'Allemagne.

Tous ces pays, de tradition libérale ou de tradition sociale-démocrate, ont conduit des réformes fondamentales et créé un environnement favorable à l'entreprise et au développement économique qui les placent aujourd'hui en tête des classements internationaux. Réformes qui ont aussi, mécaniquement, favorisé la dynamique de développement des services.

La Banque mondiale publie chaque année « Doing Business », un classement sur la facilité à faire des affaires. Dans ce classement, les pays réformés figurent en bonne place avec la Nouvelle-Zélande en tête, suivie du Danemark (3^{ème}), du Royaume-Uni (9^{ème}), de la Suède (12^{ème}), de la Finlande (17^{ème}), de l'Australie (18^{ème}), du Canada (22^{ème}), de l'Allemagne (24^{ème}). Il est à noter que la France n'occupe que la 32^{ème} place de ce classement.

Le classement 2019 de l'indice de la compétitivité fiscale internationale (ITCI) publié chaque année par la Tax Foundation voit les pays « réformés » figurer en bonne position : on trouve la Nouvelle-Zélande à la deuxième place. Elle est suivie par l'Australie (7^{ème}), la Suède (8^{ème}), les Pays-Bas (9^{ème}), le Canada (15^{ème}), l'Allemagne (16^{ème}), la Finlande (18^{ème}), le Danemark (24^{ème}), le Royaume-Uni (25^{ème}). La France n'occupe que la 36^{ème} place du classement.

2.1. Les pays réformés inquiets

L'Australie et le Royaume-Uni, pays ayant une économie de services déjà très développée, n'entendent pas vivre sur leurs acquis et abordent la place des services dans leur économie à l'image des pays volontaristes. Une catégorie qu'ils sont d'ailleurs sur le point de rejoindre prochainement.

2.1.1 L'Australie

À retenir :

- Des réformes de fonds qui ont fait de l'Australie un des pays les plus dynamiques de l'OCDE.
- Un rapport en 2015 sur les obstacles aux échanges de services.
- Une étude de l'OCDE en 2018 donnant des pistes pour la mise en place d'une stratégie nationale pour le développement des services.
- Le lancement en 2019 de « policy sprints » chargés de faire des propositions pour stimuler les exportations de services.

Repères

Pays mature sur le plan des services et plurisectoriel.

Répartition de la valeur ajoutée 2017 : services : 71,5 % ; ; industrie : 17,7 % ; construction : 8,1 % ; agriculture : 2,8 %.

Emplois dans les services 2018 : 78 % du total des emplois.

Exportations de services commerciaux 2018 : 22,1 % du total des exportations.

Dans les années 1990, sous les gouvernements de Paul Keating et John Howard, l'Australie a mené des réformes telles que :

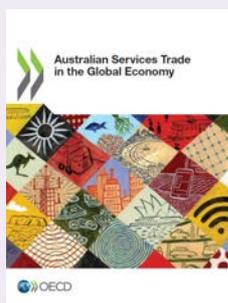
- la réduction des quotas et tarifs douaniers ;
- la déréglementation du secteur financier ;
- la révision de la fiscalité, en la faisant moins peser sur le travail ;
- une plus grande flexibilité du marché du travail ;
- la réforme des retraites, avec la mise en place de fonds de retraite privés, et des soins de santé ;
- la discipline budgétaire, amenant à des excédents ;
- des privatisations, y compris dans la distribution d'électricité, pour un montant de 85 milliards de dollars ;
- une politique d'immigration adaptée aux besoins en main d'œuvre.

Une conscience Service

Consciente du potentiel de l'économie de services dans un environnement régional où la pression concurrentielle de la zone asiatique - en particulier de la Chine - est forte, l'Australie a décidé il y a quelques années de lancer une initiative pour développer les échanges de services.

En 2015, un rapport de l'Australia's Productivity Commission faisait le point sur les obstacles à la croissance des exportations australiennes de services, en portant une attention particulière aux secteurs de l'éducation, des services financiers, des services de santé, de l'informatique, des services professionnels et du tourisme.

À la suite de ce rapport, l'Australie demande en 2017 à l'OCDE de rédiger une étude sur le secteur des services. Celle-ci, publiée en octobre 2018, s'intitule « Australian Services Trade in the Global Economy ».



Rapport « Australian Services Trade in the Global Economy »

Le rapport de l'OCDE présente une analyse approfondie de l'importance des services dans l'économie australienne, de l'environnement réglementaire des services et de la performance du commerce australien des services sur le plan international. Il donne également des pistes pour l'élaboration d'une stratégie nationale permettant à l'Australie de tirer pleinement parti de la force de ses activités de services.

L'Australie n'a pas attendu cette étude de l'OCDE pour agir. C'est ainsi que les auteurs du rapport prennent acte de l'environnement réglementaire australien déjà ouvert, efficace et généralement favorable à la concurrence. Le régime réglementaire national de l'Australie est plus libéral que la moyenne dans 21 des 22 secteurs de services mesurés par l'indice de restriction des échanges de services (IRES) de l'OCDE. Sont également soulignées les diverses initiatives soutenant la R&D (incitation fiscale), les programmes encourageant la croissance et l'internationalisation des PME, et les soutiens aux entreprises australiennes sur les marchés mondiaux.

L'OCDE annonce qu'il est prioritaire pour le gouvernement d'avoir une approche politique et stratégique globale de la performance des services australiens dans l'économie mondiale pour tirer pleinement parti de leur force.

Des améliorations sont possibles dans tous les secteurs, et un programme ciblé de réforme de la réglementation peut faire en sorte que l'environnement commercial de l'Australie demeure une source de compétitivité internationale. L'OCDE recommande ainsi de continuer à promouvoir les réformes réglementaires et la réduction des restrictions au commerce des services. Il serait avantageux, selon l'organisme international, de poursuivre la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux, plurilatéraux, régionaux et multilatéraux avec des dispositions ambitieuses en matière d'accès aux marchés et de réglementation nationale des services. Il est également recommandé de continuer à faciliter un environnement propice au commerce numérique, grâce à des accords de libre-échange, à l'harmonisation des normes et à la mise en œuvre de mesures de facilitation du commerce. Le rapport conseille, par ailleurs, d'améliorer la coordination entre les différents acteurs gouvernementaux et de simplifier l'accès aux programmes d'aides ainsi que la coopération entre les entreprises et la recherche.

L'OCDE fait ensuite des propositions en faveur de certains secteurs cibles comme les services de transport aérien, la logistique, les services aux entreprises, la banque et l'assurance, l'éducation, les services miniers, les technologies de l'information et de la communication, et le tourisme.

Mise en action des recommandations par le gouvernement australien

Le gouvernement australien s'est emparé de ce rapport, tout d'abord en dégagant des moyens budgétaires pour stimuler la compétitivité des exportations de services. L'ensemble des acteurs a ensuite été réuni et les participants ont décidé de mettre en place des « policy sprints », ateliers se déroulant de manière agile sur une période ramassée de 12 semaines. Les premiers groupes de travail ont été constitués autour des services financiers, des services professionnels et des TIC. Un groupe s'est également penché sur la question transverse de la circulation des données, des capitaux et des personnes. Les travaux de ces groupes de travail ont été transmis, pour examen, au ministre australien du commerce, du tourisme et de l'investissement au mois d'août 2019.

Les recommandations des professionnels pour stimuler les exportations de services s'articulent autour de trois piliers :

- la simplification de la réglementation nationale ;
- la levée des barrières existantes sur les marchés étrangers ;
- le soutien à l'internationalisation des entreprises.

La réflexion va se poursuivre en 2019 et 2020 avec d'autres « policy sprints » concernant, notamment, les secteurs de la création et de la santé.

Cette démarche, initialement centrée sur les échanges de services, produit également des effets sur le marché intérieur.

2.1.2 Le Royaume-Uni

À retenir :

- Des réformes entamées dès 1979 et qui se sont poursuivies dans les années 2010.
- La volonté affichée en 2013 de faire du pays la plaque tournante mondiale des services *BtoB*.
- Des politiques sectorielles en faveur des PME, du digital, du tourisme.
- Le lancement probable en 2020 d'une étude sur les échanges de services avec l'OCDE (sur le modèle australien).

Repères

Pays mature sur le plan des services et plurisectoriel.

Répartition de la valeur ajoutée 2018 : services : 79,2 % ; industrie : 14,1 % ; construction : 6,1 % ; agriculture : 0,6 %.

Emplois dans les services 2018 : 81 % du total des emplois.

Exportations de services commerciaux 2018 : 44,3 % du total des exportations.

Une politique volontariste

Les réformes menées au Royaume-Uni ont commencé en 1979 avec l'arrivée de Margaret Thatcher au pouvoir. Ces réformes se sont notamment traduites par :

- la déréglementation du marché des capitaux et du marché du travail ;
- de nombreuses privatisations dans les télécoms, le gaz, le transport aérien et ferroviaire ;
- la réduction du nombre de fonctionnaires dans les services centraux ;
- le recul de la dépense publique et l'assainissement des comptes ;
- la baisse des impôts sur les entreprises et les particuliers.

Les réformes thatchériennes ne furent pas fondamentalement remises en cause par ses successeurs, y compris travaillistes. Elles ont repris dans les années 2010 sous l'égide du premier ministre conservateur David Cameron. Celui-ci s'est, en particulier, attaché à réformer le marché du travail en simplifiant les politiques de l'emploi et en concentrant les moyens sur les personnes qui éprouvaient le plus de difficultés à sortir du chômage. Il s'est également engagé en faveur de l'assouplissement du droit de travail : réforme du droit du licenciement, encouragement à l'utilisation du contrat « zéro heure », création du statut de travailleur actionnaire, etc.

Une stratégie pour les services BtoB

En juillet 2013, le gouvernement britannique publiait « **Growth is Our Business: A Strategy for Professional and Business Services** » qui jetait les bases d'un partenariat soutenu entre les pouvoirs publics et le secteur privé pour positionner le Royaume Uni dans le jeu concurrentiel mondial. Cette stratégie, centrée sur le développement des services aux entreprises (comptabilité, publicité et communication d'entreprise, conseil en ingénierie, services juridiques, conseil en management, recrutement et services de ressources humaines), s'inscrivait plus largement dans la stratégie industrielle du gouvernement.

Dans le document, il était d'abord rappelé combien le **Royaume-Uni se distingue mondialement dans les services professionnels et commerciaux**, avec des exportations vers les pays développés qui généraient, à l'époque de l'étude, un excédent commercial de 19 milliards de livres sterling. Seuls les États-Unis faisaient mieux. Le gouvernement entendait alors tirer parti de cette position dominante pour accroître les exportations de services aux entreprises vers les marchés émergents. Il était également fait mention des **600 000 emplois supplémentaires attendus** dans le secteur des services professionnels et commerciaux au Royaume-Uni dans les dix ans.

Trois priorités étaient définies :

- Créer un environnement favorable aux entreprises, c'est-à-dire :
 - une stabilité, une clarté et une cohérence de la fiscalité, et un niveau d'imposition attractif pour les particuliers comme pour les entreprises ;
 - des réglementations « intelligentes » qui s'appuient sur des atouts tels que la réputation d'intégrité et d'impartialité juridique du Royaume-Uni et la flexibilité de son marché du travail ;
 - une ouverture maintenue à l'international pour attirer des collaborateurs de haut niveau et former les talents des marchés cibles ;
 - des infrastructures physiques et numériques qui répondent aux besoins de l'économie.
- Développer les compétences avec :
 - un élargissement des voies d'accès aux formations, notamment par le développement de l'apprentissage, y compris dans l'enseignement supérieur ;
 - un engagement accru des entreprises dans la formation, qui facilite l'employabilité des jeunes et leur insertion dans le monde du travail.
- Développer les marchés à l'export et attirer de nouveaux investissements, ce qui passe par :
 - la promotion de l'excellence britannique sur des marchés étrangers ciblés afin de stimuler les exportations ;
 - l'identification et la réduction des barrières commerciales.

Parmi les actions qui ont été mises en place à la suite de la publication de cette stratégie en faveur des services aux entreprises, on peut citer le « **Growth Voucher Program** ». Lancé en 2014 pour 15 mois, le programme avait pour objectif d'encourager les PME de moins de 250 salariés à avoir accès à des conseils d'experts susceptibles de les aider à se développer. Ces conseils pouvaient porter sur : la gestion de trésorerie et la levée de fonds, le recrutement et le développement des compétences, l'amélioration du leadership et des compétences en management, le marketing et la fidélisation des clients, le développement du numérique.

Lorsque le programme a pris fin, en mars 2015, plus de 28 000 entreprises avaient terminé avec succès leur parcours. Trois quarts de ces entreprises ont reçu un bon d'achat pouvant atteindre 2 000 livres sterling pour couvrir la moitié des coûts d'achat de conseils stratégiques auprès de fournisseurs du secteur privé. Environ 50 millions d'euros ont ainsi été distribués.

L'évaluation se poursuit jusqu'à cette année et comparera le rendement commercial des bénéficiaires de bons avec celui des non-bénéficiaires. Une première évaluation a permis de montrer que les compétences dans les entreprises qui avaient bénéficié de bons avaient davantage progressé que dans les entreprises non-bénéficiaires. Les entreprises bénéficiaires du programme étaient également plus nombreuses à avoir introduit une planification et à avoir connu une augmentation de leur chiffre d'affaires.

Ce programme de bons a été repris en faveur du numérique. La région de Leeds, par exemple, a un « **Digital Growth Voucher** », visant le développement numérique, qui consiste en une subvention d'une valeur de 2 000 à 10 000 livres sterling pour aider les entreprises à investir dans la technologie numérique : achat de nouveau matériel et de nouveaux logiciels, mise à niveau de la connectivité numérique, développement de sites Web, création d'applications, etc.

Par ailleurs en 2019, le gouvernement a publié une stratégie en faveur du tourisme afin de « bâtir une économie de l'expérience de classe mondiale ». Cette stratégie s'appuie sur un partenariat entre les pouvoirs publics et les entreprises du secteur. Elle vise à stimuler la productivité, développer les compétences, améliorer et promouvoir l'offre touristique. Le document fixe des objectifs chiffrés pour faire face à l'augmentation de 23 % du nombre de visiteurs entrants d'ici à 2025, et la hausse annuelle de 3 % du tourisme intérieur : construction de 130 000 chambres d'hôtel, formation de 30 000 apprentis par an, développement des compétences par le mentorat pour 10 000 employés du secteur. Il est également prévu d'élargir la saison touristique par la création de cinq nouvelles zones touristiques et le lancement d'un plan d'action international pour développer le tourisme d'affaires. Un « Tourism Data Hub » sera également créé afin de mieux comprendre les motivations et les déplacements des touristes et ainsi proposer des offres toujours mieux adaptées. Enfin, le Royaume-Uni se donne pour ambition de devenir la destination touristique la plus accessible d'Europe d'ici 2025, en augmentant le nombre de visiteurs internationaux handicapés de 33 %.

Depuis 2016, le Royaume-Uni se concentre sur sa sortie de l'Union européenne. Il prépare cependant l'avenir et envisage, à l'instar de l'Australie, de lancer, d'ici 2020, des travaux avec l'OCDE pour développer une politique en faveur des échanges de services. **Le gouvernement britannique semble, en effet, vouloir utiliser le levier des services pour sortir du Brexit « par le haut ».**

2.2. Les pays réformés pragmatiques

Dans cette catégorie, on trouve des pays qui, ayant instauré un cadre favorable aux entreprises, mènent également des politiques sectorielles *ad hoc* permettant de développer et de moderniser les activités de services.

2.2.1 Le Canada

À retenir :

- Programme de réduction du poids de l'État et de simplification administrative mené dans les années 1990-2000.
- La définition et le déploiement de stratégies fédérales dans de nombreux domaines : compétences, cybersécurité, développement durable, etc.
- Une stratégie offensive dans le tourisme.
- L'intégration systématique des services dans les accords de libre-échange (ALE).

Repères

Pays mature sur le plan des services et plurisectoriel.

Répartition de la valeur ajoutée 2015 : services : 71,6 % ; industrie : 18,5 % ; construction : 8,1 % ; agriculture : 1,8 %.

Emplois dans les services 2018 : 79 % du total des emplois.

Exportations de services commerciaux 2018 : 16,9 % du total des exportations.

Le Canada a mené de grandes réformes, entre 1993 et 2003, sous l'impulsion du premier ministre Jean Chrétien, pour réduire le poids de l'État fédéral et améliorer les finances publiques avec, par exemple :

- la mise en place d'une « revue des programmes » permettant de déterminer le rôle et l'efficacité du gouvernement fédéral dans le pilotage de ces programmes ;
- la décentralisation des programmes publics ;
- la baisse des dépenses fédérales et du nombre de fonctionnaires ;
- une réduction des impôts ;
- la réforme du régime des retraites.

En matière de politiques sectorielles, on peut citer le tourisme et la **nouvelle stratégie fédérale pour la croissance du tourisme** que le gouvernement canadien vient d'élaborer. Il fait, en effet, le constat que le secteur du tourisme est en pleine expansion, ayant attiré un nombre record de visiteurs étrangers en 2017 et en 2018. Ce secteur est le plus important produit d'exportation du pays et représente un emploi sur dix.

Le gouvernement canadien s'engage ainsi à maintenir l'élan en investissant dans le tourisme afin de « **créer des emplois pour la classe moyenne et de favoriser la croissance économique** ». Pour cela, 58,5 millions de dollars canadiens sont débloqués pour améliorer la qualité des produits et services touristiques du Canada, alors même que le budget du ministère du tourisme pour 2019-2020 est en baisse de 35,4 millions et s'établit à 158,3 millions de dollars canadiens. Les efforts seront également portés sur les moyens de **coordonner les investissements publics** comme privés et d'**éviter la pénurie de main d'œuvre**.

Avec ces mesures, le gouvernement fédéral souhaite permettre au secteur de se positionner de manière à pouvoir atteindre, d'ici à 2025, d'ambitieux objectifs, à savoir augmenter :

- les recettes annuelles du tourisme de 25 % pour atteindre 128 milliards de dollars canadiens ;
- le nombre d'emplois directement liés au tourisme de 7,3 %, créant ainsi 54 000 emplois ;
- la croissance de l'économie du tourisme pour qu'elle atteigne un taux supérieur à celui de l'économie nationale ;
- les arrivées de touristes internationaux en hiver et au cours de la saison intermédiaire de plus d'un million ;
- la part des dépenses touristiques générées à l'extérieur de Montréal, de Toronto et de Vancouver, les trois grandes villes où l'activité touristique est actuellement concentrée.

Le Canada déploie également des stratégies fédérales dans de nombreux domaines qui touchent le secteur des services. Citons, par exemple :

- la stratégie fédérale en matière de compétences mondiales, qui cherche à attirer les talents étrangers dans les entreprises canadiennes ;
- la stratégie nationale de cybersécurité, pour favoriser l'innovation et la prospérité ;
- la stratégie fédérale de développement durable ;
- la stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle ;
- la stratégie canadienne pour la connectivité, visant l'accès pour tous au haut débit et à la couverture mobile sans fil dans les lieux où les Canadiens vivent et travaillent, ainsi que le long des principaux corridors routiers ;
- la stratégie de développement économique du Canada rural ;
- etc.

Les services, leviers de croissance de l'économie canadienne et des échanges

Un rapport de 2015, « **Spotlight on Services in Canada's Global Commerce** », publié par le Conference Board du Canada (CBOC), un *think-tank* spécialisé dans la recherche et l'analyse économique, faisait le constat que **le Canada est une économie de services et que, pourtant, ceux-ci sont souvent négligés dans le discours politique et public**. Cet « oubli » des services tient au fait qu'ils sont, par nature, intangibles et donc difficiles à appréhender. Et ce d'autant plus que leurs objectifs, leurs formes et les canaux par lesquels ils transitent sont très diversifiés.

Pourtant, insistait le rapport, la vente de services canadiens à l'étranger contribue à rehausser le niveau de vie, à générer des profits pour les entreprises et à soutenir les emplois bien rémunérés au pays. En fait, **des services de haute qualité sont essentiels à la compétitivité internationale des biens et services canadiens**. Selon les auteurs du rapport, la vente de services à l'étranger peut permettre aux entreprises d'ajouter de la valeur aux biens et d'atteindre de nouveaux clients, et même **de mieux se protéger contre les cycles économiques négatifs**. En effet, expliquaient-ils, les services ont mieux résisté au déclin économique pendant la récession mondiale de 2008-2009 et ne sont pas aussi vulnérables aux fluctuations des prix des produits de base.

À l'adresse du gouvernement, les auteurs préconisaient **d'améliorer la collecte des données afin d'avoir une vision claire de la place des services dans le commerce international du Canada**, y compris une vision des services incorporés ou intégrés dans des biens³².

Le gouvernement canadien semble avoir pris conscience du poids important des services dans l'économie du pays d'une part, et de l'énorme potentiel de croissance de ce secteur d'autre part. Par conséquent, **le gouvernement du Canada inclut souvent le commerce des services dans les accords de libre-échange (ALE)** qu'il négocie, afin d'accroître l'accès aux marchés et la stabilité juridique, et d'aider ainsi les entreprises canadiennes à vendre leurs services sur de nouveaux marchés. Le Canada accorde ainsi une attention particulière, dans les ALE, au commerce transfrontalier des services : télécommunications, services financiers, mobilité des personnes et commerce électronique.³³

³² Jacqueline Palladini, « *Spotlight on Services in Canada's Global Commerce* », The Conference Board of Canada, août 2015.

³³ « *Accords de libre-échange du Canada : élargissez vos horizons commerciaux* », sur le site du Gouvernement du Canada.

2.2.2 Les Pays-Bas

À retenir :

- Des réformes entamées dans les années 1980 et qui se poursuivent aujourd'hui.
- Une politique fiscale attirant les entreprises et entrepreneurs étrangers.
- Des moyens consacrés au développement des startups, avec l'objectif de créer deux licornes par an.
- Une politique favorable aux services à la personne.

Repères

Pays mature sur le plan des services et plurisectoriel.

Répartition de la valeur ajoutée 2018 : services : 78,1 % ; industrie : 15,2 % ; construction : 4,8 % ; agriculture : 1,8 %.

Emplois dans les services 2018 : 81 % du total des emplois.

Exportations de services commerciaux 2018 : 25,4 % du total des exportations.

Dans les années 1980, les Pays-Bas ont introduit des réformes de façon pragmatique, au fur et à mesure des difficultés rencontrées et en y associant les acteurs économiques et sociaux³⁴.

Ces réformes se sont amplifiées à partir de 2010 avec l'arrivée au pouvoir de Mark Rutte. Ces réformes se sont traduites par :

- une décentralisation et une modernisation de la gestion publique (notamment numérique) ;
- des privatisations ;
- une remise à plat des politiques sociales notamment en matière de soins de santé, d'indemnisation chômage, de retraite et de politique du logement ;
- la baisse de la fiscalité concomitamment à celle des dépenses publiques ;
- un système scolaire associant les acteurs privés.

La politique des Pays-Bas vise à renforcer la position du pays parmi les cinq économies les plus compétitives du monde, et porter les dépenses en recherche et développement à 2,5 % du PIB d'ici 2020.

En juin 2019, le gouvernement a annoncé vouloir débloquer 65 millions d'euros pour **développer l'écosystème néerlandais des startups pour les quatre prochaines années**. Il s'agit de mettre en contact les startups avec des grandes entreprises, d'attirer des startups étrangères aux Pays-Bas, de promouvoir l'internationalisation des startups néerlandaises et de les mettre en contact avec des fonds d'investissement et fonds de pensions. L'accent est mis sur le développement des *scale-ups*, avec l'objectif de créer chaque année deux licornes. D'autres projets visent à faciliter l'entreprenariat des startups ou encore le recrutement de talents de pays hors UE. Le pays est d'ailleurs reconnu pour son ouverture sur le monde avec l'accueil de nombreux travailleurs étrangers.

Il est communément admis que les Pays-Bas sont, en Europe, un pays très incitatif au développement de l'activité économique.

³⁴ Gérard Braun, « Étude comparative sur la réforme de l'État à l'étranger », rapport d'information fait au nom de la commission des finances du Sénat, le 31 mai 2001.

La CCI Paris-Ile-de-France, dans un rapport de 2014 sur la fuite des centres de décisions, examinait ainsi la fiscalité avantageuse dont bénéficient les holdings aux Pays-Bas. Le rapport insistait sur « *un droit des sociétés souple, une situation centrale, un marché du travail et des services bien développés et un environnement politique et juridique stable. Plus globalement, les Pays-Bas offrent une réelle stabilité fiscale. Le régime fiscal des entreprises n’y a pas changé depuis des décennies [...]. Par ailleurs, le droit des sociétés néerlandais est réputé pour sa souplesse, en particulier en matière de restructuration* ».

Sous la pression de l’Union européenne et de ses États membres, le gouvernement dirigé par Mark Rutte a annoncé, en septembre 2019, un projet de taxation des bénéfices de grands groupes qui échappaient jusqu’ici à l’impôt.

Dans son rapport, la CCI Paris-Ile-de-France rappelait que **les centres de décisions engendrent de la création d’emplois de services aux entreprises à forte valeur ajoutée** : services de conseil aux dirigeants (cabinets d’avocats, cabinets de conseil en stratégie, banques d’affaires, cabinets de chasseurs de têtes, agences de communication, etc.) et services financiers au sens large (analystes, divers conseils financiers, etc.).

La NFIA (The Netherlands Foreign Investment Agency) indique que les multinationales étrangères auraient créé 10 000 emplois en 2018 et emploieraient un million de personnes aujourd’hui, auxquelles on peut ajouter 500 000 emplois indirects.

À côté des sièges sociaux, la NFIA promeut également **l’installation des activités de marketing et de vente, des centres de services partagés (CSP), des data centers, des centres de R&D, des centres de logistique et de distribution (51 % des centres de distribution européens sont installés aux Pays-Bas) et des startups.**

Les Pays-Bas ont réformé le secteur des services à la personne à partir de 2007, en décentralisant, en mettant en place des déductions fiscales et en assouplissant le droit du travail. Depuis 2010, des municipalités ont déployés des chèques-services (appelés Alfachèques). En 2015, la décentralisation s’est accentuée et les municipalités se sont vu octroyer, entre autres, la responsabilité des soins et de l’aide à la personne. La responsabilité confiée ne signifie pas que les municipalités assurent elles-mêmes le service. Les ayant-droits choisissent leurs prestataires et les prestations. Actuellement, les Pays-Bas sont le pays de l’Union européenne présentant le plus grand nombre de personnes jouissant de soins à domicile : le taux d’utilisation par la population est de 4,8 %. La part des personnes de plus de 65 ans y ayant recours est également parmi les plus importantes en Europe³⁵.

Les Pays-Bas se caractérisent donc par des réformes structurelles importantes au bénéfice de toutes les entreprises, associées à des initiatives spécifiques centrées sur plusieurs marchés de services.

³⁵ Sanjin Plakalo, « Qualité des emplois et des services à la personne aux Pays-Bas ? », Études & dossiers PLS, décembre 2015.

2.2.3 La Suède

À retenir :

- Des réformes successives des années 1990 à nos jours.
- Un grand nombre de licornes.
- Une politique en faveur de l'éducation et de la R&D favorisant l'innovation.
- La réalisation d'une étude prospective sur le développement de l'économie de services.

Repères

Pays mature sur le plan des services et plurisectoriel.

Répartition de la valeur ajoutée 2018 : services : 73 % ; industrie : 18,7 % ; construction : 6,8 % ; agriculture : 1,6 %.

Emplois dans les services 2018 : 80 % du total des emplois.

Exportations de services commerciaux 2018 : 28,6 % du total des exportations.

La Suède a commencé à se réformer dans les années 1990 avec :

- une réduction des dépenses de l'État, une baisse des impôts et une refonte du système des retraites ;
- une réorientation des politiques de l'emploi vers des programmes de formation et d'insertion et la modification des modalités d'accès aux allocations chômage ;
- une vaste réforme de l'éducation nationale, dont des dispositions permettent notamment aux parents de choisir l'école de leur enfant ;
- des déréglementations dans les services postaux, les transports et des télécommunications ;
- la réduction de l'impôt sur les sociétés et la suppression de l'impôt sur les successions et sur la fortune.

Les réformes se sont poursuivies jusqu'à nos jours et le gouvernement suédois proclame avoir créé une économie modèle car il a maîtrisé les dépenses publiques et baissé la pression fiscale.

Le gouvernement Reinfeldt (2006-2014) a mis en place des mesures favorables au développement du secteur des services à la personne avec les déductions fiscales « RUT » pour le nettoyage, l'entretien, la blanchisserie. En 2009, un système du tiers-payant a été institué et les utilisateurs ne payent que 50 % du coût du service. Les évaluations réalisées montrent que le rendement de ces déductions d'impôts est positif pour les finances publiques³⁶. Elles ont par ailleurs fait reculer le travail illégal en créant de nombreux emplois.

Dans les technologies de l'information et des communications (TIC), la Suède peut s'enorgueillir d'avoir un grand nombre de licornes : les développeurs de jeux vidéo King et Mojang, la société fintech Klarna, le service de streaming musical Spotify,... Stockholm compte le plus grand nombre de licornes par habitant après la Silicon Valley et la Suède est couramment surnommée « l'usine à startups ».

³⁶ EFSI, « White book on personal and household services in ten EU Member States », novembre 2013.

* IoT : Internet of Things. Internet des objets.

L'accent mis depuis longtemps par la Suède sur l'éducation et la recherche a également eu un impact majeur sur sa capacité d'innovation. Aujourd'hui, le pays consacre plus de 3 % de son PIB à la R&D. Cette R&D est le fait des entreprises, mais les financements publics se sont accrus de 25 % au cours de la dernière décennie. L'innovation porte sur de nombreux domaines : **le numérique (fintech, smart media, gaming), mais aussi la ville intelligente et les transports durables, l'intelligence artificielle.**

À ce sujet, le gouvernement suédois a chargé l'agence de financement de l'innovation, Vinnova, de cartographier et d'analyser l'utilisation et le potentiel en IA de l'industrie suédoise et du secteur public afin d'en accroître la compétitivité sur la scène internationale.

L'accent est également mis sur la **santé digitale** avec l'idée de rendre le patient autonome et actif grâce aux appareils numériques. Les investissements dans le secteur de la santé intelligente ont explosé au niveau mondial, et on prévoit que plus de 410 milliards de dollars seront investis dans les dispositifs, logiciels et services IoT (*Internet of Things*. Internet des objets) destinés au secteur de la santé d'ici à 2022. Le gouvernement suédois s'est engagé à être **« le meilleur au monde à utiliser les opportunités offertes par la numérisation et la santé en ligne »** d'ici à 2025.

L'environnement est aussi sujet de toutes les attentions. La Suède recycle déjà 99 % de ses déchets (en France, c'est 25 %) et compte arriver à 100 % d'ici 2022. **Le pays a d'ailleurs misé sur le marché du recyclage**, puisqu'il traite également les déchets des pays voisins. En 2016, plus d'un million de tonnes importées des pays environnants ont été recyclées en Suède.

La Suède est un des pays les plus digitalisés d'Europe : 95 % de la population utilise internet quotidiennement et 90 % des familles sont équipées de matériel informatique. D'ici 2025, le gouvernement planifie de couvrir 98 % du territoire suédois en internet très haut débit (1Go/s). Cet ambitieux programme est en fait déjà presque atteint avec, aujourd'hui, 82 % des foyers déjà connectés (contre 37 % en moyenne en Europe). Le nombre d'objets connectés a dépassé le nombre d'habitants : 2,9 objets par personne en 2018. Ce qui représente près de quatre fois plus de dispositifs connectés par personne que dans le reste du monde.

Si le pays s'est inquiété du déclin de son industrie, il a cependant émis l'hypothèse que le secteur industriel produisait et vendait désormais autant de services que de biens.

Sans avoir mis en place pour le moment une politique volontariste en faveur des services, le pays réalise cependant un travail de prospective à ce sujet.

La révolution des services, une opportunité pour la Suède et ses entreprises

L'organisme Business Sweden³⁷, a publié en mars 2018 une analyse prospective sur le développement de l'économie de services intitulée « **The Services Revolution, a Global Opportunity for Sweden and Swedish companies** ». Dans cette étude, il affirme que si les entreprises suédoises veulent continuer à tenir leur place sur les marchés mondiaux, elles doivent **adopter des modèles d'affaires axés sur les services**.

Le document explore trois scénarios :

- **Le premier repose sur l'hypothèse que les entreprises suédoises de l'industrie et des services suivent la même trajectoire** qu'au cours des quinze dernières années. Les fabricants continuent d'adopter l'innovation numérique et les systèmes autonomes, mais ils ne développent pas d'écosystèmes et de nouvelles plateformes de services mondiales.
- **Le deuxième scénario suppose que les entreprises industrielles saisissent les opportunités de l'économie de plateformes**. Ils mettent en place des écosystèmes industriels ainsi que des plateformes de services globales ciblées sur des marchés spécifiques.
- **Le troisième scénario explore les effets d'un changement fondamental vers une révolution des services**, dans lequel même les entreprises de services deviennent entièrement automatisées et construisent des écosystèmes et des plateformes de services globales.

Dans le premier scénario, où le rythme de développement reste le même qu'au cours des dernières années, les effets d'une tertiarisation accrue sur l'économie et les entreprises suédoises ne seraient que modérés. En revanche, **les deuxième et troisième scénarios présentent des résultats radicalement différents, avec des gains de productivité importants et une forte croissance du PIB et des exportations, en particulier dans les services**. La croissance annuelle du PIB est de 4 % dans le deuxième scénario et de 6 % dans le troisième. De même, on estime que les exportations augmenteraient respectivement de 8 et 11 % dans ces deux scénarios.

Ces derniers scénarios prévoient également que les bénéfices des entreprises augmenteraient dans le secteur des services à forte intensité de connaissances et en particulier dans les segments d'activité tels que **les services informatiques, le conseil technique, la recherche et le développement, la location et le leasing, le recrutement et la sécurité et la surveillance**.

L'augmentation de la production de services se traduirait par **une augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs** et une plus grande prospérité pour la Suède, mais aussi par une **augmentation des possibilités d'exportation** pour les entreprises, là encore en mettant l'accent sur les services.

Le rapport précise qu'une condition préalable essentielle pour libérer le pouvoir d'innovation et accroître l'exportation de services est de **répondre à la demande accrue de personnel qualifié** dans les entreprises.

³⁷ Organisme associant le gouvernement et les acteurs économiques pour aider les entreprises suédoises à se développer à l'international et promouvoir l'investissement en Suède pour les entreprises étrangères.

2.3. Les pays réformés attentistes

Dans cette catégorie on trouve l'Allemagne, un pays gardant un tropisme industriel fort. Même si de nombreuses réformes structurelles ont été réalisées, l'Allemagne tarde à mener des actions en faveur des services alors même qu'ils présentent des signes de fragilité.

2.3.1 L'Allemagne

À retenir :

- Des réformes de fond sur le marché du travail et la formation au début des années 2000.
- Un secteur des services dépendant de la santé de l'industrie allemande.

Repères

Pays mature sur le plan des services et plurisectoriel.

Répartition de la valeur ajoutée 2018 : services : 68,2 % ; industrie : 25,8 % ; construction : 5,3 % ; agriculture : 0,7 %.

Emplois dans les services 2018 : 72 % du total des emplois.

Exportations de services commerciaux 2018 : 18 % du total des exportations.

L'Allemagne fait assurément partie des pays réformés. **Les lois Hartz, mises en œuvre entre 2003 et 2005, ont permis au pays de sortir de la crise dans laquelle il était plongé au début des années 2000** (déficit chronique, chômage élevé, faible croissance).

Ces lois ont consisté principalement à réformer l'assurance chômage et le service fédéral de placement des demandeurs d'emploi en durcissant les conditions d'indemnisation, à développer des contrats d'environ 15 heures hebdomadaires à salaires modérés et cotisations sociales réduites, à lancer les emplois « à un euro » pour les chômeurs de longue durée (proposés par les communes et les associations) permettant de compléter les revenus de l'allocation chômage et des aides sociales, à assouplir les conditions de licenciement, à soutenir la formation professionnelle, à simplifier le recours à l'intérim.

Cet ensemble de réformes a fait baisser le taux de chômage de plus de 10 % en 2005 à près de 5 % quelques années plus tard, alors même que la crise économique de 2008 a fait massivement augmenter le chômage dans les autres pays de l'OCDE. Entre 2004 et 2012, le taux d'emploi a progressé de plus de 7 points en Allemagne, passant de 65 % à 72 %. Le pays a créé 2,5 millions d'emplois sur cette période.

En France, la Direction Générale du Trésor a reconnu que le « miracle allemand » de l'emploi était dû aux lois Hartz qui ont globalement eu « *un impact significatif sur le marché du travail, lié principalement à une meilleure adéquation entre offre et demande de travail et des incitations à travailler accrues. L'action concertée sur plusieurs leviers (renforcement de l'accompagnement, baisse des prélèvements sur le travail et réduction des revenus de remplacement) aurait favorisé le retour à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail* ». Mais ces réformes sont aussi critiquées car elles ont fait augmenter les inégalités de revenus et le taux de pauvreté (de 12,5 à 14,7 % entre 2000 et 2005), multiplié les bas salaires, les temps partiels et les contrats temporaires.³⁸

³⁸ « Réformes Hartz : quels effets sur le marché du travail allemand ? », Direction Générale du Trésor, note n° 110, mars 2013.

Sur le plan des services, l'Allemagne occupe une position paradoxale. Leur part dans le PIB, bien que majeur, est plus faible (61,4 % en 2017) que dans les autres pays développés. La part des emplois de services (72 %) est aussi comparativement inférieure. Les services ne représentent que 18 % du total de ses exportations. Pourtant, l'Allemagne est le troisième plus gros exportateurs de services au monde en volume, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni.

Les exportations de services allemands sont, en quelque sorte, embarquées avec celles de son industrie. De fait, l'Allemagne ne semble pas avoir développé spécifiquement un secteur des services indépendant de celui de l'industrie, ni mis en place des politiques publiques à l'endroit des services, au risque d'ailleurs de fragiliser son industrie.

Comme le soulignent des travaux de la Paris School of Economics, « *d'une certaine manière, l'économie allemande est actuellement duale, avec des secteurs manufacturiers fortement productifs et des sociétés de services peu performantes. [...] Cette dualité rappelle fortement le cas du Japon, l'autre exemple récent d'une économie portée par ces exportations industrielles : la « mauvaise santé » du secteur des services, très protégé et particulièrement peu efficace, semble avoir joué un rôle central depuis une vingtaine d'années dans la stagnation nipponne*³⁹. »

En 2015, une étude de l'Institut d'économie politique de l'université de Cologne suggérait de poursuivre les réformes, en déréglementant fortement le secteur des services professionnels⁴⁰.

Quant à l'OCDE, elle mettait l'Allemagne en garde, dès 2016, par la voix de son secrétaire général : « *Vous devez investir dans les services, améliorer la qualification des gens dans les services, sinon les succès de l'industrie vont s'affaiblir, parce que vous n'aurez pas le même niveau de productivité dans les deux domaines* »⁴¹.

Alors que l'industrie allemande est en récession depuis quelques mois, **le pays ne peut pas s'appuyer sur un secteur des services fort pour en atténuer les effets.**

³⁹ Fabrizio Coricelli, « L'excédent allemand : une force masquant des fragilités structurelles », Lettre PSE n°20, janvier 2015.

⁴⁰ « Services Liberalisation in Germany. Overview and the Potential of Deregulation », Institut für Wirtschaftspolitik an der Universität zu Köln, 2015.

⁴¹ « Études économiques de l'OCDE : Allemagne », OCDE, avril 2016.

Partie 4

Forces et faiblesses de la France

1. La France, un champion fragile

1.1. Des performances internationales, mais une baisse de régime

Nous l'avons vu dans la deuxième partie de l'étude, **la France est un grand pays de services**. Elle occupe une place de premier plan dans les classements. Elle figure parmi les premiers pays de services, et si l'on ne prend en compte que les principales économies développées, elle se classe même au 5^{ème} rang.

Au cours des dernières décennies, la France a aussi donné naissance à de **grands champions nationaux qui sont autant de leaders mondiaux** : Accor, Air France KLM, Altran, Atos, Axa, BNP Paribas, Bureau Veritas, Capgemini, Club Med, CMA CGM, Edenred, JCDecaux, Crit, La Poste, Orange, Publicis, Synergie, Sodexo, Teleperformance, Veolia, Ubisoft, Vinci, Vivendi, Worldline, et bien d'autres.

La balance commerciale des échanges de services est excédentaire depuis de nombreuses années (+23,8 milliards d'euros en 2018), et comble, en moyenne depuis 10 ans, à hauteur de 30 % le déficit de la balance commerciale française.

Cette bonne performance s'explique en partie par l'évolution de la part des exportations de services dans les exportations totales : elles progressent de 19 % entre 2010 et 2018. Une performance supérieure à celle du Royaume-Uni (+ 11,2 %), de l'Allemagne (14,7 %) ou des États-Unis (+ 16,5 %).

Ces exportations de services représentaient 33,7 % du total de nos exportations en 2018. Une performance similaire à celle des États-Unis (34,3 %) et du Danemark (36,23 %), mais encore éloignée de celle du Royaume-Uni (44,3 %).

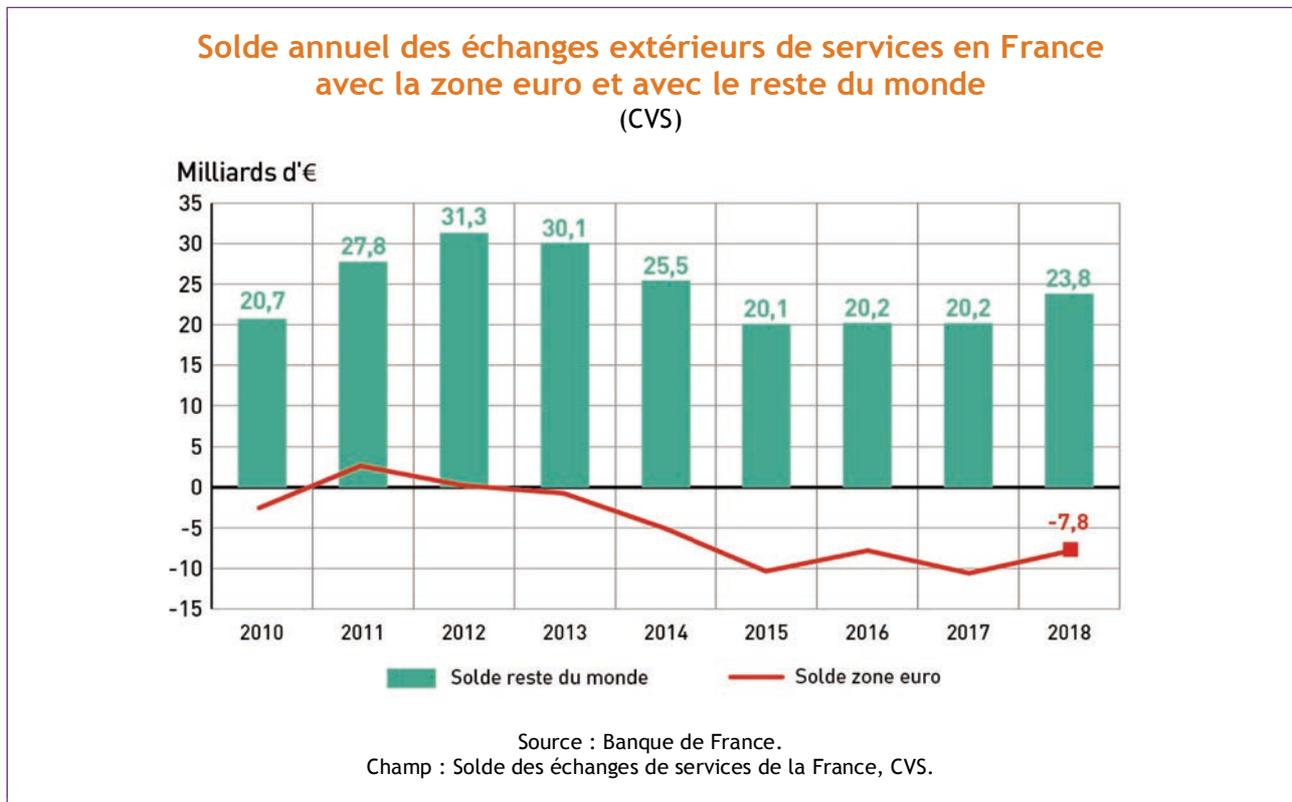
Concernant le montant de ses exportations de services, la France se classe à la 4^{ème} place, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et devant la Chine et l'Inde⁴².

Comme de nombreux grands pays européens, **la France a su lever les restrictions pesant sur les échanges de services**. L'indice IRES (indice de restrictivité des échanges de services) de l'OCDE, qui identifie les réglementations visant les échanges de services dans 22 secteurs, accorde une bonne note à la France dans 18 des 22 secteurs identifiés. Les seuls secteurs pour lesquels la France est plus restrictive sont des secteurs plus réglementés (cinéma, services juridiques, comptabilité, pharmacie et architecture...). En conséquence, on peut considérer la France comme un pays ouvert aux échanges et à la concurrence internationale en matière de services.

Mais toutes ces données, aussi favorables soient-elles, cachent une réalité moins séduisante si on les examine de manière dynamique. Ainsi, **la part des services dans le PIB a baissé de 0,6 % entre 2010 et 2017**. Dans le même temps, des pays voyaient, au contraire cette part progresser significativement. C'est le cas des États-Unis (+ 1,5 %), du Canada (+ 7,1 %), de la Suède (+ 6,7 %), des Pays-Bas (+ 2,4 %), des États-Unis (+ 1,5 %).

⁴² Banque Mondiale

En matière d'échanges extérieur de services, le solde annuel français a connu une chute importante entre 2012 et 2016. Il s'est ensuite redressé lentement mais n'avait pas atteint en 2018 son niveau de 2014. Il faut par ailleurs noter que le solde des échanges de services est très dépendant du poste Voyages.



Plus significatif, le solde annuel des échanges extérieurs de services avec nos voisins européens est déficitaire depuis 2013 et le demeure en 2018 à hauteur de - 7,8 milliards d'euros.

Le tourisme, leader mais peut mieux faire

La France est généralement présentée comme le pays accueillant le plus grand nombre de touristes au monde. Plus de 89 millions de visiteurs y ont posé les pieds en 2018 selon les données de la Banque Mondiale. **Mais ce potentiel est manifestement sous-exploité alors même que le tourisme représente un poste d'exportation important dans les échanges de services.**

Si l'on considère le chiffre d'affaires du tourisme rapporté au PIB, la France n'arrive plus qu'en 8^{ème} position. Sur le plan des dépenses par touristes, elle se retrouve en milieu de classement avec 618 euros, assez loin derrière le Royaume-Uni, en tête avec plus de 1 150 euros de chiffre d'affaires par visiteurs.

On pourrait mettre cette place en regard du classement des aéroports réalisé chaque année par Airhelp. Les deux principales portes d'entrée en France que sont Roissy et Orly ne se positionnent qu'aux 121^{ème} et 126^{ème} places sur 132. Un classement 2019 qui paraissait au moment même on où apprenait que la mise en service de la liaison ferroviaire CDG Express entre Paris et l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle était reportée à fin 2025 au lieu d'être accessible dès les Jeux Olympiques de 2024.

Nos champions internationaux sont soumis à une concurrence internationale forte sur le marché intérieur comme au niveau mondial. Déjà en 2014, une étude d'Oliver Wyman⁴³ montrait que **les grandes entreprises françaises de services avaient tendance à perdre des places sur le podium mondial depuis le début des années 2000**. Elles cédaient leur place dans le positionnement mondial au profit d'entreprises étrangères.

Cette étude indiquait également que, **hors tourisme, la France exportait moins de services à valeur ajoutée que l'Allemagne, l'Inde, le Royaume-Uni ou les Etats-Unis (services B2B, finances et assurances ...)**.

En matière de modèles de services innovants, on peut enfin noter l'exemple des licornes, ces entreprises non cotées en bourse et valorisées au moins un milliard de dollars. En 2019, un classement international⁴⁴ en recensait 5 pour la France, qui sont toutes des entreprises de services : Blablacar, Deezer, Doctolib, Meero, OVH. Ce classement recensait cependant 195 licornes aux États-Unis, 95 en Chine, 21 au Royaume-Uni et 11 en Allemagne.

A l'aune de ces comparaisons, il semblerait que la France fonctionne en sous régime, alors même qu'elle dispose d'atouts importants et qu'elle pourrait mieux tirer parti de ses avantages.

1.2. Des limites et des handicaps dans son espace intérieur

1.2.1 Attractivité et compétitivité

Malgré une volonté récente de réforme, on peut noter que la France reste loin derrière dans plusieurs classements mondiaux de performance économique et sociale.

Indice	Position de la France
Doing Business 2019	32 ^{ème}
Indice de compétitivité fiscale 2019	36 ^{ème}
Tax Policy Reforms 2019	39 ^{ème}
Human Freedom Index 2018	32 ^{ème}

Dans le classement *Doing Business* 2009 de la Banque Mondiale, la France occupait le 31^{ème} rang. Autant dire que sa situation stagne depuis dix ans.

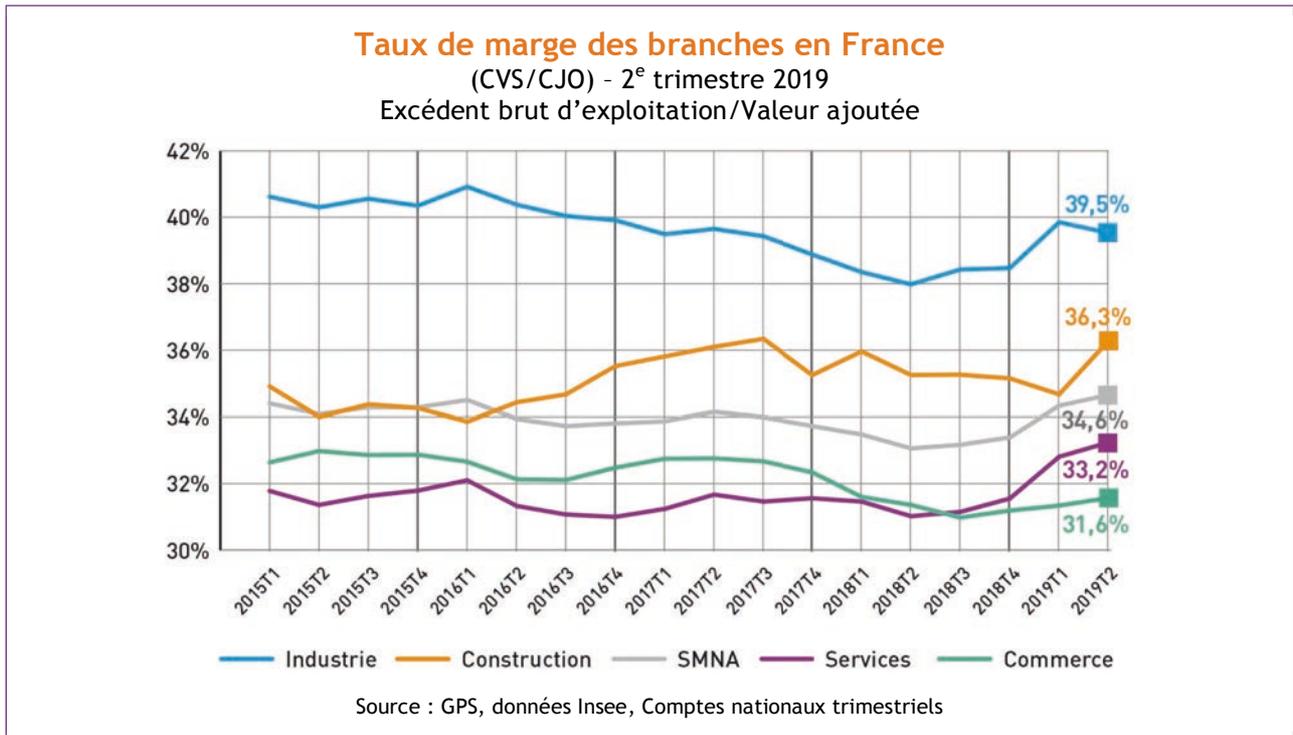
Par ailleurs, selon un rapport de l'Institut Montaigne d'octobre 2019, la France se place au deuxième rang européen, derrière la Suède, pour le poids des impôts de production.

Enfin d'autres données sont inquiétantes pour les services marchands en France.

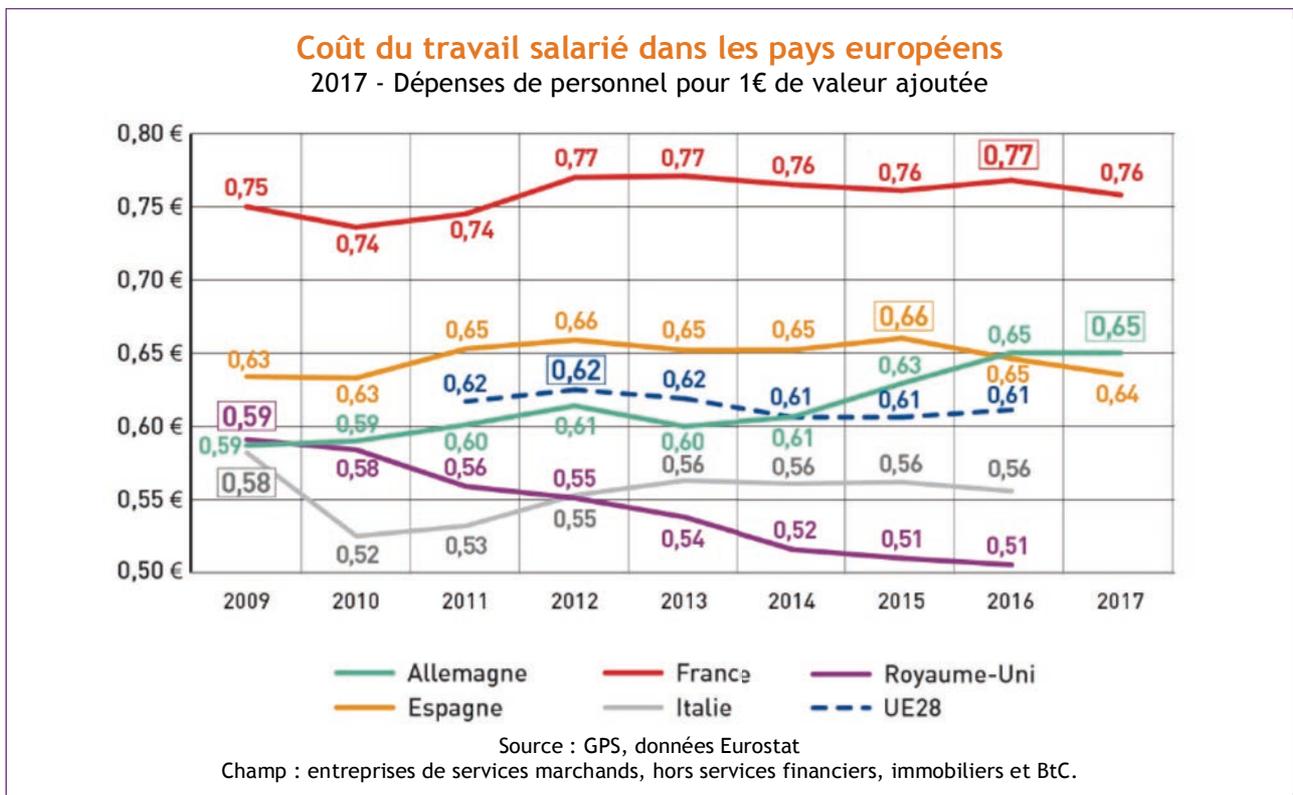
Ainsi, si le taux de marge des entreprises de services (hors finance et immobilier) connaît une croissance importante depuis le début de l'année 2019, il reste néanmoins inférieur au taux de marge du secteur marchand depuis 2011.

⁴³ « Mondialisation des services : 10 ans qui vont tout changer », Oliver Wyman, 2014.

⁴⁴ Classement de CB Insights, plateforme de veille économique sur le marché de la technologie.



Par ailleurs, en 2017, pour créer un euro de valeur ajoutée, les entreprises françaises de services investissaient 76 cents dans les dépenses de personnel, le plus haut niveau en Europe. En Allemagne, il fallait 65 cents, en Espagne, 64 cents, au Royaume-Uni, 51 cents (données 2016)⁴⁵.



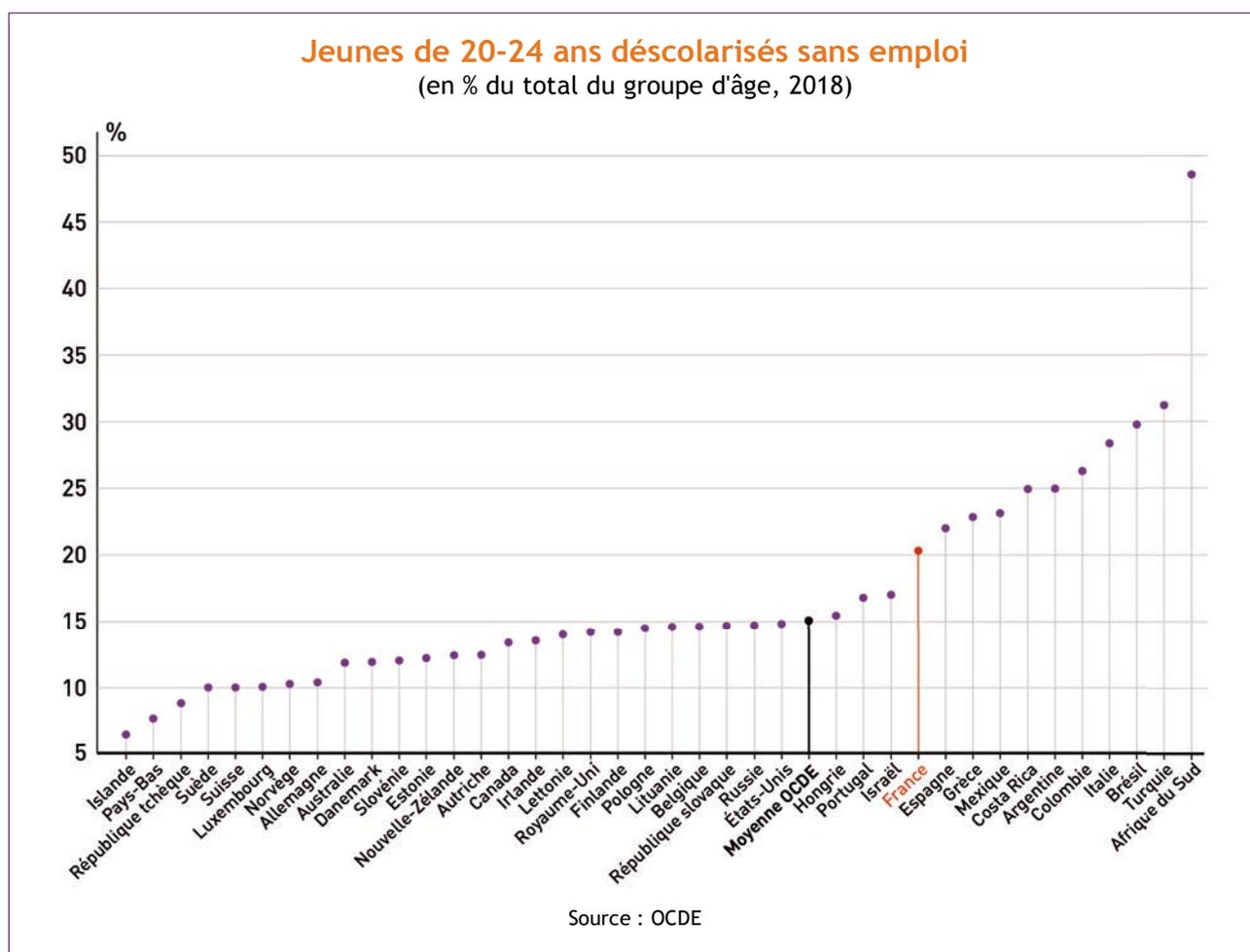
⁴⁵ Les dépenses de personnel comprennent les salaires bruts des employés (primes incluses) et les cotisations patronales afférentes.

1.2.2 L'emploi

La France est en retard sur le plan de l'emploi. Même si son taux de chômage s'améliore à 8,5 % au 2^{ème} trimestre 2019 selon l'Insee, il reste au-dessus de la moyenne européenne et de la zone euro (respectivement 6,3 % et 7,5 % en juillet 2019 selon Eurostat).

La part des personnes inactives par rapport aux personnes en âge de travailler y est élevée. Ce ratio ne cesse de monter depuis le début des années 1990, pour s'établir en 2018 à 61 % selon la Banque Mondiale. Un chiffre élevé que la France partage avec la Finlande (61 %) et la Suède (60 %). Le Japon caracole en tête avec 67 %. Mais la plupart de nos concurrents ont une population inactives bien moins importante : Chine (40 %), Canada (49 %), Suisse (50 %), Inde (50 %), Australie (53 %), États-Unis, (53 %), Allemagne (54 %), Pays-Bas (55 %), Belgique (56 %), Royaume-Uni (56 %), Danemark (57 %).

Par ailleurs, la France présente le taux de jeunes déscolarisés sans emploi parmi les plus élevés des pays développés.



Et cela alors que, entre 200 000 et 330 000 emplois ne seraient pas pourvus en France selon l'enquête annuelle sur les besoins en main d'œuvre de Pôle Emploi, principalement dans les métiers de services. Cette enquête révélait également, en 2019, que près de 900 000 projets de recrutements étaient estimés difficiles par les entreprises (hors recrutement des saisonniers)⁴⁶.

Selon cette même enquête, les métiers massivement créateurs d'emplois sont des métiers de services. Parmi les 10 premiers métiers qui recrutent en France, 8 sont dans les services marchands⁴⁷. Ces 8 métiers représentent en 2019 environ 361 000 projets de recrutement. Sur ces projets de recrutement, 67 % sont considérés comme difficiles par les entreprises contre 50 % en moyenne en France. Dans certains métiers de services, ce chiffre peut même atteindre jusqu'à 80 %.

Cette pénurie de main-d'œuvre touche de très nombreux secteurs (transport/logistique, numérique, hôtellerie/restauration, services à la personne, secteur médico-social, ...) et freine la capacité des entreprises à se développer.

Top 10 des besoins de recrutement des entreprises en 2019 (hors saisonniers)⁴⁶

Métiers En gras : emplois de services marchands	Besoins de recrutement en 2019 En nombre de projet de recrutement
Agents d'entretien de locaux	86 938
Aides à domicile et aides ménagères	61 745
Aides-soignants	57 832
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration	57 307
Ingénieurs et cadres d'étude, R&D en informatique, chefs de projets informatiques	46 875
Employés de libre-service	43 396
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	41 261
Conducteurs routiers	36 085
Artistes (musique, danse, spectacles)	35 325
Serveurs de cafés restaurants	35 209

⁴⁶ Pôle emploi-Crédoc, Enquête « Besoin en Main-d'œuvre », 2019.

⁴⁷ En France, les statistiques Insee des services marchands n'incluent pas le commerce

Top 10 des métiers en tension en 2019 (hors saisonniers)⁴⁸

Métiers En gras : emplois de services marchands	Besoins de recrutement considérés comme difficiles En nombre de projet de recrutement	Taux de difficulté par métier, en %
Aides à domicile et aides ménagères	50 258	58 %
Agents d'entretien de locaux	36 904	42 %
Ingénieurs et cadres d'étude, R&D en informatique, chefs de projets informatiques	33 963	72 %
Aides-soignants	31 053	54 %
Conducteurs routiers	28 020	78 %
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration	27 218	47 %
Serveurs de cafés restaurants	20 298	58 %
Attachés commerciaux	16 981	56 %
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	15 527	38 %
Employés de maison et personnels de ménage	15 379	68 %

2. La France, un pays attentiste... et donc en danger

2.1. Des réformes structurelles prometteuses, mais tardives

Au cours des dernières décennies, la France a pris un retard important en comparaison de nombreux grands pays qui ont engagé des réformes structurelles.

Cependant, depuis plusieurs années la France a affiché une volonté de se transformer et entamé une série de réformes structurelles sur le plan du marché du travail, de la fiscalité des entreprises, de la formation professionnelle ou encore de l'assurance chômage. Le gouvernement a également mis en place des mesures visant à améliorer la compétitivité des entreprises, comme le Pacte de Compétitivité, le CICE ou encore la loi Pacte. L'ensemble de ces initiatives vont dans le bon sens et créent un environnement économique plus favorable au développement des entreprises. Cependant nombre d'entre elles mettront plusieurs années à produire leur plein effet.

⁴⁸ Pôle emploi-Crédoc, Enquête « Besoin en Main-d'œuvre », 2019.

Par ailleurs, certaines de ces mesures sont contreproductives, voire entravent le développement des entreprises de services.

A titre d'exemples :

- **Le dispositif du bonus-malus mis en place dans le cadre de la réforme de l'assurance chômage**
Cette mesure touche 4 secteurs de services massivement créateurs d'emplois : hébergement-restauration, transport et entreposage, activités scientifiques et techniques, assainissement des eaux et gestion des déchets. Au-delà du coût supplémentaire qu'il représente pour les entreprises, le dispositif de bonus-malus pénalise des secteurs en nuisant à leur attractivité et à leur image, alors qu'ils sont par ailleurs en tension.
- **La transformation du CICE en baisse de charges**
Dans sa phase transitoire en 2019, cette transformation a eu un impact négatif pour les entreprises, en particulier celles des services. En effet, le basculement du crédit d'impôt en baisse des charges a entraîné une hausse mécanique du bénéfice et donc de l'impôt sur les sociétés et diverses contributions (participation, forfait social ...). Pour 2019, l'impact a été évalué à plus de 3 milliards d'euros pour les entreprises de services : 2 milliards au titre du basculement du crédit d'impôt en allègement de charges, et 1,1 milliard au titre du report à octobre 2019 de l'allègement supplémentaire de 4 % pour les salaires autour du Smic (au lieu de janvier 2019 initialement prévu).
- **La mise en place d'un suramortissement en faveur de la numérisation dans le budget 2019**
Cet avantage fiscal, mis en place dans la loi de finances 2019, est réservé aux entreprises industrielles. Pourtant, les entreprises de services investissent massivement : elles représentent 56% des investissements du secteur marchand en France. Ces investissements sont essentiels pour accroître la compétitivité et la croissance du secteur par une amélioration de la productivité et de l'innovation. En particulier, l'investissement dans le numérique est devenu clé pour maintenir l'avantage concurrentiel des entreprises de services sur le marché national et à l'international. Cette tendance concerne tous les secteurs de services et tous les métiers.

Ces trois exemples mettent en évidence une méconnaissance par les pouvoirs publics du modèle économique singulier de entreprises de services.

Il est donc nécessaire de poursuivre les réformes structurelles tout en prenant en compte l'économie de services et les caractéristiques qui la sous-tendent.

2.2. L'économie de services dans l'angle mort des politiques publiques

Au cours de la dernière décennie, les gouvernements successifs ont envoyé plusieurs signes forts témoignant d'une prise de conscience du rôle de l'économie de services dans notre pays.

En 2008, pour la première fois, le gouvernement intègre les services dans l'intitulé d'un poste de Secrétaire d'Etat. Hervé Novelli devient Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des PME, du Tourisme, des Services et de la Consommation. Frédéric Lefebvre lui succèdera en 2010.

En 2009, le Ministère de l'économie crée la commission permanente de concertation des services (CPCS) réunissant, sous la présidence du Ministre de l'Economie (en charge des services) et la vice-présidence du président du Groupement des Professions de Services, les acteurs du monde des services, et des représentants des administrations et des institutions publiques. Cette structure donne naissance, en 2013, à la Commission nationale des services. La CNS, présentée comme le « Parlement des services », réunit, selon la même gouvernance, les représentants des entreprises de services et des organisations syndicales autour de l'Etat et d'acteurs institutionnels (financeurs publics, élus, personnalités qualifiées, etc.).

Cet élan global, à l'échelle nationale, en faveur de l'économie de services s'est depuis essoufflé. La Commission nationale des services, qui proposait un cadre de réflexion national et collectif, n'a pas été renouvelée en 2017. De même, les services ne disposent plus de Secrétaire d'Etat dédié.

Cet essoufflement s'est accompagné d'un effacement de l'enjeu « services » dans le discours politique. Cet effacement a nécessairement des impacts sur l'élaboration des politiques publiques. A titre d'exemple, à son lancement en juillet 2019, la consultation sur le Pacte productif visant le plein emploi d'ici à 2025, n'a que très partiellement intégré les services dans l'exercice, alors même que ces derniers créent plus de 80 % des emplois dans notre pays. Or, il est impossible d'atteindre l'objectif de plein emploi sans la contribution pleine et entière des activités de services.

Services et plein emploi

Si la France veut retrouver le plein emploi en 2025 (soit un taux de chômage de 5 %), l'économie française devra créer 1,3 million d'emplois. D'ici à cette date, les services marchands pourraient en créer 900 000 à 1,1 million si la dynamique de créations d'emplois des six dernières années se poursuivaient.

Ce phénomène s'accompagne d'un discours peu favorable aux activités de services dans les médias et chez certains académiques, aussi bien pour des métiers faiblement qualifiés que pour ceux associés aux nouveaux modèles issus de la révolution numérique.

Ce manque de reconnaissance est d'autant plus paradoxal que l'économie de services constitue indéniablement un atout majeur pour relever les nombreux défis auxquels est confronté notre pays.

Pourtant si l'élan politique global en faveur de l'économie de services s'essouffle, émergent des initiatives sectorielles accompagnées par les pouvoirs publics.

Des initiatives sectorielles allant dans le bon sens mais dont l'impact pourrait être amplifié

▪ Marché du tourisme

La France s'est dotée assez récemment d'un pilotage de sa politique touristique. En mai 2009 est créé Atout France qui devient le seul opérateur de l'État pour le tourisme. La même année se crée une sous-direction du tourisme rattachée à la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) sous tutelle du Ministère de l'économie. En 2014, le gouvernement crée le Conseil de promotion du tourisme, rattaché au Ministère des affaires étrangères et présidé par le Secrétaire d'Etat chargé de la promotion du tourisme.

Le Conseil Interministériel du Tourisme (CIT), créé en 2016, a vocation à faire converger l'ensemble de ces initiatives en traitant les questions touristiques au niveau interministériel. Le CIT, qui se réunit tous les 6 mois environ, a pour ambition de **conforter la France comme première destination touristique en accueillant 100 millions de touristes à l'horizon 2020.** Le CIT réunit les ministres concernés, les élus et professionnels afin de proposer une feuille de route et des actions au gouvernement en matière touristique. Plusieurs sujets sont traités : la sécurité des touristes, le soutien aux entreprises et à l'emploi, les actions de communication et les mesures sociales en faveur des plus démunis. Le gouvernement s'est engagé à renforcer l'attractivité du secteur avec des mesures concrètes et s'est donné plusieurs objectifs précis et chiffrés qui viendront, le cas échéant, attester du succès de cette stratégie pour le tourisme.

Le Conseil interministériel du tourisme doit déboucher, à terme, sur la création d'un Comité de filière tourisme (CFT) qui traiterait de ces sujets de façon systémique, fixant un cadre collectif d'analyse, de réflexion et d'actions. Ce projet de comité affiche une vocation opérationnelle forte.

L'enjeu est d'autant plus important que le secteur pèse aujourd'hui plus de 7 % du PIB et plus de 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2017.

▪ **Marché du transport/logistique**

Le gouvernement lançait, en 2016, l'initiative « France Logistique 2025 », reconnaissant ainsi l'importance stratégique du secteur dans notre économie.

En septembre 2019, sur la base du rapport Hémar-Daher sur la compétitivité de la chaîne logistique, le Premier Ministre annonçait des mesures visant à structurer la filière : **mise en place d'un comité interministériel annuel et création de la plateforme France Logistique.**

Ce comité interministériel doit préfigurer la création d'un comité stratégique de filière, attendu depuis de nombreuses années, pour améliorer la coordination des les acteurs et aboutir à des solutions concrètes en faveur du développement du secteur. La plateforme France Logistique vise, quant à elle, à faire remonter les besoins des acteurs de la profession.

Par ces initiatives, la compréhension du modèle économique et social des entreprises de la filière sera améliorée. **Ainsi des initiatives contre-productives et pénalisantes pour le secteur devraient pouvoir être évitées,** telles que celles survenues récemment comme la mise en place du bonus-malus sur les fins de contrat, la taxation des CDD d'usage, le plafonnement de la déduction forfaitaire spécifique (DFS) ou encore la fin de l'avantage fiscal concédé au gazole non routier (GNR).

Avec 10 % du PIB et 1,8 million d'emplois, la filière logistique française ne pointe qu'à la 16^{ème} place du dernier classement de la Banque mondiale en matière de performance logistique. Renforcer sa compétitivité est un impératif stratégique.

▪ **Marché du numérique**

De nombreuses initiatives gouvernementales ont été prises ces dernières années. Elles constituent les éléments d'une politique nationale dédiée au développement du secteur.

En 2012, Fleur Pellerin alerte sur **le risque, pour l'Europe et la France, de devenir de simples prestataires ou sous-traitants dans le jeu concurrentiel mondial,** sur l'urgence de repenser les politiques de concurrence face à l'émergence des nouveaux monopoles du numérique, ou encore sur la nécessité d'une régulation éthique et économique associée à l'exploitation massive des données et à l'intelligence artificielle.

Cette prise de conscience nouvelle tarde à produire des effets concrets. Il faut attendre 2017 pour que le numérique soit considéré comme une priorité par le gouvernement, avec la création d'un secrétariat d'Etat dédié au numérique sous tutelle du ministère de l'économie, signe de l'importance donnée au sujet et au secteur.

Le secteur du numérique a bénéficié, au cours des dernières années, de plusieurs mesures visant à soutenir et développer ses entreprises : soutien des institutions publiques (BPI, Programme d'investissements d'avenir, ...), mesures fiscales transverses ayant eu un impact positif sur le développement de l'entrepreneuriat dans le numérique. Autre exemple : le lancement de l'initiative France Num pour l'accompagnement des TPE/PME à la transformation numérique.

Des actions de communications, à l'initiative des acteurs du secteur, ont été relayées par les pouvoirs publics, comme la « French Tech » ou le « Next40 ». Des délégations françaises associant acteurs économiques et politiques ont mis en valeur l'expertise française au CES de Las Vegas. Ces initiatives permettent d'accroître le rayonnement international du secteur.

Des initiatives d'acteurs privés ont aussi été soutenues par les pouvoirs publics : Grande école du numérique, halle Freyssinet, ...

Le gouvernement a également créé un lieu de réflexion et de proposition, le Conseil national du numérique (CNN), chargé d'étudier les questions relatives aux enjeux de la transition numérique sur la société, l'économie, l'action publique et les territoires.

Enfin, l'identification de marchés de croissance dans le domaine du numérique semble avoir commencé. Ainsi, fin 2018, la France s'est dotée d'une stratégie nationale de recherche en intelligence artificielle (IA), sur la base du rapport Villani. Cette initiative, qui s'inscrit dans une démarche européenne plus vaste, est financée par l'État à hauteur de 665 millions d'euros d'ici à 2022.

Les actions sont nombreuses et diversifiées. Le numérique est un vaste sujet, à la fois « sociétal » - un moyen qui transforme la société - et un marché - développé par les entreprises du numérique. Il apparaît que les mesures en faveur du développement du marché et des acteurs économiques gagneraient à être mieux appréhendées et pilotées.

Ce marché a engendré 56 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France en 2018, près de 480 000 emplois et 28 000 créations nettes d'emplois, en progression de 56 % par rapport à 2017.

Doté d'un potentiel important à exploiter, ce marché est fragile à l'international : la balance des échanges de services de télécommunications, d'informatique et d'information est, selon la Banque de France, déficitaire depuis 2013.

Pour que les entreprises du secteur contribuent pleinement à la croissance et à l'emploi de notre pays, il convient donc de définir une vision, d'identifier les marchés de croissance et de se fixer des objectifs à atteindre, au niveau national et dans les échanges internationaux.

Des marchés encore insuffisamment exploités

De nombreux marchés de croissance de services, répondant aux attentes de la société et recelant un fort potentiel de croissance et d'emplois, ne sont aujourd'hui pas suffisamment exploités. Le marché des services aux particuliers en est un exemple emblématique.

▪ **Marché des services aux particuliers**

Alors que son chiffre d'affaires s'élève à 20,3 milliards d'euros (soit 1,3 point de PIB), les professionnels du secteur estiment à 20 milliards par an le poids du travail dissimulé. Le secteur emploie 1,4 million de personne et les professionnels estimaient en 2015 à 1,2 million le nombre d'emplois pouvant être créés d'ici à 2022. Au regard des niveaux atteints par des pays tels que le Royaume-Uni et les Pays-Bas, où les services à la personne représentent respectivement 2 % et 3 % du PIB, le secteur dispose d'un important réservoir additionnel de croissance⁴⁹.

En décidant en 2005 de lancer le « plan Borloo » sur les services à la personne, le gouvernement a contribué à structurer durablement la filière. Cette importante dynamique de croissance, portée par une législation favorable, s'appuie sur plusieurs facteurs liés à l'évolution profonde de la démographie (vieillesse, travail des femmes, ...) et des attentes des individus.

L'Agence nationale des services à la personne (ANSP) est créée à cette époque et placée sous la double tutelle du Ministère du travail et du Ministère de l'artisanat du commerce et du tourisme.

Pour autant, près de quinze ans après le lancement du « Plan Borloo », le secteur est fragile. Une analyse Xerfi d'octobre 2018 indique que la croissance du chiffre d'affaires est atone et le nombre d'heures travaillées ne cesse de reculer depuis 2010. L'instabilité fiscale ou encore l'inadaptation du droit du travail sont des causes importantes. Le recours au travail dissimulé et la montée en charge de l'ubérisation - rendue possible par la multiplication des plates-formes de mises en relation - représentent également des freins au développement du secteur, créant des conditions de concurrence particulièrement inéquitables.

En matière fiscale, une mesure récente, la « contemporanéisation » du crédit d'impôt pour le service à la personne, peut être saluée. Elle devrait être expérimentée en juillet 2020 pour une possible extension d'ici à 2022. Elle vise à octroyer le bénéfice du crédit d'impôt au moment de la consommation des services. Si elle est effectivement mise en œuvre, elle apportera de la stabilité aux acteurs économiques. Cependant, considérant le potentiel de création d'emplois associé à cette mesure (estimé entre 186 000 et 279 000), il conviendrait d'accélérer sa mise en place et de l'étendre à tous les segments de clientèle, au-delà des seules personnes dépendantes comme cela est prévu actuellement.

Autre initiative : la mission récemment confiée par la ministre des solidarités et de la santé à Myriam El Khomri pour améliorer l'image et l'attractivité des métiers de l'aide et de l'accompagnement des personnes fragiles.

La réforme de la dépendance, qui pourrait contribuer à développer le secteur, devrait être présentée fin 2019. Elle s'appuiera sur les conclusions de la concertation lancée en octobre 2018, ayant donné lieu, en mars 2019, à la publication d'un rapport sur le grand âge et l'autonomie présentant 175 propositions.

Au vu des enjeux sociétaux, il manque en France une ambition et une filière pour le développement des services aux particuliers, qui intègre l'impact du numérique. Ces services répondent aux attentes de la société et sont une composante majeure de la problématique de la dépendance. Il nous faut donc impérativement définir collectivement une vision et des objectifs à atteindre pour développer ce marché. Des « champions » nationaux des services aux particuliers doivent pouvoir émerger et innover pour prendre leur place dans la compétition internationale sur un marché d'avenir où la France bénéficie d'une image très positive. L'attractivité des métiers de services à la personne doit être améliorée. L'innovation et les investissements dans le secteur doivent être encouragés.

⁴⁹ Livre blanc publié par la Fédération des Services aux Particuliers (FESP) en septembre 2019.

Le cadre offert par une politique en faveur de ce marché de croissance offrirait aux acteurs les perspectives, la stabilité et la reconnaissance qu'ils appellent de leur vœu.

▪ **Marché de la communication**

Salué lors de son lancement dans le cadre de la Commission Nationale des Services en février 2017, le contrat de filière « Communication » vise à promouvoir les activités et le savoir-faire d'un secteur reconnu au niveau national et international mais qui doit trouver un nouvel élan. Ce contrat définit sept axes d'actions allant de la mise en place d'un observatoire du secteur au développement des investissements publicitaires, ou à l'anticipation de l'évolution des métiers. Pour accélérer la mise en œuvre de ce plan d'actions, les acteurs économiques de la filière ont décidé de créer, à l'été 2019, une association qu'ils financent et dont le premier chantier sera la mise en place de l'observatoire économique de la filière.

▪ **Marché des rencontres d'affaires et de l'événementiel**

Le secteur du tourisme d'affaires et de l'événementiel est à la fois un levier de développement des entreprises françaises et un levier important d'attractivité et de promotion de la destination France. Sur la base de ce constat, le comité de filière « rencontres d'affaires et événementiel » a été lancé le 20 octobre 2016 dans le cadre de la Commission nationale des services. Il propose 21 premières mesures allant de l'inscription de la filière dans le Plan d'Investissement d'Avenir (PIA), à la simplification des procédures pour les visiteurs ou encore l'implication des ministres dans la promotion du secteur. Avec la disparition de la Commission nationale des services, ce contrat de filière s'essouffle.

Enfin, il faut noter que des marchés tels que la formation et l'éducation, les services de santé, les services aux collectivités, considérés comme stratégiques dans de nombreux pays étudiés précédemment, ne sont pas encore clairement identifiés comme tels en France.

Conclusion

Désormais, l'économie de services est un phénomène mondial qui contribue au développement de toutes les économies, grandes et petites, développées et en développement.

Dans son rapport, « *World Trade Report - The future of Services Trade* », paru en octobre 2019, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) indique que **les services sont devenus « l'épine dorsale de l'économie mondiale » et la composante la plus dynamique du commerce international**. Les échanges de services se sont développés rapidement, à un rythme plus soutenu que celui des biens depuis 2011. Aujourd'hui, les services représentent environ les trois quarts du PIB des économies développées, et de nombreux pays en développement grandissent encore plus rapidement avec les services. Selon l'OMC, la part des services dans les échanges mondiaux pourraient augmenter de plus de 50 % d'ici à 20 ans, passant de 20 % aujourd'hui à 33 % à l'horizon 2040.

Le monde s'est installé dans l'économie de services pour longtemps.

Cette mutation profonde structure désormais notre développement et nos territoires. Elle transforme le modèle économique de nos entreprises et appelle à une adaptation des politiques publiques de nos gouvernements. De nombreux grands pays ont compris le rôle central de cette nouvelle réalité et mettent en œuvre des politiques structurées et ambitieuses pour créer un environnement économique favorable au développement des activités de services pour leur marché national et à l'international.

Une publication de Natixis en 2017 indique que, dans une économie où les échanges de biens se tassent, comme c'est le cas actuellement, les services jouent un rôle stratégique⁵⁰. Elle ajoute que pour conserver des emplois qualifiés et équilibrer le commerce extérieur, la seule solution est le développement des services exportables : services financiers, juridiques, d'ingénierie, informatiques (internet), de santé hospitalière, d'éducation supérieure, de télécom, de tourisme...

Cette ambition globale pour les services n'existe pas en France.

Alors que notre pays est, depuis les années 1960, une grande économie de services et possède de nombreux atouts, elle prend du retard.

La présente étude nous apporte plusieurs enseignements. **Ni tout à fait réformée comme nos grands voisins européens, ni volontariste comme les grands pays qui souhaitent s'imposer sur les marchés mondiaux de services, la France ne prend pas suffisamment conscience de sa place dans le monde et dans le jeu concurrentiel international.** Depuis plusieurs années, les grandes entreprises françaises de services ont tendance à perdre des places sur le podium mondial, nos échanges de services avec la zone euro ont chuté depuis 2012, les marchés de croissance serviciels sont mal appréhendés, nombre de métiers de services sont en tension et plusieurs mesures viennent directement pénaliser les entreprises de services.

⁵⁰ Natixis, Le rôle stratégique des « services exportables », décembre 2017.

Il y a dix ans, notre pays avait su faire preuve de clairvoyance en prenant conscience du rôle de l'économie de services dans la création de richesse et d'emplois. Il s'était doté de dispositifs permettant l'analyse, la réflexion et la mise en œuvre d'actions pour développer ces activités. Cet élan global, à l'échelle nationale, en faveur de l'économie de services s'est depuis essoufflé. Restent aujourd'hui des initiatives sectorielles accompagnées par les pouvoirs publics dont l'impact pourrait être amplifié (numérique, tourisme, transport/logistique) et de nombreux marchés délaissés et mal exploités (services à la personne, communication, événementiel, ...). Les uns et les autres gagneraient à la mise en place d'une ambition et d'un cadre national coordonné de développement.

Comme tous ses grands voisins, la France est confrontée à des enjeux majeurs en matière de mutation écologique et numérique, de vieillissement, de chômage, d'équité territoriale, de cohésion sociale ... Les activités de services, reconnues et accompagnées, contribueraient plus encore à relever ces défis. Sans elles, prétendre le faire n'est pas possible.

Pourquoi ne pas reconnaître le potentiel de richesse et de création d'emplois que recèlent les services ? Pourquoi ne pas accueillir le rôle croissant, dans le jeu concurrentiel mondial, de ces secteurs ? Pourquoi ne pas miser sur nos atouts, quand nous avons su devenir leaders dans de très nombreux domaines, à la différence d'autres grands voisins européens ?

Notre pays peut se doter de deux ambitions : l'une en faveur de la ré-industrialisation, l'autre en faveur de l'économie de services. Ces deux ambitions ne sont pas antinomiques car l'économie de services sert aussi l'ambition industrielle. L'avenir des services et celui des autres grands secteurs sont intimement liés et d'égale importance pour le devenir de notre pays.

Pour tirer pleinement profit du potentiel des services, la France doit trouver une approche qui lui ressemble et respecte son modèle économique et social. Cela ne se fera qu'en poursuivant les réformes structurelles engagées et en osant affirmer une ambition en faveur de l'économie de services.

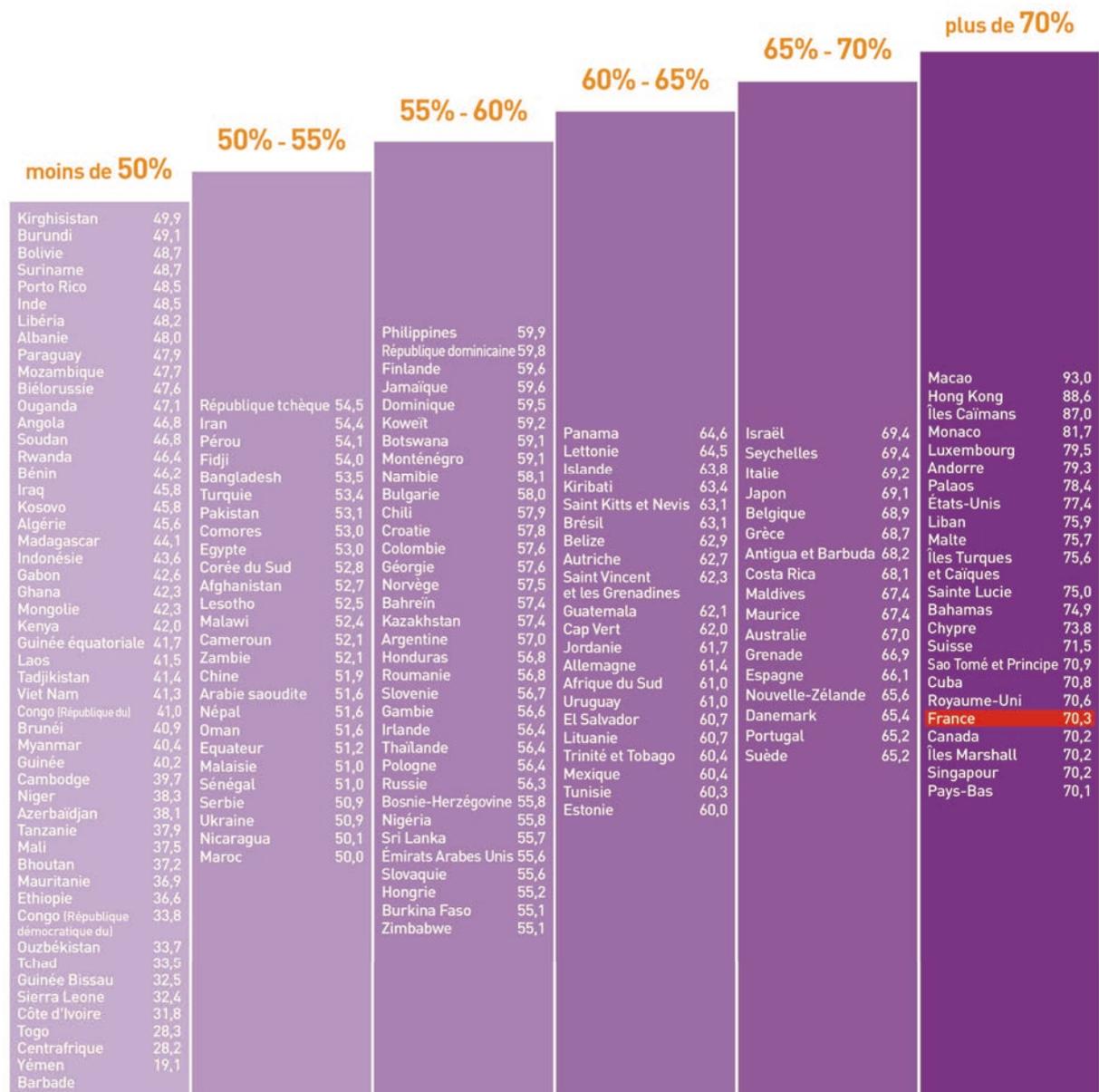
Annexes

Abréviations des pays (Code ISO)

Codes ISO alpha-3	PAYS
ARG	Argentine
AUS	Australie
AUT	Autriche
BEL	Belgique
BRA	Brésil
CAN	Canada
CHE	Suisse
CHN	Chine
DEU	Allemagne
DNK	Danemark
ESP	Espagne
FIN	Finlande
FRA	France
GBR	Royaume-Uni
IDN	Indonésie
IND	Inde
ISL	Islande
ISR	Israël
ITA	Italie
JPN	Japon
KOR	Corée du Sud
LUX	Luxembourg
MEX	Mexique
NLD	Pays-Bas
NOR	Norvège
NZL	Nouvelle-Zélande
POL	Pologne
RUS	Russie
SAU	Arabie Saoudite
SGP	Singapour
SWE	Suède
TUR	Turquie
USA	Etats-Unis

Classement des pays selon l'importance des services dans le PIB (en %)

(en %)



Source : Banque mondiale

Classement *Doing Business* 2019

Rang	Pays	Score
1	Nouvelle-Zélande	86,59
2	Singapour	85,24
3	Danemark	84,64
4	Hong Kong (Chine)	84,22
5	Corée du Sud	84,14
6	Géorgie	83,28
7	Norvège	82,95
8	États-Unis	82,75
9	Royaume-Uni	82,65
10	Macédoine du Nord	81,55
11	Émirats Arabes Unis	81,28
12	Suède	81,27
13	Taiwan	80,90
14	Lituanie	80,83
15	Malaisie	80,60
16	Estonie	80,50
17	Finlande	80,35
18	Australie	80,13
19	Lettonie	79,59
20	Île Maurice	79,58
21	Islande	79,35
22	Canada	79,26
23	Irlande	78,91
24	Allemagne	78,90
25	Azerbaïdjan	78,64
26	Autriche	78,57
27	Thaïlande	78,45
28	Kazakhstan	77,89
29	Rwanda	77,88
30	Espagne	77,68
31	Russie	77,37
32	France	77,29
33	Pologne	76,95
34	Portugal	76,55
35	République Tchèque	76,10
36	Pays-Bas	76,04
37	Biélorussie	75,77
38	Suisse	75,69
39	Japon	75,65
40	Slovénie	75,61

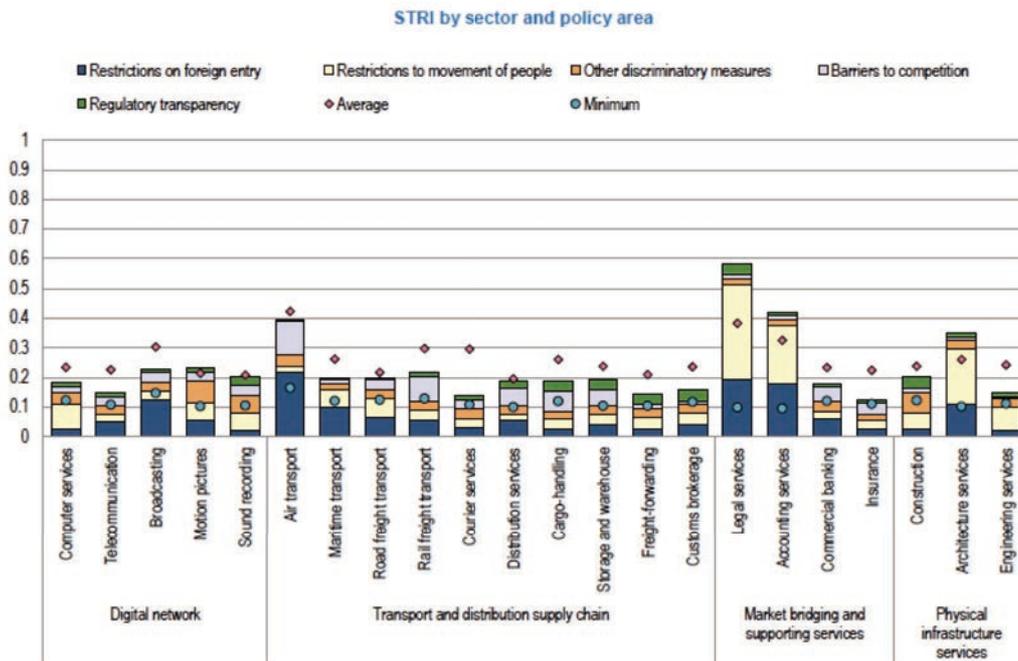
Source : Banque mondiale

Indice de compétitivité fiscale internationale 2019

Rang	Pays	Score
1	Estonie	100
2	Nouvelle-Zélande	86,3
3	Lettonie	86
4	Lituanie	81,5
5	Suisse	79,3
6	Luxembourg	77
7	Australie	76,4
8	Suède	75,5
9	Pays-Bas	72,5
10	République Tchèque	72,2
11	Slovaquie	71,4
12	Autriche	71,4
13	Turquie	69
14	Hongrie	68,6
15	Canada	67
16	Allemagne	66,9
17	Irlande	66,9
18	Finlande	68,8
19	Norvège	66,2
20	Slovénie	65,1
21	États-Unis	63,7
22	Islande	61,8
23	Espagne	60,3
24	Danemark	60,1
25	Royaume-Uni	60,1
26	Corée du Sud	59,5
27	Belgique	57,2
28	Japon	57,1
29	Mexique	54,2
30	Grèce	52,9
31	Israël	51,9
32	Chili	49,1
33	Portugal	46,6
34	Italie	44
35	Pologne	43,5
36	France	42,7

Source : ITCI, Tax Foundation

Indice de restrictivité des échanges pour la France, par secteur et domaine d'intervention publique (OCDE, 2018)



Note: The STRI indices take values between zero and one, one being the most restrictive. They are calculated on the basis of the STRI regulatory database which contains information on regulation for the 36 OECD Members, Brazil, China, Colombia, Costa Rica, India, Indonesia, Malaysia, Russia and South Africa. The STRI database records measures on a Most Favoured Nations basis. Preferential trade agreements are not taken into account. Air transport and road freight cover only commercial establishment (with accompanying movement of people).

Etude réalisée par le Groupement des professions de services (GPS)
Auteur : Patrick Coquart, consultant.

©GPS 4^{ème} trimestre 2019 - ISBN N° 978-2-918995-59-3,
édition déléguée Louisiana édition pour le compte du GPS, N° 003/2019
Tirage 250 exemplaires.

Groupement des Professions de Services

Le Groupement des Professions de Services rassemble 24 fédérations et 19 entreprises dans le domaine des services aux entreprises, aux personnes et aux collectivités. Le secteur des services marchands représente 46 % de la valeur ajoutée, plus 10 millions d'emplois et 80 % de la création nette d'emplois en France.

Les thèmes d'action du GPS concernent en priorité la contribution du secteur des services à la croissance et à l'emploi, la formation, la valorisation des métiers de services et la prise en compte des spécificités du secteur dans les politiques publiques.

Le GPS rassemble 4 groupes d'activités

■ Services aux entreprises	Conseil, formation, recrutement, services informatiques, ingénierie, transport, logistique, location de véhicules, travail temporaire, propreté, sécurité, communication, foires et salons, services prépayés, centres d'appels, poste, action commerciale, information d'entreprises.
■ Services financiers	Assurance, banque.
■ Services aux particuliers et aux personnes	Hôtellerie, restauration traditionnelle, restauration rapide, tourisme, services aux personnes.
■ Services aux collectivités	Services à l'énergie et pour l'environnement, distribution et assainissement de l'eau, collecte de déchets, services sur site, transports en commun, restauration collective.

Les adhérents du GPS

Les fédérations : AACC • FBF • FEDENE • FEP • FESP • FFA • FFF • FFP • FIGEC • FNLV • FP2E • GNC • Prism'Emploi • SIST • SNARR • SNPA • SNRC • SNRTC • SORAP • Fédération SYNTEC • TLF • UMIH • UNIMEV • UNSPIC

Les entreprises : Acadomia • Accenture • Accor • Adecco • Atao • B&B Hôtels • Edenred • Elior • EY • JP Colonna • Klesia • Manpower • Mc Donald's • Phone Régie • Robert Walters • Samsic • Sodexo • Synergie • Tourcom

GPS

● ● ● GROUPEMENT
DES PROFESSIONS
DE SERVICES

www.gps.asso.fr

GPS - 148 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS